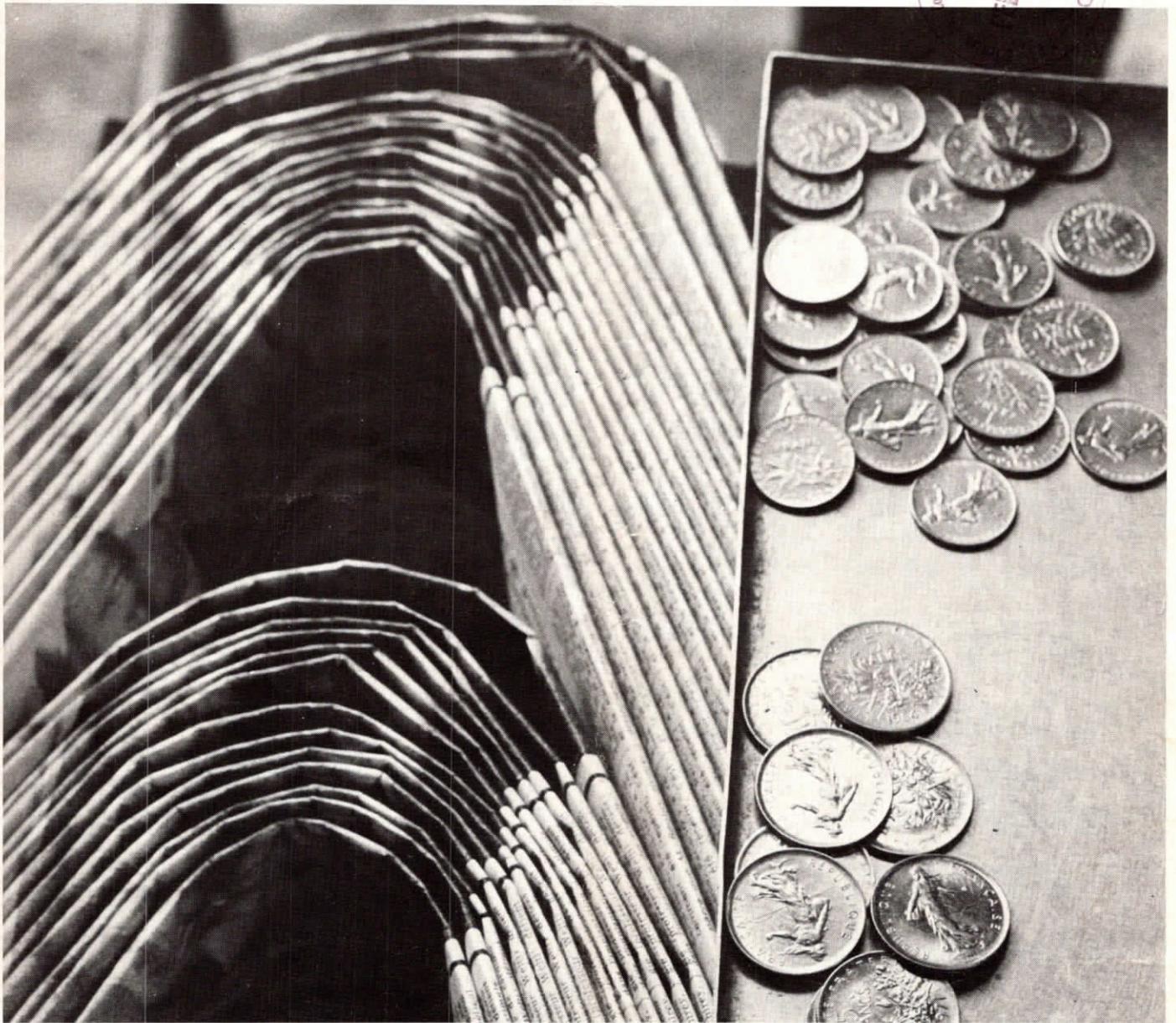


l'éducation

2,50f



■ trente ans après ■ l'École française de Rome ■ comment entrer dans l'enseignement supérieur ■ panorama 1975 de la science-fiction ■ crise de la presse **n° 246 ■ 15 mai 1975**

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Énergie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Énergie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur). Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variabiles suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.
Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.
COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Énergie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'École, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 255 ED

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État
12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

Instruments de pédagogie expérimentale

Instruments de psycho-pédagogie

Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Chefs d'établissements de résoudre rapidement et objectivement les problèmes de répartition, d'affectation, de passage dans la classe supérieure, de constitution de classes homogènes ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

3^e - 2^e Français - Mathématiques

- Tous les tests d'acquisitions scolaires peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Ils explorent dans l'ensemble des programmes les connaissances de base indispensables pour suivre avec fruit la classe suivante.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

- 2 sur votre agenda
- 6 mots croisés - bridge

à l'ordre de la semaine

- 8 trente ans après le 8 mai, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 les cinq ans de l'ONISEP ; professeurs d'éducation physique ; UNEF - AIS ; parents d'enfants inadaptés
- 11 dans les publications officielles : le logement des instituteurs, par René Guy ; au Journal officiel

cette école innombrable

- 14 à la recherche du passé, par Catherine Guigon
- 17 vivre en communauté, par Georges Mauco
- 19 un problème par semaine : entre bac et fac, entretien avec Patrick Noël et Gérard Larguier, fondateurs de l'Institut supérieur de préparation aux études supérieures
- 23 documentation : du côté du supérieur, par Yves Guyot
- 25 vous avez la parole : le pouvoir des mots et les maux du pouvoir, par Jean Vial ; réflexions sur le projet de réforme, par A. Denoits ; courrier des lecteurs

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92

Abonnements
BP 36511, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger : 65 F

l'homme créateur

- 28 comment ça va, en bas ? par Pierre Ferran
- 30 disques : quelques nouveautés, par Georges Rouveyre
- 31 cinéma : politique-fiction ? par Etienne Fuzellier
- 32 théâtre : ainsi font, font, font... par Pierre-Bernard Marquet
- 32 exposition : Johann Heinrich Füssli, par Jacques Baron

le monde comme il va

- 34 pour une pluralité de titres, entretien avec Jacques Sauvageot, directeur administratif du journal « Le Monde »

photos - couverture : J. Pavlovsky/Rapho ; p. 15 : Keystone ; p. 20-21 : Pierre Belzeaux/Rapho ; p. 23 : Villeneuve/Rapho ; p. 28-29 : Keystone ; p. 37 : Niepce/Rapho.



stages

■ **Cinquième stage d'été proposé par l'ANEN** (Association nationale pour le développement de l'éducation nouvelle à l'école). Il se tiendra à Toulouse du 31 août au 6 septembre. Le caractère original et spécifique de ce stage est de vivre entre adultes (animateurs-enseignants-parents-autres...) des ateliers centrés sur l'expression : approche linguistique de la communication ; mathématique ; sensibilisation à l'écologie ; jeux sonores ; expression plastique ; danse et percussion (d'inspiration africaine) ; pratique de la communication de groupe ; école traditionnelle, école nouvelle, école parallèle. Il ne s'agit pas de favoriser l'acquisition de techniques ou de théories, mais avant tout de partager l'expérience d'un vécu. Frais de participation : individuels : 350 F ; entreprises : 500 F (Ces prix comprennent les frais de séjour). Pour les inscriptions s'adresser à : Marie-Dominique Antoine, 31, rue de la Tour-d'Auvergne, 11000 Carcassonne.

■ **Six stages proposés par le Centre d'étude et de diffusion des techniques éducatives (CEDTE) :**

- du 5 au 12 juillet à Vercheny (Drôme) : céramique, émaux, décor et impression sur tissus, tournage ;
- du 2 au 9 juillet à Riez (Alpes-de-Haute-Provence) : céramique, travail du métal, art floral ;
- du 2 au 9 juillet à Triel-sur-Seine (Yvelines) : céramique, décor et impression sur tissus, bijouterie, vannerie ;
- du 31 août au 7 septembre à Montmaurin (Haute-Garonne) : céramique, émaux ;
- du 1^{er} au 8 septembre à Villablard (Dordogne) : céramique, émaux, tournage de grès, tissage, bijouterie, forge, décor et impression sur tissus ;
- du 31 août au 7 septembre à Corcieux (Vosges) : céramique, émaux, travail du métal, sérigraphie.

Tous ces stages ont l'agrément « Congé-Cadres-Jeunesse », et certains sont des unités de valeurs pour le CAPASE. La formation technique et pédagogique dure huit jours (temps minimum d'atelier avec les animateurs : soixante heures). Pour tous renseignements complémentaires : CEDTE, 7, rue du Pont, 78510, Triel-sur-Seine.

■ **Trois stages organisés par la Fédération du cinéma éducatif :**

- du 30 juin au 5 juillet : réalisation de montages diapositives sonorisées pre-

mier degré à St-Pierre-les-Nemours (en forêt de Fontainebleau) ;

- du 7 au 12 juillet : initiation au langage cinématographique à Saint-Pierre-les-Nemours (recherche de sujets et découpage de films, établissement de fiches filmographiques) ;

- du 1^{er} au 7 septembre : réalisation d'un film non professionnel premier degré en 16 mm — session donnant droit, pour les Capasiens, à l'unité de valeur « Moyen d'expression autre que l'expression écrite et orale ».

Renseignements complémentaires : Fédération du cinéma éducatif, 27, rue de Poissy, 75005 Paris. Tél. : 633-80-34.

■ **Premier stage consacré à la pédagogie des flûtes à bec.** Ce stage, réservé à des débutants adultes, sera animé par Luc Amion, créateur de la méthode visio-active pour initiation musicale de groupe par les flûtes à bec. Il aura lieu du 20 au 30 juillet au Centre national de promotion musicale Albert-Ehrmann de Toucy. Frais de participation : 250 F. S'inscrire avant le 1^{er} juillet en écrivant à : M. le Directeur du CNPMAE, 89130 Toucy.

■ **Deux sessions de musique ancienne organisées à Poitiers par le Collegium Musicae antiquae :** du 24 au 31 juillet, viole de gambe ; du 7 au 14 août, flûte à bec et clavecin. Ces sessions offrent aux participants des cours de ces instruments avec la possibilité de pratiquer la musique d'ensemble. Droit d'inscription : 30 F ; participation aux cours : 180 F ; pension complète : 240 F. Pour tous renseignements : Collegium musicae antiquae, 2, rue Descartes, 86000 Poitiers.

rencontres

■ **A l'occasion du XXIX^e Festival d'Avignon, deux formules sont proposées** par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active et par le Centre d'échanges artistiques internationaux :

- **rencontres internationales de jeunes :** deux sessions de dix jours : du 15 au 24 juillet ou du 27 juillet au 5 août, pour les jeunes de 17 à 28 ans. Chaque session réunit 250 participants étrangers et français répartis ensuite en groupes mixtes de 25 personnes. Les animateurs proposent des activités liées au Festival et à la découverte de la Provence. Prix d'une session : 420 F comprenant : inscription, assurance, hébergement, spectacles, excursions ;

• **centres de jeunes et de séjour du Festival :** séjours minimum de cinq jours renouvelables, dates à choisir entre le 15 juillet et le 9 août, pour les personnes âgées de 18 ans au moins, sans limite d'âge supérieur et pour les enfants de 15 à 17 ans accompagnés de leurs parents. Ces centres sont installés dans des écoles d'Avignon ou de sa proche banlieue, aménagées pour une vie collective simple. Chacun construit son programme personnel, les animateurs apportent informations et suggestions, s'efforcent de créer des conditions favorables aux échanges et aux activités culturelles et touristiques. Inscription et assurance : 35 F ; prix de la journée comprenant logement, repas et activités : 32 F, demi-pension : 24 F, en supplément les spectacles et les excursions. Inscriptions : Cercle d'échanges artistiques internationaux (CEAI), 3, avenue Saint-Honoré-d'Eylau, 75116 Paris, ou aux délégations régionales des CEMEA.

■ **Le séminaire d'été des Rencontres internationales de danse contemporaine** aura lieu du 11 juillet au 7 août, en Avignon dans le cadre du festival off. Ce séminaire, ouvert à toute personne intéressée par la danse et le mouvement et leur insertion dans la vie actuelle, comprendra deux sessions de deux semaines chacune ; les stagiaires pourront suivre l'une ou l'autre des sessions ou la totalité. Les disciplines enseignées seront : la danse contemporaine, la danse populaire, le kathali, l'aiki-do. Les ateliers de travail porteront sur : la danse par le mouvement des tissus, les danses anciennes françaises des XVI^e et XVIII^e siècles, l'interprétation, la danse et la créativité, la réalisation, le rythme, la composition, la pédagogie. Renseignements : Rencontres internationales de danse contemporaine, EP 191, 75864 Paris cedex 18.

les CRDP publient

■ **Le CRDP de Rouen vient de publier une plaquette contenant le catalogue de la bibliothèque du Musée du matériel pédagogique, exclusivement constitué de manuels et traités scolaires.** Elle répertorie dans ce premier fascicule **Les manuels de français parus de 1741 à 1940.** (76046 Rouen cedex 3038.)

■ **Le CRDP d'Orléans présente une réalisation de R. Rouzeau avec la collabora-**

tion de Mme Arzel : **Myographie, aspects mécaniques de la contraction**. Ce dossier est accompagné de cinq diapositives avec leurs notices explicatives. **L'entraînement sténographique**, par Bernadette Nack, est le thème d'une autre publication du CRDP d'Orléans. (55, rue Notre-Dame de Recouvrance, 45012 Orléans cedex.)

■ **Le CRDP de Reims consacre une importante étude**, assortie de quinze diapositives, à **l'enseignement en Champagne méridionale au Moyen Age et sous l'Ancien Régime**. Ce travail a été réalisé par H. Jeannet et J.-C. Lauffenburger. Il est introduit par une préface de Jean-Marc Roger, directeur des services d'archives de l'Aube. (47, rue Saint-Simon, BP 387 - 51063 Reims cedex.)

■ **Le CRDP de Bordeaux a récemment publié : La population et l'emploi en Aquitaine**. Ce document, accompagné de quinze diapositives, s'efforce de montrer l'évolution entre deux recensements, ceux de 1962 et de 1968. Il permettra à chacun, lorsque les résultats du présent recensement seront connus, de montrer une nouvelle étape de l'évolution. (75, cours d'Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux cedex.)

revues

■ **Habitat et vie sociale** (14, rue Saint-Benoit, 75006 Paris. Abonnement annuel : 5 numéros, 50 F). Cette revue se veut le lien permanent entre tous ceux qui sont préoccupés par les problèmes de conception, de réalisation et de fonctionnement du nouveau milieu urbain. Les derniers numéros parus ont traité principalement des dossiers portant sur des expériences ayant valeur d'enseignement. Ils contiennent aussi des comptes rendus d'expériences et des chroniques ouvertes sur l'actualité.

■ **Ecole ouverte sur le monde** (13, rue Féron, 75006 Paris. Mensuel, le numéro : 10 F). Le numéro 23, de mars 1975 contient une intéressante bibliographie : les cent livres du professeur de français ; un article sur la science-fiction ; une étude intitulée « Le film, instrument pédagogique » et diverses autres rubriques.

■ **Voix et images du CREDIF**. (Librairie Didier. Mensuel, abonnement annuel : 25 F. Dans le numéro 3 (nouvelle série) de ce bulletin de liaison et d'information,

le lecteur trouvera des articles importants : « La notion de langue outil » par André Martinet ; « L'auto-instruction et les media » par Louis Porcher ; « Enseignement du français, langue seconde dans le monde du travail au Québec » par L. Laforge ; « L'éducation permanente en France » par J. Cortès et « Méthodologie SGAV et enseignement de la langue maternelle » par M. Dahène.

■ **Le français dans le monde** (79, bd St-Germain, 75261 Paris cedex 06. Abonnement annuel : 8 numéros, 45 F) consacre son dernier numéro (n° 113), dirigé par Francis Deleyses, à « La formation des professeurs ». Au sommaire on relève les noms de Louis Porcher, Daniel Coste, de Landsheere, Hans Klinzing et François Weiss, Simone Lieutaud et Remy Porquier, etc., qui s'attachent à montrer que la formation des professeurs de langue suscite inquiétudes et interrogations de fond dépassant très largement les problèmes spécifiques de formation didactique et présentent un certain nombre d'initiatives nouvelles quant à la conception et à l'organisation de cette formation et à l'utilisation de nouvelles techniques.

■ **Chienchat et Cie**. Le premier numéro de cette revue, consacrée aux animaux familiers, est paru au mois d'avril. Il contient entre autres, dans la rubrique « Psychologie », un article traitant des relations privilégiées entre l'enfant et l'animal, sujet d'ailleurs régulièrement abordé. Il souhaite répondre aussi aux nombreuses questions que se posent les amis des animaux avec, dans ce numéro, les méthodes contraceptives, le secret d'une alimentation équilibrée, les droits du futur maître, etc. Prix de l'abonnement de ce mensuel : 50 F à adresser aux éditions du Quatuor, 35, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 359-92-80.

vacances, loisirs

■ **Chantiers de travail pour l'été 1975, proposés par Concordia :**

• **chantiers en France** : sauf exception, les chantiers durent trois semaines et sont implantés dans des petites communes rurales. Les travaux d'intérêt public se font au service de la communauté locale. Le travail des jeunes (15 à 18 ans ou 18 à 30 ans), vécu d'une manière communautaire, doit déboucher sur une réflexion sur le milieu d'intervention, à

travers la découverte de ses problèmes sociaux et économiques. Les chantiers sont principalement implantés dans les régions Auvergne, Limousin et Rhône-Alpes ;

• **chantiers à l'étranger** : les chantiers à l'étranger sont organisés par des associations correspondantes de Concordia, les travaux sont extrêmement divers et se déroulent dans tous les pays d'Europe, certains pays de l'Est, le Maroc, la Tunisie, la Turquie, Israël.

Pour recevoir les programmes et tous renseignements complémentaires : Concordia, 27, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 231-42-10.

■ **Camps scientifiques pour les jeunes de 13 à 19 ans** proposés par la Fédération nationale des clubs scientifiques du palais de la Découverte (dix-huit jours minimum). Les jeunes pourront opter selon leurs goûts entre l'écologie, l'écologie maritime, l'astronomie, la géologie ou la construction de fusées expérimentales. Pour tous renseignements : FNCS - palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65.

■ **Camps de jeunes en Haute-Savoie**, organisés par l'association Camps de vacances en montagne. Ces camps sont mixtes pour les jeunes (de 4^e à terminale) et pour les jeunes étrangers de classes correspondantes. Les dix chalets, groupant chacun une trentaine de jeunes, sont encadrés par des animateurs bénévoles et ont des activités variées (en particulier courses d'initiation à la montagne avec guides de Chamonix). Ils se trouvent à Vallorcine ou Argentière et ont lieu du 12 au 30 juillet et du 8 au 26 août. Prix : 500 F (assurance, guides, téléphérique compris), voyage en sus (50 % de réduction pour billets collectifs). Renseignements : Secrétariat CVM, Christine Morel, 99, rue Dugesclin, 69006 Lyon. Tél. : (78) 52-48-20 (mardi et jeudi de 9 h à 11 heures).

■ **Le programme d'été de l'association Rencontres de jeunes est paru**. Parmi les nouveautés proposées cette année on relève :

• des séjours aventures dans l'Aubrac, au Sahara et au pays des Berbères où les jeunes partageront un mode de vie totalement différent du leur, où ils devront prendre leurs responsabilités, s'engager physiquement et psychologiquement ;

• des séjours à la carte : en Corse et en Camargue, points de rencontres ouverts

en permanence en juillet et en août, où l'on se rend par ses propres moyens et où l'on reste le temps que l'on veut ;

• des balades en France dans des lieux nouveaux et sur des thèmes originaux : caravane théâtre franco-allemande en Bretagne ; rencontre montagne et musique et musique dans l'Ariège ; rencontres culturelles ; festivals de Provence, Carcassonne, festival d'art populaire à Freselines dans la Creuse ; des caravanes cyclistes, pédestres dans les Pyrénées, en Alsace, en Quercy ;

• des voyages à l'étranger : Canada, Liban, Maroc, Suède, Italie, Pologne, Tunisie, Turquie

Pour recevoir ce programme et pour tous renseignements : Rencontres de jeunes, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-89-28.

■ **Vacances chez l'artisan dans le cadre d'une poterie en activité** : six ou douze jours de travail en poterie (tournage ou à la main), à trente minutes des plages de Vendée. Sont proposés, une initiation à la poterie-céramique ou un perfectionnement : tournage, modelage ou colombin, plaque, émaillage et cuisson. L'hébergement peut se faire en camping gratuit, caravane, chambre chez l'habitant. Travail dirigé de 9 à 12 heures, libre de 14 à 17 heures. Prix : inscription : 25 F ; frais de stage : 20 F par jour. Renseignements complémentaires : Gérard Nicoléau, « La Source » Nesmy, 85310 St-Florent-des-Bois. Tél. : 45 (de 10 à 12 heures).

■ **Tissage en Lauragais**. Sessions de onze jours en juillet, août et septembre. Initiation aux techniques du tissage sur métiers à deux ou à quatre lames. Les cours ont lieu le matin, les après-midi sont libres. De nombreux loisirs sont possibles : natation, équitation, tennis, voile, pêche, excursions pédestres. Plusieurs possibilités pour l'hébergement : hôtels, gîtes ruraux, camping à la ferme, camping sauvage. Prix du stage : 500 F (hébergement non compris). Inscriptions closes au 15 juin. Pour tous renseignements : J.-L. Magnier, 31540 Saint-Félix de Lauragais.

expositions

■ « **L'enfant expose** » à Sars Poteries (Nord). Du 17 au 25 mai. Cette exposition, organisée par un groupe d'enseignants, présentera une gamme variée de

travaux d'enfants : tapisseries, dessins, peintures, terres, céramiques, statues, etc. Un atelier création fonctionnera avec participation des classes et des enfants des visiteurs. La sonorisation sera originale : enregistrement de créations d'enfants. Tous les jours de 14 à 19 heures.

■ **Barbizon au temps de J.-F. Millet** : à l'occasion du centenaire de la mort de J.-F. Millet, une exposition consacrée aux peintres les plus représentatifs de l'École de Barbizon, vient de s'ouvrir, à la salle des fêtes de Barbizon, jusqu'au 2 juin 1975 (ouverture toute la semaine de 10 à 20 heures, nocturnes vendredi et samedi de 10 à 23 heures - tarif scolaire : 2 F). C'est la première fois que l'on réunit des peintures, des sculptures et des documents se rapportant aux artistes de cette période « préimpressionniste ».

spectacles

■ **Danse, image et cri au Théâtre 13**. Du 14 au 31 mai. Ce spectacle, présenté par la compagnie de danse contemporaine Dora Feilane « Cris gestes », repose sur les rapports pouvant exister entre la forme des gestes, la couleur, le graphisme et la matière sonore. Au même programme se succéderont la joie du mouvement, la gravité, l'humour : « Noir et blanc », « Bongo Fuego », « Mode », « La lune danse sur la grande place aux morts », « Jersey suite », et surtout « Le ferment » version 1975, ballet où la partie sonore-vocale est directement réalisée par les danseurs. Théâtre 13, 109, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

■ **Dans le cadre du VIII^e Mai culturel, le Théâtre 71 présente un concert de musique folklorique égyptienne**. Mardi 27 mai, à 21 heures, la troupe, composée de dix musiciens et d'une danseuse, interprétera la musique de l'ancienne Egypte, telle qu'elle est, encore jouée sur les bords du Nil de nos jours. Elle sera dirigée par Metqâl Quenâoui Metqâl, chanteur et virtuose du « rabâb » (violon d'Egypte à une seule corde). Cette musique, grâce à une tradition orale très stricte, a conservé toute sa pureté depuis plus de quatre mille ans. Par la grande maîtrise et la spontanéité de ces musiciens, elle demeure un témoignage vivant de l'époque glorieuse des Pharaons. Théâtre 71, place du 11-Novembre, 92240 Malakoff. Tél. : 655-43-45.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel, avec le concours technique de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet. rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot. chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Annie Clément.

informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Jean Pinvidic, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Gérard Sénéca. documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan, Lœiz Hamon.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Jean-Baptiste Grosborne, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Jacques Quignard, Léon Silvéreano — Joseph Majault (représentant l'INRDP).

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouvrier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay, membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Lucien Géminard, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

MATHÉMATIQUE : NOUVEAUTÉS 75

● Pour l'élémentaire, une nouvelle collection :

RAISONNER ET CALCULER, par l'équipe GEMA

Pour chaque classe, nous sommes partis du programme, à partir duquel nous avons défini une progression sur l'année.

Partant de cette progression, nous avons élaboré un ensemble pédagogique « sur mesure » comprenant :

- un guide succinct mais détaillé pour le maître ;
- les exercices de contrôle correspondants pour les enfants. Au CP, il s'agit d'un fichier broché ; dans les autres classes, c'est un manuel cartonné.

Viennent de paraître :

- | | | |
|----------------|---|---|
| — pour le CP | 1 | un guide du maître, format 17,5 × 22,5, 40 p., 7 F |
| | 2 | un fichier de l'élève, 2 couleurs, même format, 144 p., 16 F |
| — pour le CE 1 | 3 | un guide du maître, format 17,5 × 22,5, 68 p., 14 F |
| | 4 | un manuel de l'élève, cartonné, 2 couleurs, même format, 164 p., 22 F |

Les ensembles pédagogiques pour le CE 2, le CM 1 et le CM 2 sont en préparation.

● Pour la fin de l'élémentaire et le début du secondaire, de nouveaux problèmes :

La SERIE VIOLETTE (niveau CM 2 - 5^e) vient de paraître. Elle complète la SERIE VERTE (niveau CM 1 - 5^e) et la SERIE ROUGE (niveau CM 2 - 4^e). Ces trois séries font partie du PROJET MATHÉMATIQUE NUFFIELD.

Chaque série se compose d'un coffret de cartes portant les énoncés des problèmes, et d'un guide pour le maître donnant les corrigés mais aussi les prolongements possibles fournis par ces problèmes très riches. Il s'agit en fait de **sujets de recherche** (et de découverte) à proposer aussi bien aux enfants à partir du CM qu'aux enseignants en formation initiale ou en recyclage.

- | | | |
|---|--|------|
| 5 | Problèmes Série Verte (52 cartes, et guide) | 34 F |
| 6 | Problèmes Série Violette (48 cartes, et guide) | 40 F |
| 7 | Problèmes Série Rouge (26 cartes, et guide) | 34 F |

BON DE COMMANDE (valable jusqu'au 31-7-75)

NOM : PRENOM :

QUALITE :

ADRESSE :

Je désire recevoir les ouvrages cochés ci-dessous, au prix spécial enseignant, et je joins un chèque (postal ou bancaire) que je retourne directement à OCDL, 65, rue Claude-Bernard, 75005 PARIS.

- | | | | | | | | | | | | | | |
|---|-----|---|------|---|---------|---|------|---|------|---|------|---|------|
| 1 | 6 F | 2 | 11 F | 3 | 12,50 F | 4 | 16 F | 5 | 30 F | 6 | 35 F | 7 | 30 F |
|---|-----|---|------|---|---------|---|------|---|------|---|------|---|------|

O.C.D.L. 65, rue Claude Bernard 75005 Paris

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à l'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270 Paris, Cedex 06.

location (offres)

- 65 prox. Adour, villa nve 3 p. conf., jard., juin, sept. Ecr. Laffitte, 32160 Préchac.
- Larédo (Esp.), bordure plage, appt coquet 4 à 6 pers., juin, août, sept. Ecr. Boucher, CES Germillac, 47400 Tonneins.
- Llansa, Costa Brava, appt sèj., 2 ch., bns, balcon, pisc. gratuite, juin ou sept. 700, juil. ou août 1 700 F. Ecr. Fort, éc., 14420 Soumont.
- 73-La Toussuire, 1 800 m, chalet 5 pers., juillet. Ecr. Aumarchand, 37, r. Ed.-Vaillant, 94400 Vitry, tél. 680-49-38.
- Var, appt conf., 3-4 pers., juil. 1 000 F. Ecr. Virgil, Ste Anne, 06130 Grasse.
- 73-Les Menuires, studio équ. 4 pers., juil. 700, août 800 F. Ecr. Pérot, ch. de Labis, 38330 St-Ismier.
- 83-Hyères, ds villa, appt meub. ind. tt conf., 4 pers., jard., juil. Ecr. Lassarat, 40, r. Diderot, 94300 Vincennes.
- Arcachon centre, 100 m mer, ds villa, gd appt tt conf., 4-7 pers., juil. Ecr. Tigoulet, 27, av. St-Arnaud, 33120 Arcachon.
- St-Pierre-s/Mer, 50 m plage, villa F3, sept. 1 000 F. Ecr. Mazet, 31110 Juzet-de-Luchon, tél. 79-07-57.
- Majorque, plage, mer, appt meub. 8 pers., pisc. privée, prix à déb. selon sais et durée. Ecr. Valençot, 69560 Ste-Colombe, tél. (74) 85-69-15.

(Suite page 39.)

- Un livre d'histoire passionnant qui manquait :

Découvrez les vrais Gaulois, leurs combats, l'Aisne, la Sambre, Lutèce-Grenelle, Alésia, Compiègne avec Pierre CAMUS dans « LE PAS DES LEGIONS » : 19 cartes, monnaies gauloises, etc. FRANKELVE, 8, rue Clapeyron, 75008 PARIS — Franco 52 F.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

mots croisés par Pierre Dewever

problème 188



Horizontalement. 1 - Gros morceau de pin pour une fourmi. 2 - Appareil pour chauffer les hommes ou refroidir les « chevaux ». 3 - Qui repose sur un coup de dés. 4 - Démonstratif - Possédé - Types fermant le convoi. 5 - Clé universelle - Note - « Tyrolienne » chantant à pleine gorge. 6 - Interjection - Il creuse des sillons. 7 - Doctrine à ne pas pratiquer en avril. 8 - Corps léger offrant une bonne résistance au feu. 9 - Ses « nourritures terrestres » ne repaissent que l'esprit - Habitant d'un pays balte. 10 - Forme ensoleillée d'un auxiliaire - Amuse-gueule du nourrisson. 11 - Possesif - Mettent la patience à rude épreuve.

Verticalement. 1 - Actions par lesquelles certains chasseurs deviennent pêcheurs. 2 - Grogner en manifestant sa rogne - Etendu sur la couche. 3 - Jours néfastes dans l'horoscope de César - Cabinets dans lesquels on voit clerc. 4 - Tint tête, peut-être pour le sauver - Avec lui, les infusions remplacent les effusions. 5 - Mise à jour - Participe propre à l'homme - Personnel plutôt familial. 6 - Imitateur ordinaire - Sorties en première édition. 7 - Proie des rats de Bucarest - S'accroche en ayant pour dessein de faire lâcher prise. 8 - Il fait partie du clan des rieurs - Particulier préférant la sédition à la soumission. 9 - Entreprise dégradante des satires.

solution du problème 187

Horizontalement. 1 - Fossoyeur. 2 - Urée - Te. 3 - Rat - Carat. 4 - Otés - Ruhr. 5 - No - Pal. 6 - Citadine. 7 - Ure - Inini. 8 - Lestage. 9 - Tan - Pet. 10 - Spectacle. 11 - Eu - Teneur.

Verticalement. 1 - Furonculose. 2 - Oratoire - Pu. 3 - Sète - Teste. 4 - Se - Spa - Tact. 5 - Adiante. 6 - Yearling - An. 7 - Ru - Niepce. 8 - Utah - En - Elu. 9 - Retro - Inter.

bridge par Pierre Tessereau

à la table

En espérant entraîner pour le squeeze les joueurs qui ne s'y sont pas encore confirmés, nous en avons présenté un relativement facile dans l'article précédent où l'évidence était flagrante que l'un des malheureux adversaires étouffait parmi ses richesses dans trois couleurs alors que le demandeur égrenait la quatrième.

Voici une autre donne extraite de l'ouvrage « Du non classé à l'expert » que nous avons sélectionné pour vous à la fin de cet article.

♠	ARD10	♠	V65
♥	53	♥	A72
♦	V1098	♦	A643
♣	873	♣	V52
		♠	32
		♥	V1094
		♦	75
		♣	D10964
		♥	RD86
		♦	RD2
		♣	AR

Est, le joueur qui va être squeezez, détient le jeu le plus faible, mais ses trois points d'H. figurent dans deux longueurs « accrochant » dès le départ et dont l'une doit mourir.

Sud joue 3 SA et perd, dès l'entame, quatre levées d'autant plus gênantes que Sud n'en compte que huit certaines. Est a défaussé deux ♣. Faut-il espérer les ♥ ou les ♦ partagés ou la ♣ D seconde à gauche ? Non, car ce n'est qu'une **probabilité**, alors que la **certitude** existe.

En effet, Ouest a montré quatre ♠ et il revient du ♦ V, montrant une seconde longueur. Est est donc long à ♥ et à ♣ et après ses défausses, il lui reste quatre

♥ et trois ou quatre ♣ — Sur ♣ A et R, la Dame ne tombe pas et les cartes restantes sont telles que ci-contre après avoir tiré le ♥ A. Ouest garde à ♦ mais Sud joue l'As du mort et Est abandonne.

Tout cela, c'est la technique du squeeze. Mais encore, Est-Ouest n'avaient-ils pas mieux à faire car finalement Ouest n'a-t-il pas gêné son partenaire, au lieu du demandeur, en tirant les quatre premières levées à ♠ ?

Supposons en effet qu'il entame ♦. Sud ne peut mieux faire que d'essayer de retrouver la position ci-dessus en

revenant lui-même à ♠. Ouest insiste à ♦ et déjà Sud ne peut plus continuer ♠ car le retour ♦ ferait sauter trop tôt le précieux ♦ A nécessaire in fine.

Il continue alors par un coup à blanc à ♥ en pensant squeezer Ouest in fine à ♠ et ♦. Mais Est prend et revient ♠, retour que Sud n'a pas pu éviter.

solution du problème 53

♠ 32	♠ D654	♠ AV
♥ V1098	♥ D54	♥ R3
♦ 832	♦ RV104	♦ 965
♣ R832	♣ D4	♣ AV10965
	♠ R10987	
	♥ A762	
	♦ AD7	
	♣ 7	

Après les enchères S : 1 ♠ — N : 3 ♠ — S : 4 ♠, Ouest entame ♥ V. Sud gagne-t-il son contrat ?

Réponse : Oui.

Justifications :

Ce problème méritait une étude plus complète, quoique courte, que beaucoup n'ont pas faite et que nous proposons ci-dessous. C'est ainsi que si presque tous les concurrents ont exposé la mauvaise ligne de jeu de Sud du paragraphe 1, un petit nombre seulement a décrit la bonne défense de la fausse solution 2.

Rappelons aussi que, sauf prescriptions contraires, les problèmes dont les quatre mains sont données ne doivent pas être traités comme si les cartes adverses pouvaient être réparties différemment. C'est ainsi que, présentement, le ♥ Roi était donné en Est et qu'il n'y avait pas lieu de le supposer en Ouest.

Enfin, il n'y a jamais lieu de supposer que l'adversaire fasse une faute, la solution devant toujours faire état des meilleurs défenses. Ce qui n'exclut pas, à titre de commentaires, de signaler la technique fautive correspondante.

1. Supposons que, sans avoir évidemment pris du mort, Sud prenne du ♥ A et joue atout. Est prend, tire son ♥ R, donne la main à Ouest avec le ♣ R et assure la chute en coupant le retour ♥.
2. La ligne de jeu précédente a réussi parce que Est a trouvé une communication à ♣ en face pour faire couper Ouest. Sud peut-il alors essayer un coup sans nom en défaussant son seul ♣ sur un treizième ♦ libéré au mort.

— Si Est coupe ce treizième du Valet d'atout, Sud gagne parce que ou bien Sud surcoupe et il ne perd qu'un atout, un ♣ et un ♥, ou bien il défausse son ♣ et ne perd en outre que l'As d'atout et un ♥.

— Si Est défausse ♣, Sud gagne encore en défaussant ♣ car Ouest, après avoir coupé et rejoué ♥ pour le Roi n'aura plus de rentrée pour donner la coupe à ♥.
3. Mais si Est défausse ♥ R sur le treizième ♦, Sud ne peut ni défausser ♣, car Ouest coupe, joue ♥ 10 pour la Dame coupée et Est-Ouest font encore le ♠ A et un ♥, ni couper sans perdre de même quatre levées.

4. La solution gagnante est de couper la communication à ♣ dès la seconde levée en jouant le ♣ 7.

Petit courrier. — Plusieurs lecteurs bridgeurs désirent se perfectionner nous ont demandé à être renseignés sur les revues et traités importants de bridge paraissant actuellement.

Profitions de l'approche des vacances pour leur rappeler l'existence à Paris du Magazine mensuel consacré au bridge, le **Bridgeur**, 28, rue de Richelieu, Paris-1^{er}, et pour leur signaler les ouvrages suivants choisis dans la bibliothèque de la **Boutique du Bridgeur**, seul magasin en Europe spécialisé dans le bridge, même adresse :

Pour débutants
— Desrousseaux :
Bridge d'école française : 60 F
— Delorme :
Bridge en dix leçons : 39 F
— Jais-Lahana :
Ba Ba du bridge : 33 F

Pour joueurs confirmés
— Delmouly-Parienté :
Bridge d'aujourd'hui : les 2 tomes 63 F
— Roudinesco :
Intelligence du bridge : les 2 tomes 70 F
— Meyer-Conti :
Du non classé à l'expert : 45 F

La **Boutique du Bridgeur** sera heureuse d'offrir une remise de 5% pour les achats faits sur place, ou une expédition franco, à tous les bridgeurs qui se recommandent de l'éducation.

Concours 1975
Erratum dans le n° 244
Problème 57

Au lieu de « ... avec l'entame ♠ 10 ? », lire : « ... avec l'entame ♠ laissée passer et le retour ♦ 10 ? »

VACANCES

Internationales (jeunes et adultes)
SEJOURS d'ETUDES et SEJOURS LIBRES

- ANGLETERRE, ESPAGNE,
- ALLEMAGNE,
- AUTRICHE, ITALIE

SPECIAL JEUNES Convois pour enfants (12 à 15 ans)
Forfaits et tarifs spéciaux pour jeunes et étudiants

CIRCUITS TOUS HORIZONS et "VACANCES CLUB" pour adultes et familles

CLUB ANGLAIS - CENTRE LATIN
28, rue des Fossés-Saint-Bernard
PARIS 5^{ème} - 033-01-72
organisation Licence A. 483

Activités d'éveil, promenades scolaires,
PENSEZ AU LAC D'ANNECY.
Agrémentez votre excursion d'un **TOUR DU LAC + TELEPHERIQUE** au Mont-Veyrier. Sur demande, **SERVICES PIQUE-NIQUE BATEAU** durant Tour du Lac. Prudent de réserver à l'avance à la Compagnie des Bateaux du Lac d'Annecy, 2, place au Bois. Tél. : 45-00-52.

HOMMES ET MIGRATIONS

ETUDES

NUMEROS SPECIAUX

Vient de paraître hors série

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ; 111 : Alphabétisation ; 113 : Recensement des étrangers par l'INSEE. Enquête d'économie et Humanisme à Lyon-Saint-Etienne, etc. ; 114 : Alphabétisation fonctionnelle des travailleurs étrangers ; 115 : Texte du débat des dossiers de l'écran - Deux tables rondes : migrations en Europe, migrants en France ; 116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travailleurs étrangers ; 119 : Mouvements migratoires internationaux ; 120 : Les travailleurs étrangers en France - Bibliographie ; 121 : Les étrangers de la Suisse.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F
N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES ET MIGRATIONS

DOCUMENTS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
80 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

Voyages de fin d'études :
NAOURS (Somme)
entre Amiens et Doullens
GROTTES - VIEUX METIERS ET
MOULINS A VENT
Parc de jeux - Pique-nique couvert

TRENTE ANS APRÈS LE 8 MAI

L'ANNIVERSAIRE du 8 mai 1945 aura donc été célébré pour la dernière fois cette année. Plus exactement, on ne fêtera plus la victoire sur l'Allemagne. L'heure est arrivée pour l'Europe de ne plus penser à ses déchirements historiques mais à son avenir commun. Cette décision du président de la République a déjà suscité d'assez vifs commentaires et il est à penser que la polémique n'est pas près de s'apaiser. Curieusement, cette annonce a suivi de très près la diffusion d'une émission de télévision consacrée à la déportation et plus particulièrement au génocide, dans les camps hitlériens, de six millions de Juifs — auxquels il faut ajouter une autre extermination collective, celle des Tsiganes... Au cours de ce débat, certains spectateurs s'étaient étonnés que, trente ans après, l'oubli n'était pas encore intervenu, ni sans doute le pardon. Le but de ce « Dossier de l'écran » n'était-il pas parfaitement défini par son titre, « Plus jamais ça » ?

Sans entrer dans la possible querelle politique ou patriotique, il n'en faut pas moins remarquer que l'affaire pose un problème pédagogique d'importance, celui de l'enseignement de l'histoire et plus précisément de l'histoire contemporaine. Faut-il rappeler, une fois encore, que ce que l'on a longtemps enseigné en priorité, et que l'on continue d'enseigner avec abondance, c'est l'interminable succession de conflits armés dans lesquels un pays, qui se prétend par ailleurs pacifique, a été engagé pendant de longs siècles ? Faut-il ajouter que ces récits, souvent destinés à exalter les « vertus nationales », manquaient parfois de la plus élémentaire objectivité, et que les « ennemis » y étaient chargés de tous les péchés, la France n'ayant pratiquement jamais une autre image que celle de défenseur du droit et de la liberté ?

Bien entendu cette constatation sur la présentation, dans notre enseignement, de l'histoire, n'est pas notre monopole, et bien d'autres pays en ont fait autant. Ce n'est pas pour rien que, après la seconde guerre

mondiale, des commissions internationales se sont réunies pour une révision des manuels d'histoire, afin, par exemple, de ne plus propager dans la jeunesse d'un pays des images inexactes des autres nations, et de prendre avec certains événements un recul qui leur redonnerait leur véritable sens et leurs véritables dimensions.

Ne plus faire peser sur les étrangers qui nous sont contemporains les haines qui avaient pu s'accumuler dans le passé, ne plus parler de la « perfide Albion » ou du « Boche », est assurément une des plus impératives obligations si l'on rêve d'un avenir où pourraient enfin s'installer, entre hommes et nations, compréhension et amitié. Il est possible qu'entre autres mesures, renoncer à célébrer les « victoires » pour préférer, car ce n'est pas tout à fait synonyme, des fêtes consacrées au retour de la paix y contribuerait.

Cependant le passé est là, avec ses erreurs et ses horreurs. Et celles de la seconde guerre mondiale sont assez monstrueuses pour que l'on continue de les enseigner. Avec l'espoir que l'on évitera ainsi leur retour ? Avec, au moins, celui d'en expliquer la genèse et de mieux faire comprendre ainsi quels dangers ont menacé, et malheureusement, menacent toujours l'humanité. Car l'into-

lérance, le mépris de l'« autre », le racisme, et les persécutions qu'ils peuvent à tout moment engendrer, sont loin d'avoir disparu avec la libération des camps nazis.

Trente ans après, un certain oubli de cette réalité d'hier serait aussi lourd de conséquence que le serait l'ignorance de la réalité d'aujourd'hui, car, rappelons-nous, au moment où les premières informations parvenaient sur l'institution de ce régime concentrationnaire dans l'Allemagne hitlérienne, sur les menaces très avouées d'un génocide justifié par la supériorité d'une « race », elles ont paru si inimaginables qu'on ne les croyait pas.

Cela suppose un enseignement de l'histoire qui ne soit pas uniquement destiné à raconter, voire à glorifier le passé, mais qui n'hésite pas, quelque blessure que cela puisse infliger à « l'honneur national », à dénoncer les fautes et les crimes de ce passé. Cela suppose également que cette histoire débouche sur une réflexion politique et même idéologique sans complaisance. Avec cette précaution, bien sûr, que ce qui doit être examiné et peut-être remis en question, ce ne sont pas les stéréotypes traditionnels sur les « peuples » ou les « nations », mais les conditions sociales et économiques de la vie des Etats, les structures politiques et le fonctionnement des institutions, les programmes et les méthodes d'action des différents partis, ligues ou groupes de pression. Avec cette condition aussi que l'époque contemporaine ne soit pas oubliée, mais au contraire soit au premier plan de cette réflexion, sans laquelle aucune véritable « éducation civique » ne serait possible.

Ne faut-il pas apprendre à l'enfant qu'il n'est responsable que de l'avenir qu'il se préparera, pour lui-même et pour les autres ? Et que c'est à la lumière de ce progrès qu'il faut toujours gagner contre la barbarie qu'il doit connaître, et juger, une histoire, nationale et mondiale, plus souvent sanglante que glorieuse.

Pierre-Bernard Marquet

Le SNI réagit vivement, dans un communiqué de presse du 7 mai, contre l'intention du ministère de l'Intérieur de créer par arrêté des emplois « d'aides-éducatrices ». S'élevant contre le fait que ces arrêtés semblent avoir recueilli l'accord du ministère de l'Education « sans même avoir été soumis à l'avis du Conseil d'enseignement général et technique et du Conseil supérieur », le SNI rappelle son attachement au rôle défini par les règlements actuels pour les « femmes de service » en demandant l'augmentation du nombre de ces agents et une préparation professionnelle de valeur.

La FNAPEEP (Féd. Giraudeau) a été reçue par René Haby, ministre de l'Education, dans le cadre du programme des consultations. Après avoir confirmé au président Giraudeau le maintien de l'intérêt du gouvernement pour son projet de réforme, le ministre a accepté de se rendre à la séance de clôture du congrès national annuel de la FNAPEEP qui aura lieu les 17, 18, 19 mai à Villeneuve-sur-Lot, en souhaitant que les travaux de ce congrès s'orientent particulièrement sur les problèmes des jeunes au niveau des CET.

Le projet de loi sur l'éducation physique et sportive (dit loi Mazeaud) a été adopté au conseil des ministres, le 7 mai. Ce projet stipule que les activités physiques et sportives « seront inscrites dans tous les programmes de formation ; une association sportive devra être créée dans chaque établissement d'enseignement du second degré public ou privé ; une formation en science et technique des activités physiques et sportives sera introduite dans les universités ; un Institut national du sport et de l'éducation publique regroupera les missions actuellement dévolues à l'INS et à l'ENS de l'éducation physique et sportive ». Ce projet constitue le premier texte législatif concernant le sport en France, et, bien qu'il continue à susciter un certain nombre d'oppositions dans les milieux sportifs, donne néanmoins une sorte « d'épine dorsale à un édifice jusque-là invertébré » selon le mot de M. Mazeaud.

les cinq ans de l'ONISEP

C'est par une exposition à la mairie du V^e arrondissement de Paris, à l'inauguration de laquelle assistait le ministre de l'Education, René Haby, que l'Office national d'information sur les enseignements et les professions a célébré ses cinq ans d'existence.

Créé par décret le 19 mars 1970, afin de se substituer au BUS, il a précédé la réforme des services d'orientation dont les centres d'information et d'orientation (CIO) sont devenus les meilleurs relais de l'Office et en quelque sorte ses meilleurs utilisateurs.

Si la mission de l'ONISEP est essentiellement de faciliter l'information et l'orientation des élèves et des étudiants, il est plus un instrument de recherche et de production de documentation sur les études, les moyens de formation, les professions. Son directeur, Claude Vimont, ne rappelait-il pas que, chaque année, l'ONISEP produit 7,5 millions de brochures, dont 5,5 millions sont distribués gratuitement dans les établissements scolaires. Claude Vimont a d'ailleurs précisé que, malgré cette masse de production, l'Office « n'a pas encore le sentiment d'avoir rempli pleinement sa mission » tant la demande d'information scolaire et professionnelle est devenue importante. La démocratisation de l'enseignement, la période de très grand brassage social qu'est la nôtre, tout comme l'accélération de l'évolution technologique et, par conséquent, la modification des structures des emplois et du contenu des tâches de chaque métier, en sont, aux yeux du directeur de l'Office, les principaux facteurs.

Il faut encore rappeler que pour sa mission d'études et de recherches, l'ONISEP fait appel au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), organisme qui a été créé au sein de l'Office. Enfin,

ce dernier entretient des liens privilégiés avec les universités et avec l'Agence nationale pour l'emploi.

À l'issue de la cérémonie d'inauguration de l'exposition, René Haby qui, par ailleurs, s'est félicité de l'action de l'ONISEP et a promis non seulement de lui maintenir son appui, mais aussi de lui permettre d'élargir son champ d'action, a déclaré que, si pour beaucoup d'utilisateurs les structures de l'Education manquaient de clarté, les brochures de l'ONISEP avaient le mérite d'être très claires.

professeurs d'éducation physique

Le Syndicat national de l'Education physique de l'enseignement public (professeurs) a tenu son congrès national à Bourges, du 2 au 5 mai dernier :

Le courant syndical majoritaire « Unité et action » a renforcé ses positions en obtenant 70,3 % des voix (+ 5,9 %), contre 15,6 % au courant « Unité, indépendance et démocratie » (- 1 %), 8,7 % à la tendance proche du FUIO (- 4,1 %) et 5,2 % à « L'école émancipée » (- 0,8 %). Le rapport d'activité de la direction sortante a été approuvé par 67,1 % des voix.

* Le SNEP considère que « ces résultats constituent un nouveau coup porté à la politique d'abandon de l'EPS et une réplique aux diversions inacceptables du secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. »

Le Congrès a donc réaffirmé les principales revendications qui sont l'objet de toute son action, à savoir : l'abandon du projet de loi Mazeaud, l'attribution immédiate de 3 000 postes supplémentaires, le rattachement de l'EPS à l'Education nationale. Il a par ailleurs confirmé l'ordre de grève organisée en commun avec le SNEPS pour ce jeudi, 15 mai.

Par ailleurs, le Congrès a décidé une campagne d'action et d'information pour le respect d'horaires permettant un enseignement de qualité, avec pour premier objectif : « Pas de classe avec moins de trois heures d'EPS à la rentrée 1975 ».

UNEF-AJS

L'Union nationale des étudiants de France (tendance « Unité syndicale ») a tenu son soixante-deuxième congrès à Nanterre du 2 au 4 mai en présence de près de trois cents délégués (représentant environ vingt-six mille étudiants) et d'une importante délégation étrangère.

Se félicitant des résultats des élections aux CROUS, où les candidats de l'UNEF ont obtenu 32 % des voix et 74 sièges, l'UNEF fit « un appel à l'unité des étudiants » car, d'après elle, ce succès de représentativité « ne fait qu'exprimer une aspiration profonde des étudiants à l'unité ». Aussi a-t-elle décidé d'entreprendre « des démarches auprès de l'UNEF-Renouveau pour une préparation unitaire de la lutte commune pour la satisfaction de toutes les revendications » qui sont, rappelons-le, le maintien du baccalauréat comme diplôme universitaire, l'abrogation du numerus clausus pour les étudiants en médecine, le maintien des postes au CAPES et à l'agrégation, la reconnaissance du DUT dans les conventions collectives et le refus du projet de réforme des deuxième et troisième cycles.

Refusant de participer aux conseils d'unités d'enseignement et de recherche ainsi qu'aux conseils d'universités qui ne font que « gérer la pénurie », l'UNEF estime néanmoins « positive la création par le secrétariat d'Etat aux Universités d'un Comité consultatif des organisations étudiantes ».

Dans l'immédiat, l'UNEF souhaite consolider sa représentativité lors des élections de la MNEF qui auront

lieu du 28 mai au 11 juin.

André Bergeron, secrétaire général de FO, ainsi qu'un délégué de la CFDT étaient venus apporter leur soutien à ce congrès.

parents d'enfants inadaptés

C'est à La Baule les 2, 3 et 4 mai que s'est déroulée l'assemblée générale de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI) qui réunissait 1 200 délégués de toute la France et des pays francophones. Simone Veil, ministre de la Santé, était venue confirmer le calendrier d'application de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées qui sera votée à la fin de ce mois au Parlement, rappelant que « le gouvernement a pris l'engagement devant le Sénat de mettre en œuvre l'ensemble des textes d'applications d'ici le 31 décembre 1977 », échéance qui apparut beaucoup trop lointaine pour recevoir son approbation.

En effet, si les allocations à l'UNAPEI pour mineurs et pour adultes handicapés à 80 % entreront en vigueur dès le second semestre de 1975, l'extension de l'allocation aux handicapés adultes de moins de 80 % ainsi que la généralisation de l'assurance maladie et l'application des contrats d'aide à l'enseignement privé interviendront en 1976 et ce n'est qu'en 1977 que l'allocation de compensation et la garantie des salaires seront appliquées.

Néanmoins, il est à noter que de nombreux décrets d'application (de trente-cinq à quarante dit-on) seront soumis à l'avis préalable du Conseil national consultatif au sein duquel se trouveront des délégués des associations représentatives des personnes handicapées.

Par ailleurs, Simone Veil a tenté

de rassurer l'UNAPEI sur les dispositions de la loi relative aux institutions sociales et médico-sociales, en précisant que « le nombre des instituts médico-éducatifs ayant des places vacantes en permanence est sans cesse grandissant » et en qualifiant le projet « d'équilibre judicieux » entre les deux impératifs du respect de l'évolution rapide des thérapeutiques et du maintien de l'expérience acquise. Ceci en réponse aux inquiétudes de certains qui craignent que la loi soit un carcan pour la création et la gestion des établissements, estimant même que son but serait de freiner la création des institutions sociales. Simone Veil a signalé à ce propos qu'un article prévoit que « des dérogations à ces normes peuvent être accordées... pour les réalisations de type expérimental », et estimé qu'il ne faut pas « récuser toute notion de normes ».

D'autre part, à propos de la prise en charge par l'assurance-maladie des dépenses des soins médicaux dispensés dans certains établissements « suivant des formules forfaitaires », le ministre a précisé qu'« il n'est pas question de retirer les garanties qu'offre le système de prix de journée... mais qu'il paraît difficile d'alourdir encore les charges que l'on fait peser sur lui ». Simone Veil a d'autre part fait connaître l'intérêt qu'elle porte aux associations tutélaires et les a assurées de son soutien.

Au cours de la dernière réunion de cette assemblée, les rapports ont exprimé les résultats des réflexions de trente-deux groupes de travail notamment sur les thèmes suivants :

- relations du handicapé, de ses parents, avec les établissements et les associations ;

- les amis : leur place dans le mouvement, leur action en faveur des handicapés.

Enfin, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité le programme d'action présenté par le conseil d'administration pour l'année à venir.

informations recueillies par
Catherine Bousquet, Maurice Guillot

le logement des instituteurs

Chaque année, au moment où les instituteurs présentent à l'administration leurs demandes de changement de résidence dans le cadre du mouvement annuel, les questions de logement reprennent un vif intérêt. Nous pensons être utiles aux candidats à une mutation en rappelant les règlements en vigueur en ce qui concerne le logement des instituteurs.

La commune a l'obligation de loger gratuitement l'instituteur. La loi a prévu l'attribution gratuite du logement à l'instituteur et en a fait ainsi un des éléments de sa rémunération.

● L'obligation de la commune est inscrite dans trois textes fondamentaux :

a) la loi organique du 30 octobre 1886 stipule, en son titre, 11, article 14 : l'établissement des écoles primaires, élémentaires publiques est une dépense obligatoire pour les communes. Sont également des dépenses obligatoires, dans toute école régulièrement créée : le logement de chacun des membres du personnel enseignant rattaché à ces écoles ;

b) les lois des 19 juillet 1889 et 25 juillet 1893 sur les dépenses ordinaires de l'instruction primaire publique et les traitements du personnel de ce service, précisent encore dans l'article 4 (modifié par l'article 56 de la loi de finances du 28 décembre 1908) que sont à la charge des communes : l'entretien et, s'il y a lieu, la location des bâtiments des écoles primaires : le logement des maîtres ou les indemnités représentatives ;

c) le décret organique du 18 janvier 1887 indique également dans l'article 12 : toute commune est obligée de fournir aux instituteurs et institutrices publics un local convenable tant pour leur habitation que pour la tenue de l'école, le mobilier de classe et le matériel scolaire.

Les dispositions qui précèdent s'appliquent aux maîtres des écoles primaires élémentaires et maternelles régulièrement créées, en exécution des articles 11, 12 et 13 de la loi du 30 octobre 1886 (écoles du chef-lieu de commune, écoles de hameau, écoles intercommunales, à l'exclusion des CEG).

● Les droits de l'instituteur sont également établis par les lois des 19 juillet

1889 et 25 juillet 1893, dans l'article 7 : indépendamment de leur traitement, les instituteurs et institutrices titulaires et stagiaires ont droit au logement, l'indemnité communale en tenant lieu...

Un avis du Conseil d'Etat en date du 2 juillet 1891 précise :

— que si l'article 4 de la loi du 19 juillet 1889 prévoit la possibilité d'allouer aux instituteurs une indemnité représentative, il ne résulte nullement de ce texte que la nouvelle loi ait entendu modifier le principe de l'obligation imposée aux communes, ni leur laisser un droit d'option qui pourrait, dans bien des cas, être préjudiciable au bon fonctionnement du service public ;

— qu'il appartient dès lors à l'autorité supérieure, lorsqu'elle estime que les maîtres sont dans l'impossibilité de trouver dans la localité un logement convenable, d'obliger la commune à fournir un logement en nature.

Les instituteurs remplaçants, chargés d'un poste vacant, ont droit au logement (ou à l'indemnité communale) sauf dans le cas où cet avantage serait maintenu, à titre personnel, à l'ancien titulaire du poste.

La répartition des logements scolaires a suscité bon nombre de problèmes. La réponse ministérielle du 4 décembre 1963 est généralement considérée comme faisant le point en la matière : « L'attribution et la répartition des logements entre les maîtres sont faites par les municipalités, avec l'assentiment des autorités préfectorales et académiques ; il appartient aux autorités municipales d'apprécier s'il doit être tenu compte d'éventuelles priorités suivant les cas d'espèce. »

Un Conseil municipal ne peut disposer à son gré d'un logement inoccupé.

Si un « logement convenable » est proposé à un instituteur, celui-ci n'a pas le droit d'option entre le logement en

nature et l'indemnité représentative (réponse ministérielle du 9 février 1965). Si l'instituteur refusait un tel logement, il perdrait tout droit et au logement et à l'indemnité représentative.

ce qu'est le logement convenable

Le décret du 25 octobre 1894 définit « le logement convenable » tel que l'a prévu la loi du 25 juillet 1893.

Article premier : le logement convenable, tel que l'a prévu l'article 48, paragraphe 15, de la loi du 25 juillet 1893, doit se composer au minimum :

— pour un instituteur, marié ou non, placé à la tête d'une école primaire élémentaire :

dans les communes de moins de 12 000 habitants, d'une cuisine-salle à manger et de trois pièces à feu ;

dans les communes de 12 000 habitants et au-dessus, d'une cuisine, d'une salle à manger et de trois pièces à feu ;

— pour tout adjoint titulaire ou stagiaire marié et pour tout instituteur placé à la tête d'une école de hameau : d'une cuisine-salle à manger et de deux pièces à feu ;

— pour tout adjoint, célibataire, titulaire ou stagiaire : de deux pièces, dont une à feu.

Tous les maîtres désignés ci-dessus auront à leur disposition soit une cave, soit un débarras servant de cellier et de bûcher ainsi que l'usage de privé.

Article 2. Les dispositions de l'article premier sont applicables aux institutrices exerçant dans les écoles de filles ou dans les écoles maternelles. Toutefois, toute adjointe célibataire, titulaire ou stagiaire, a droit à une cuisine distincte...

A cette réglementation fort ancienne, il convient d'ajouter une instruction du 18 janvier 1887 précisant que le logement de l'instituteur doit avoir une super-

ficile de 70 à 90 m². Par la suite, quelques « améliorations » ont été apportées aux textes de base : une instruction du 15 janvier 1927 (art. 56) concernant les écoles maternelles, précise que les pièces mesureront « autant que possible 4 m de côté ».

Les Instructions les plus récentes (20 août 1973) ont défini de nouvelles normes pour la construction des écoles élémentaires. En ce qui concerne les logements de fonction, ils devront respecter les dispositions du décret du 14 juin 1969 sur les constructions des bâtiments d'habitation. Les constructions nouvelles doivent avoir 14 m² et 33 m² par habitant pour les quatre premiers occupants et 10 m² et 23 m² par habitant supplémentaire. De plus, les locaux d'habitation, outre les pièces habitables, doivent comporter la cuisine, la salle de bains, les W.-C., un séchoir ventilé et éclairé (2 m²), un cellier (4 m² environ) ou une cave, un local pour voiture d'enfants, un local pour le dépôt des poubelles. L'isolation phonique, les revêtements de sols et de murs, le chauffage, l'installation électrique et les équipements divers font également l'objet de réglementation ou recommandations précises.

droits et devoirs de l'occupant

● Les directeurs et directrices d'école sont tenus d'occuper effectivement en permanence les logements de fonction mis à leur disposition par la commune. Dérogation à cette règle est accordée aux ménages de directeurs et directrices exerçant dans la même commune ou dans deux communes limitrophes. En ce cas, le droit à l'indemnité de logement reste fixé par le décret du 21 mars 1922 (art. 3) et par la circulaire ministérielle du 19 février 1923. Toute autre demande de dérogation dûment explicitée, sera soumise par écrit à l'appréciation de la CAP départementale.

Outre la dérogation prévue en faveur des ménages de directeurs : l'autorisation de ne pas occuper le logement de fonction pourra être accordée, en certains cas exceptionnels et notamment au directeur proche de la retraite et propriétaire d'un appartement ou d'une maison suffisamment proche de l'école où il exerce.

● Le logement étant un logement de fonction attribué dans l'intérêt du service, l'instituteur n'a pas le droit d'en disposer en faveur d'un tiers à titre onéreux, ni

même à titre gratuit. La jouissance du logement cesse avec les fonctions de l'instituteur (changement de poste, admission à la retraite, décès).

Il est admis que pendant les grandes vacances, l'instituteur peut échanger son appartement, avec l'autorisation de la municipalité. Sa responsabilité pécuniaire se trouverait engagée dans le cas de dégâts commis par les occupants.

Il est admis également que l'instituteur peut loger ses parents, sous réserve qu'ils lui soient à charge ou que leur état de santé, notamment en raison du grand âge, justifie cette cohabitation. Toute extension à un autre degré de parenté ne pourrait être que circonstancielle et provisoire et exigerait dans le cas con-

traire, l'accord préalable du maire (par exemple : neveu en cours d'études dans la localité).

● L'entretien du logement est à la charge de la commune. L'instituteur à toutes les obligations du locataire : ramonages, menues réparations, dégradations provenant d'accidents domestiques.

● L'instituteur doit souscrire une police personnelle d'assurance, tant en ce qui concerne son mobilier personnel que pour être garanti contre les recours éventuels de la commune en cas de sinistre causé par sa négligence ou son imprudence.

René Guy

au Journal officiel

En réponse à une question écrite, posée au Sénat, par Georges Cogniot sur « l'état de la réalisation de la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à seize ans pour chacune des années scolaires 1970-1971 à 1974-1975 », le ministre de l'Éducation vient d'apporter dans le Journal officiel (débats parlementaires, Sénat, n° 16 S du 16 avril 1975) un certain nombre de précisions.

Les chiffres donnés distinguent l'enseignement à temps plein donné dans les établissements publics du premier et du second degrés, y compris les SES et l'enseignement spécialisé, et dans les établissements privés de même niveau, et l'enseignement à temps partiel, public et privé, donné dans les CET à temps réduit, les sections d'éducation professionnelle, les cours professionnels et les centres de formation d'apprentis, l'enseignement par correspondance, du CNTE, n'y étant pas inclus.

Des pourcentages ont été établis, à partir de la population totale par âge, telle qu'elle est donnée par les estimations de l'INSEE sur la base du recrutement. Ces taux font apparaître que la scolarisation entre quatorze et seize ans est encore assez loin d'être totale aujourd'hui. On peut les résumer dans le tableau suivant :

âge	scolarisation	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975
14 ans	totale	90,1	92,9	93,8	93,8	95,2
	partielle	4,1	2,8	0,9	—	—
	reste	5,8	4,3	5,3	—	—
15 ans	totale	80,4	83	87,3	87,2	90,1
	partielle	10,5	9,2	6,3	—	—
	reste	9,1	7,8	6,4	—	—
16 ans	totale	62,6	64,7	67,1	66,2	66,6
	partielle	12,7	12	10,7	—	—
	reste	24,7	23,3	22,2	—	—

Pour 1973-1974 et 1974-1975, les chiffres fournis sont des estimations minimales. Les renseignements sont incomplets pour la scolarisation à temps partiel.

PLUS DE 100 COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE à la MAISON des BIBLIOTHEQUES parmi ses 100 MODELES VITRES



Superposables - Juxtaposables
Démontables - Accordables
Etroits - Large - Profonds

★

Comment Superposer

Tous nos meubles de MÊMES LARGEURS, de profondeurs et hauteurs différentes peuvent être posés l'un sur l'autre SANS AUCUNE FIXATION.

Comment Juxtaposer

Tous nos modèles de MÊMES PROFONDEURS mais de hauteurs et largeurs différentes peuvent être juxtaposés SANS AUCUNE FIXATION.

★

SPÉCIALITÉ DE RUSTIQUES MEUBLES DE STYLE

★

MODÈLES "FORMATS DE POCHE"

★

DÉPARTEMENT SUR MESURES

NOS PRIX SONT IMBATTABLES

VISITEZ NOS EXPOSITIONS

ouvertes tous les jours - même le samedi
(*sauf le lundi matin **sauf le lundi)

EN FRANCE

BORDEAUX - 10, rue Bouffard
CLERMONT-FD - 22, r. G. Clémenceau
GRENOBLE - 59, rue Saint-Laurent*
LILLE - 88, rue Esquermoise*
LYON - 9, rue de la République

MARSEILLE - 109, rue Paradis*
NANTES - 9, rue J. J. Rousseau
NICE - 8, rue de la Boucherie
RENNES - 18, quai Emile Zola**
TOULOUSE - 2, 3, quai de la Daurade

A L'ÉTRANGER

BELGIQUE - BRUXELLES 1000 - 54, rue du Midi
LIEGE 4000 - 47, bd d'Avroy
PAYS-BAS - BUSSUM - 3 Slochterenlaan, P.O. Box 478
PORTUGAL - FARO - rue Infante D. Henrique 91 - 1 Esq.
CANADA - MONTREAL - 357 E - P. Q. - 10,485 bd St-Laurent

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

La plus moderne des maisons spécialisées

"en Montparnasse" 61, rue Froidevaux - 75014 PARIS

Magasins ouverts TOUS LES JOURS MÊME LE SAMEDI de 8 h. 30 à 19 heures sans interruption.

M^o Denfert-Rochereau, Galté, Raspail, Edgar-Quinet - Autobus 28-38-58-68

BON POUR CATALOGUE GRATUIT

Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES VITRÉES contenant tous détails, hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, demande de devis, etc.

M _____
à _____

EN 23

ou appelez le

633.73.33

RÉPONDEUR AUTOMATIQUE
(même la nuit et les jours fériés)

à la recherche du passé

Un siècle d'existence.
Un an de rajeunissement.
L'École française de Rome célèbre cette année un double anniversaire : celui de sa fondation en 1875 et celui de ses nouveaux statuts définis par décret en 1974.

Cet établissement supérieur — indépendant de la Villa Médicis réservée aux artistes — accueille chaque année un nombre restreint de chercheurs dont les travaux exigent un séjour en Italie : archéologues et historiens triés sur le volet.

Longtemps considérée comme un repaire de savants chevrotants, élément de prestige onéreux, l'École française de Rome renonce aujourd'hui à la tour d'ivoire où elle s'était enfermée. Grâce notamment à son actuel directeur Georges Vallet, elle s'ouvre délibérément au monde extérieur. Démarche qui curieusement constitue en même temps un retour aux sources.

Aujourd'hui solidement implantée, l'École française de Rome a eu une naissance difficile. Deux événements président notamment à sa création :

- le passage sous contrôle allemand (en 1871) de l'Institut de correspondance archéologique de Rome ;
- l'unification de l'Italie et les perspectives scientifiques qui en découlent, en particulier dans le domaine des fouilles antiques.

La France se devant d'être présente à Rome, un décret du 25 mars 1873 apporte une solution hybride en instituant un séjour d'un an à Rome, pour les membres de l'École française d'Athènes (créée en 1846). Préparation latine aux études helléniques qui aboutit à la venue dans la capitale italienne de « romanistes » purs. Cet état de fait est reconnu en 1874 avec la création de l'École d'archéologie de Rome, indépendante d'Athènes.

Outre son sous-sol truffé d'histoire, la péninsule possède de nombreuses richesses encore mal connues. L'influence byzantine, la Renaissance... attirent les savants. En novembre 1875, l'École est définitivement fondée. Son premier directeur, A. Geffroy, en définit les tâches spécifiques : « Nous nous appelons École française de Rome et non École d'archéologie ; nous sommes une école d'érudition, dont le cadre paraît devoir se modeler d'après les ressources très variées qu'offrent non seulement le sol, mais les bibliothèques et archives d'Italie. »

Ambitieux, austères, « laborieux et graves », les membres de l'École française s'installent dans le Palais Farnèse, au centre de Rome. Peu nombreux à l'époque, ils ont leur chambre dans cette sombre et majestueuse bâtisse Renaissance,

aux dimensions imposantes. Aujourd'hui, seul le directeur habite le Palais, dont les locaux sont partagés avec l'ambassade de France (1).

Les dangers de l'isolationnisme étaient grands. Les membres de l'École française y cédèrent quelque peu. Encouragés en cela par leurs recherches, essentiellement tournées vers le passé : Antiquité et Moyen Âge (les deux dernières guerres ne sont pas non plus totalement étrangères à cette attitude de repli).

Publiés l'année dernière, trois décrets rendent à l'École française de Rome sa vocation première : elle a une « mission de recherche, de formation et d'information », ce troisième point étant essentiel. Le champ de ses activités est également élargi. Il englobe désormais l'étude de « l'Italie moderne et contemporaine ». Innovation qui permet, par exemple, la prochaine venue à Rome d'un chercheur travaillant sur « l'histoire du fascisme à travers le cinéma ». Cette réforme était indispensable pour insuffler un esprit nouveau à l'École.

les quinze Farnésiens

Georges Vallet s'en déclare très satisfait : « Désormais notre extension s'effectue dans trois directions : le temps (de l'Antiquité à nos jours), l'espace (participation à des fouilles dans tout le Bassin méditerranéen), le modernisme (vers l'usage de l'informatique dans l'exploitation des documents. » Signalons un quatrième sujet de satisfaction : l'augmentation du nombre des membres et l'octroi de bourses d'études.



Ils étaient six en 1960. Aujourd'hui, les membres de l'École française de Rome sont quinze. Nommés pour un an par une commission d'admission, ils obtiennent facilement de « rempiler » deux autres fois. Jusqu'à l'année dernière leur recrutement était presque exclusivement parisien. En effet, les écoles normales supérieures (Ulm et Sèvres) ainsi que l'École des Chartes et l'École pratique des hautes études présentaient leurs meilleurs éléments. Le major de la promotion était en général automatiquement admis. Très élitique, ce recrutement a été assoupli en 1974. Il s'effectue maintenant sur dossier — et non plus sur présentation par les écoles — donnant ainsi davantage de chances aux universitaires, aux chercheurs du CNRS... Quelques impératifs néanmoins pour faire acte de candidature : être agrégé, posséder le diplôme de docteur, d'archiviste paléographe ou s'être distingué par ses travaux. Conditions *sine qua non* qui font, malgré tout, de l'École française l'anti-chambre romaine d'une caste de latinistes érudits.

Logés en ville, les membres de l'École perçoivent le traitement d'un professeur à l'étranger, plafonné au quatrième échelon. Ce qui leur laisse une certaine aisance, sans leur permettre néanmoins de mener la « dolce vita » !

En poste à Rome pour y poursuivre des recherches personnelles, les membres sont aussi tenus de

participer aux tâches collectives de l'établissement. Qu'ils quitteront avec le titre (très honorable) de « Farnésiens ».

L'École dispose également, depuis cette année, de soixante mensualités de bourse (peut-être cent vingt en 1976). De l'ordre de 230 000 livres (1 500 F), ces bourses vont permettre à de jeunes chercheurs, en cours de thèse de troisième cycle par exemple, de venir travailler un, deux ou trois mois, voire un an, à Rome. Ils seront vraisemblablement hébergés dans l'annexe de l'École, un palais de la place Navone acheté en 1968... et toujours en cours d'aménagement. C'est seulement l'année dernière que les crédits ont été débloqués, par le secrétariat d'Etat aux Universités.

Enfin, des chercheurs étrangers peuvent être admis, à titre exceptionnel. Succès limité — deux membres en dix ans — qui s'explique notamment par le nombre impressionnant d'instituts étrangers à Rome.

la pelle et la plume

Tout le monde fouille en Italie. Même dans les « caves » du Palais Farnèse, où l'École française a repris un chantier commencé à la fin du siècle dernier.

En réalité, les fouilles effectuées en Italie par les membres de

L'École française de Rome est un établissement public national, rattaché directement au secrétariat d'Etat aux Universités. Elle est administrée par un conseil d'administration de dix-neuf membres et dirigée par un directeur (nommé pour six ans, renouvelable) assisté d'un conseil scientifique. Les décrets de 1974 ont instauré trois postes de directeurs d'études, qui secondent le directeur.

l'École sont assez récentes. L'ouverture des deux chantiers concédés à la France — Bolsena (Latium) et Mégara (Sicile) — datent de la fin de la seconde guerre mondiale.

Situé à cent cinquante kilomètres au nord de Rome, Bolsena est en quelque sorte le « chantier-école ». « Des agrégés de lettres en repartent archéologues patentés », affirme le directeur des études médiévales, M. Vauchez.

Près de Syracuse, à Mégara, les membres s'acharnent, centimètre par centimètre, à mettre au jour les restes d'une colonie grecque implantée au VIII^e siècle avant notre ère... Chaque découverte — du plus anodin morceau de vase aux nécropoles les plus fabuleuses — appartient intégralement à l'Etat italien. Tout est déposé à la « surintendance » des monuments historiques et des sites archéologiques.

A côté de ces fouilles propres à l'École, se développent de plus en plus des recherches en coopération. Avec l'Italie, tout d'abord : à Marzabotto, où l'on dégage une cité étrusque ; elle gardait autrefois le débouché de la plaine d'Emilie... En Sicile, à Brucato : là, une équipe de l'université de Palerme déblaye avec des membres (ou d'anciens membres) de l'École française de Rome, un village abandonné du XI^e siècle. L'archéologie médiévale est un domaine neuf. Le but de ce type de chantier : déterminer les conditions de vie des populations du Moyen Age. Recherches dites « de culture matérielle » qui seront amenées à se développer.

L'École française de Rome travaille également avec d'autres pays que l'Italie (2). A la suite de divers accords conclus avec les Etats concernés, des chantiers mixtes ont été ouverts en Yougoslavie

(sur le site de Sirmium près du Danube) et en Tunisie (Bulla Regia). Les Farnésiens ont également participé à l'opération « sauver Carthage » dans le cadre de l'Unesco.

Remuer la terre, et faire parler les archives... Le deuxième grand volet des activités de l'Ecole française de Rome concerne les publications. La plus ancienne : celle des « registres des papes du Moyen Age ». Entreprise vers 1880, lorsque les archives du Vatican furent ouvertes au public, elle se poursuit encore aujourd'hui. Travail de bénédictin où l'informatique rendrait de précieux services, surtout pour établir des index.

Les membres sont également tenus de publier un article (au moins) à la fin de leur première année romaine. Bilan des travaux, mémoires, etc., sont regroupés dans « Les mélanges ». Une « Collection de l'Ecole française de Rome » se développe parallèlement. Elle est consacrée à des études diverses, comme « Les affaires de M. Jucundus, banquier à Pompéi ».

Enfin, les Farnésiens voient leur thèse d'Etat publiée — aux frais de l'Ecole — dans la BEFAR (3). Privilège onéreux : ces ouvrages ont parfois 1 500 pages ! Nullement épargnée par la crise du papier, l'Ecole envisage de limiter cette pratique : les thèses devront être moins touffues, sinon les frais d'édition ne seront que partiellement pris en charge !

à grand projet... petit budget

L'Ecole française de Rome n'échappe pas à la règle générale : l'intendance ne suit pas. Pour Georges Vallet, l'acrobatie consiste à « mener à bien la réalisation des tâches nouvelles assignées à l'Ecole, sans un centime de plus ». Le budget global de l'institution, attribué par le secrétariat d'Etat

aux Universités, est reconduit d'année en année, sans relèvement sensible. Sur les cinq millions dont elle dispose, l'Ecole consacre actuellement trois millions aux dépenses « personnel » (administratif, membres, employés locaux...). Les deux millions restant couvrent les dépenses « fonctionnement » : les fouilles (matériel, ouvriers, missions), les publications (dont la vente constitue des recettes propres à l'Ecole) et la bibliothèque. Ce secteur est d'ailleurs le plus défavorisé, malgré ses 120 000 volumes. Assez peu préparée à aborder des sujets contemporains, la bibliothèque du Palais Farnèse est, semble-t-il, prise en défaut sur ce point.

Les difficultés financières n'empêchent pas de faire des projets. Parmi eux, l'organisation à Rome — en liaison avec le CNRS — d'un dépôt de micro-fiches où seraient, entre autres, répertoriées les revues d'histoire locales, très abondantes.

Devenir « une institution au service de la recherche à Rome ». Tel est l'un des objectifs de Mme Poinçon de La Blanchardière, responsable de la bibliothèque. Ses ouvrages étaient à l'origine réservés aux seuls membres de l'Ecole. Aujourd'hui, elle peut accueillir, comme l'ensemble des bibliothèques de Rome, des lecteurs étrangers et des professeurs désireux d'y organiser des séminaires. Cet assouplissement souligne la volonté des responsables de l'Ecole de mettre l'accent sur la coopération scientifique.

« Multiplier les échanges, de publications, de personnes... » : Georges Vallet souligne l'importance de la plate-forme romaine. « Le savant ne doit plus travailler en vase clos. Il faut créer une zone de contacts... Or, nous occupons une position charnière : Rome est en quelque sorte le relais entre le monde de l'Est et la Méditerranée... »

L'Ecole française de Rome intensifie aujourd'hui une politique

d'ouverture dont Jérôme Carcopino a été l'un des meilleurs animateurs. Séminaires, colloques, congrès fournissent plusieurs fois par ans « l'occasion de rencontres fructueuses » au plan international.

Par ailleurs, les membres (et les anciens) restent en contact quasi-permanent avec leurs collègues romains : chercheurs italiens ou étrangers installés dans la Ville éternelle.

Hélas, tout se perd, même l'aura de prestige qui accompagnait le titre de Farnésien. Parmi les soucis de Georges Vallet : le « reclassement » de « ses » membres. « Les difficultés provoquées actuellement par la situation des universités (postes bloqués) obligent à poser le problème des « débouchés » pour la sortie de l'Ecole... « Il faut éviter que des investissements importants soient plus ou moins perdus ». Ce problème — récent — devient de plus en plus aigu. « Tout l'avenir d'institutions comme la nôtre est en fait conditionné par les solutions qui y seront apportées. » Ce dossier est actuellement entre les mains de Raymond Le Bris, directeur de cabinet de Jean-Pierre Soisson.

Rome, Athènes, le Caire, Madrid... Les écoles françaises à l'étranger sont-elles un luxe réservé à l'élite de l'élite ? Leur axe de recherches est-il trop spécifique pour participer au développement de notre société ? Par la réforme qu'elle a entreprise l'année dernière, l'Ecole française de Rome s'efforce de démontrer le contraire. Mais, là aussi, tout est (notamment) question d'argent ! Et il faudra du temps pour juger.

Catherine Guigon

(1) A Rome, comme à Paris, les ambassades des deux pays sont logées dans des propriétés appartenant au pays d'accueil. Moyennant un loyer annuel symbolique : une lire, un franc !

(2) Il est regrettable que l'Ecole n'effectue aucune fouille sous-marine. Elle n'en a, paraît-il, pas les moyens.

(3) Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome.

vivre en communauté

« Royaume de Dieu », « Le petit paradis », « Le grand refus »... loin des villes et de la société de consommation, des jeunes cherchent, dans des communautés, une autre forme d'existence. Que peut-on conclure de ces expériences, dont il ne semble pas que les résultats soient bien encourageants ? A l'occasion d'un livre récent de Hélène Colin et Michel Paradelle, on peut se demander si la faute en est à la société ou à l'éducation.

ON SAIT le besoin de changement social — et spécialement dans la relation enfant-adulte. Après Mai 1968, des expériences de vie communautaire ont été tentées par les contestataires les plus passionnés. Il est intéressant aujourd'hui de voir ce qu'ont pu donner ces tentatives.

Dans *Les jeunes et le mouvement communautaire* (1), les deux auteurs ont étudié trois communautés qui cherchent à s'organiser en dehors du cadre des institutions actuelles. Il y a à la fois contestation et refus de la société dite « de consommation » et désir de s'émanciper des contraintes et de libérer l'individu. Cet ouvrage veut se situer dans la ligne des études de socio-culture et d'ethnologie, dans une approche psychanalytique, dont Gérard Mendel rappelle les perspectives dans sa préface.

Dans une petite communauté, intitulée « Royaume de Dieu », animée par un couple ayant enfants et secondé par des prêtres, le désir de revenir à la nature et à l'amour de Dieu est proclamé. Installée dans une chartreuse dite de Saint-Marc, elle reçoit des hôtes soucieux de nourriture végétarienne, de pain complet, etc. On se réfère à la Bible et à saint Paul pour affirmer la valeur de l'amour dans une communauté. On voit dans le malaise de la civilisation actuelle l'esprit du « Mal » et le « Diable ». Il est donc nécessaire revenir « en arrière », de retrouver une sécurité psycho-affective dans la soumission

au « Père divin », de redevenir enfant soumis à Dieu. C'est-à-dire, en fait, sans que ce soit dit, de refuser de devenir adulte.

Cette soumission au Père divinisé s'efforce de compenser la perte de la mère. Ainsi se rétablit une hiérarchie paternaliste autoritaire où la femme et l'enfant sont infériorisés et soumis. L'éducation sera culpabilisante des « mauvaises » pulsions. La consolation sera un retour à la mère dans la vie communautaire. Dès lors le conflit œdipien apparaît ici sans issue. L'expérience de Saint-Marc se révèle comme une régression dans le désir de fuir les contraintes contestées de la société actuelle. Loin de libérer l'individu, elle l'infantilise et le soumet. Il serait intéressant de connaître les problèmes personnels des animateurs, mais il est évidemment difficile d'en parler sans une psychanalyse de ceux-ci, psychanalyse évidemment impossible.

La seconde communauté étudiée, qui s'intitule « Le petit paradis » évoque elle aussi l'amour de la nature. On y cite le mot de Rousseau :

« O nature, O ma mère ;
Me voici sous ta seule garde »

Cette communauté de « Compagnons de la nature », qui s'est installée dans le Canigou à 850 mètres d'altitude dans un vieux prieuré, se veut un « havre de paix » où l'on reçoit des vacanciers. On y impose un programme de travail, de discussions, de chants, de méditations. Il s'agit de retrouver en

soi un « Moi profond », une communion avec la nature, une communion dans le vrai et le bien. Apparaît ainsi une régression vers la « Mère Nature », bien suprême. Mais la bonne mère nature impose aussi la mort, et l'angoisse apparaît avec l'image d'une mère dure. L'absence d'image du père rend plus angoissante la tension intérieure. On utilise le yoga pour essayer de réduire l'angoisse. Mais la peur des « forces du mal » réapparaît et, disent les animateurs, il faut toujours lutter contre elles.

Ainsi on retrouve ici les mêmes facteurs de tendances psychotiques qui apparaissent sous-tendre la première expérience. Loin de libérer l'individu, elles le soumettent à ses fantasmes les plus primaires.

« Le grand refus » ou « Communauté de Frayssinous » apparaît assez différente des deux précédentes communautés. Elle reprend le thème de Mai 68 :

« Ne changeons pas de maîtres,
Devenons les maîtres de notre
[vie.] »

Installée en Aveyron, dans une ferme où les automobilistes n'accèdent pas, elle se veut résolument opposée à la société « de consommation » et veut créer une nouvelle forme de vie où l'on ne consommerait que ce que l'on produirait. Sur ce plan l'échec apparut assez vite, la plupart des participants arrivant sans argent, vivant sur la caisse commune. D'où tensions et agressivité. La présence de couples posa également des dif-

difficultés relationnelles. Telle fille se trouva en présence de plusieurs garçons. Par ailleurs, on rejetait la famille « base de la société capitaliste ». La tentative de « communauté sexuelle » ne put aboutir. Le père éliminé, l'angoisse fut renforcée et les problèmes individuels en furent aggravés.

La recherche de nouvelles valeurs communautaires fut poursuivie, révélant bien le besoin de directives et de sublimation. Mais affirmer que « vivre suivant son désir » c'est vivre libre peut puiser dans une régression sur le plan inconscient vers la toute-puissance du désir pré-génital. Invoquer les théories de Wilhelm Reich pour justifier cette régression à la mère et affirmer qu'aucune « morale ne saurait justifier une régression sexuelle » supposerait que l'on ait d'abord résolu le conflit œdipien inconscient. Or il apparaît bien que, chez la plupart des participants, leur contestation puise dans leur propre angoisse plus que dans un comportement constructif et rationnel, bien que cette recherche de nouvelles valeurs communautaires qui caractérise « Le grand refus » distingue cette communauté des deux précédentes. Elle vise au moins à libérer femme et enfant dans la vie communautaire.

Sans doute le choix limité de ces trois communautés ne permet pas d'aboutir à des conclusions. Sinon qu'elles semblent hypothéquées, dès le départ, par les motivations inconscientes des participants plus que par une action créative. Animateurs et stagiaires semblent se débattre dans leur propre conflit œdipien qu'ils projettent dans la contestation sociale. Il reste que ces contestataires apparaissent comme des produits et des victimes de notre société et spécialement de notre éducation. Ces victimes recherchent une reconnaissance personnelle dans les ten-

sions de leurs difficultés névrotiques ou psychotiques.

Ce qu'il faut retenir de ces expériences et de ces réactions, c'est le besoin fondamental d'une libération de l'individu d'interdits sociaux et surtout éducatifs chez l'enfant, qui ajoutent à l'angoisse inconsciente, en sacrifiant l'autorité patriarcale dans le réel. Par cette soumission hiérarchisée, les individus doivent refouler leurs pulsions pour s'adapter aux contraintes sociales, familiales et économiques, contraintes limitant les satisfactions psycho-affectives et relationnelles.

Il importe de ne pas laisser aux seules victimes perturbées de cette société d'en tenter une transformation. D'autant que, du fait de leurs propres difficultés, leurs tentatives sont vouées à l'échec. C'est d'abord par une préparation dès l'enfance à l'apprentissage à l'autonomie et à la dédramatisation dans le réel de l'angoisse œdipienne que le futur adulte pourra accéder à une société communautaire et de libre participation, où l'enfant, la femme et

l'homme seraient considérés comme personnes à part entière. Ce qui suppose aussi que les psychanalystes ne maintiennent pas trop rigide la nature de l'angoisse œdipienne telle qu'elle est vécue dans la société traditionnelle patriarcale que Freud a connue. L'évolution de la vie et des sociétés montre que cette angoisse peut également évoluer et être vécue de bien des manières dans le réel, ces variations dépendant d'abord du mode de relations parents-enfants-société dès l'aube de la vie. Ce qui a pu faire dire à Roheim que le type de société et de culture dépendait du type d'éducation. Ce que nous nous sommes efforcé de montrer dans notre propre travail sur la nécessaire mutation psychanalytique de l'éducation (2).

Georges Mauco

(1) Hélène Colin et Michel Paradelle, *Les jeunes et le mouvement communautaire*. PUF, 1974, 196 p., 32 F.

(2) *Education et sexualité* (Colin, 1975) et *La paternité* (Editions universitaires, 1973).

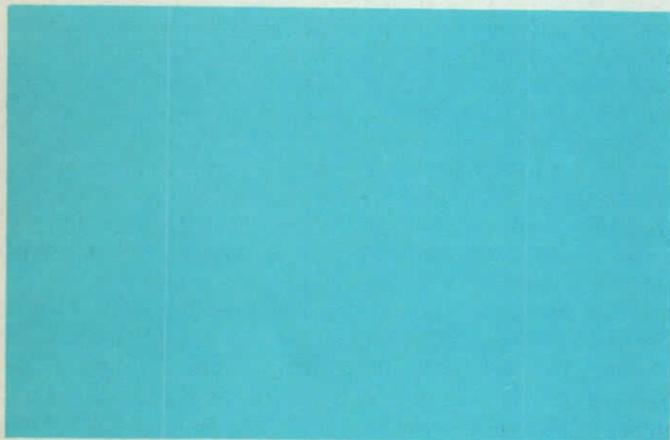
"Jeunesse en rupture"

Une nouvelle revue à parution trimestrielle, « Autrement », vient de voir le jour (1). Consistante, puisqu'elle comporte quelque 150 pages, elle entend se consacrer, comme le précise son directeur-rédacteur en chef, Henri Dougier, « à l'étude des mutations culturelles et sociales », en donnant la parole à de jeunes chercheurs, journalistes, universitaires et praticiens « qui, dans la vie quotidienne, agissent et pensent autrement, dérangent par leurs idées, leurs comportements et leurs actes ». Privilégier les sciences de l'homme et les expériences concrètes sera sa ligne dominante en utilisant, entre autres, les travaux de groupes de réflexion tels que « Club de Rome », « Futuribles », « Groupe des Dix ».

Le premier numéro donne immédiatement la mesure par une grande enquête sur le phénomène « jeunesse » sous le titre « Jeunesse en rupture : dupes ou prophètes », en abordant le problème de façon approfondie sous tous les angles : toxicomanie, suicide, délinquance, répression, marginalité, bandes, emploi. Bref, une véritable radiographie de notre société qui a du mal à assimiler le mal de vivre de sa jeunesse. La revue consacre également une « autopsie » à la crise de l'armée, et s'achève par une « Lettre d'information » constituée de flashes, notamment sur les écoles parallèles et les nouvelles méthodes pédagogiques. Si elle tient ses promesses, cette nouvelle revue sera un excellent et sérieux outil pour tous les éducateurs.

(1) 120, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06. Le numéro : 22 F. Abonnements : France, 80 F - étranger, 100 F.

entre bac



et fac

Troisième trimestre. Bientôt, oui bientôt, le bac : ça va bachoter dur dans les chaumières. Imaginons qu'ils soient nombreux à être reçus. Les voici tout contents : c'est la fin du secondaire. Les voici « grands » enfin, presque des étudiants. Presque, parce qu'à la vérité s'ils ne sont plus des élèves, ils ne sont pas encore des étudiants. Par encore de manière durable, en tout cas. Rien n'est joué, il va falloir travailler d'arrache-pied, se distinguer d'entre la masse anonyme pour se maintenir. Il va falloir payer.

Entre le secondaire et le supérieur, temps suspendu, s'ouvre une faille où tout est possible. Les commerçants, alors, y grapillent à l'aise, tirant à eux la couverture dorée des gros sous.

Patrick Noël et Gérard Larguier sont de ceux-là, qui « vendent » aux futurs étudiants des stages de « recyclage » avant le supérieur. Ils ont créé, il y a peu, un établissement privé — l'Institut supérieur de préparation aux études supérieures (IPESUP) — qui fait la pige à bien de méchants marchands. Car eux, au moins, sont honnêtes et lucides. Anciens Normaliens supérieurs, physiciens, ils ont consciencieusement étudié le « marché » et la demande réelle. Ils s'efforcent de fournir les meilleures « prestations » possibles, poussant au maximum le rapport « qualité-prix ».

Oui, aussi choquant que cela puisse être, telle est la réalité toute crue. A qui la faute ?

● **Comment vous est venue l'idée de créer l'Institut de préparation aux études supérieures ?**

Cela s'est fait de manière tout à fait fortuite. Nous n'avons pas créé d'emblée notre propre établissement. Au départ une association d'étudiants en pharmacie est venue nous trouver — ainsi que d'autres personnes — pour mettre sur pied un stage de préparation aux études de pharmacie à l'intention des élèves qui venaient d'avoir leur bac. La première année il y a eu 9 inscrits, deux ans après on en avait 154, quatre ans après 250. C'est ce qui nous a permis de nous rendre compte qu'il existe un véritable marché pour ce genre de prestation. Cette année d'ailleurs ce sont près de 1 000 étudiants qui ont suivi des stages de cette sorte, que ce soit chez nous ou chez des concurrents. Or, cette année, il y a eu environ 7 000 inscriptions en médecine et environ 2 000 en pharmacie. On peut donc considérer qu'environ un étudiant sur neuf suit un stage de recyclage avant d'entreprendre des études de pharmacie ou de médecine.

A l'origine donc, nous étions des professeurs salariés au sein d'une équipe. Mais très rapidement nous nous sommes rendu compte que nous avions des prédispositions pour ce genre d'activité et, d'enseignants, nous sommes devenus organisateurs, en restant tout de même encore dans le cadre de l'association d'étudiants d'origine. Très rapidement aussi cette activité, qui n'était, en quelque sorte, qu'accidentelle et très mi-

neure, est devenue importante, un véritable département qui ne donnait pas seulement des cours de recyclage en début d'année, mais s'est mis très vite à dispenser des cours tout au long de l'année, cours de soutien, cours de préparation aux examens, etc. Le développement a été tel que nous en sommes venus à envisager la création d'un organisme indépendant : ce fut l'IPESUP.

● **Vous n'avez jamais envisagé d'organiser ces stages de recyclage au sein de l'université ?**

Notre initiative a intéressé des personnalités de l'université de médecine qui ont déploré qu'on ne fasse pas cela dans le cadre de cette institution. Plusieurs tentatives, en fait, ont eu lieu, qui toutes, ou presque, ont avorté. Il est arrivé d'ailleurs que nos cours coexistent dans les locaux de l'université avec des cours similaires organisés gratuitement. Mais toujours la préférence des étudiants est allée aux nôtres, qui pourtant étaient payants.

● **Et à quoi attribuez-vous ce succès ?**

Sans doute y a-t-il plusieurs raisons. D'abord ce genre de cours apparaît à beaucoup d'assistants comme une corvée à laquelle ils essayent d'échapper. D'autre part, comme ils sont amenés à les faire en dehors de leurs horaires statutaires, à des périodes où, d'ordinaire, ils sont en vacance, ils ont eu tendance, pour certains, à les traiter un peu « par dessous la jambe ».

Mais surtout, l'université

s'est mal organisée en dispensant ces cours à des groupes d'étudiants tout à fait hétérogènes. On a supposé que, puisqu'ils venaient d'obtenir leur bac, ces futurs étudiants étaient tous à peu près du même niveau et que leur seule préoccupation était de se recycler correctement dans les matières scientifiques (maths, physique, chimie). Or c'est certainement une erreur. Nous nous préoccupons avant toute chose de composer des groupes d'étudiants de niveau homogène : entre deux élèves qui sortent d'un bac A, il peut y avoir en réalité de grandes différences. Tout dépend en fait du cursus qu'ils ont accompli avant : un élève qui a fait seconde A, 1^{re} A et terminale A n'a pratiquement jamais fait de maths ; un autre qui a fait seconde C puis 1^{re} D et terminale A4 peut effectivement avoir besoin d'un recyclage en maths, mais il ne part absolument pas sur les mêmes bases. Pour quelqu'un qui a suivi une filière A depuis le début, au moment du recyclage il en est à revoir les fractions, des notions du programme de 3^e, de 4^e et même antérieures... Tandis qu'avec un élève qui est passé de C en D puis en A, on peut imaginer que tout de même un important travail mathématique a déjà été fait.

Finalement il n'est pas très difficile de mettre sur pied un petit test pour évaluer le niveau de chaque futur étudiant et de former ainsi des groupes de niveau. C'est même nécessaire car, sinon, on fait le cours pour la moitié d'un groupe et il y a toujours une autre moitié qui n'est pas contente.

● Quelle est la demande qui vous est faite le plus souvent ?

Les demandes ont beaucoup évolué au cours des cinq dernières années. Avant elles émanaient essentiellement de littéraires : beaucoup d'entre eux s'inscrivaient en médecine tout en sachant qu'il leur serait absolument nécessaire de se recycler dans les matières scientifiques.

Aujourd'hui les choses ont changé. Les étudiants sont conscients du fait qu'avec un bac D « passable » — 10 en maths, 10 en physique — ils vont presque à coup sûr à l'échec en première année de médecine. D'ailleurs, tout concourt à le leur faire savoir, notamment les statistiques qui leur sont remises lors de leur pré-inscription. Ils savent ainsi que moins de 15 % d'entre eux ont des chances de succès. Les bacs D dans leur ensemble remportent à peu près 30 % de succès en première année, 40 % dans certaines universités. Beaucoup d'étudiants qui ont cependant envie de faire médecine, considèrent que les études sont déjà assez longues pour qu'il ne soit pas nécessaire de perdre, en plus, une année dès le départ. Ils cherchent donc une solution, ils cherchent à se garantir le maximum de chances. En fait, si des établissements comme le nôtre n'existaient pas, ils prendraient des cours particuliers.

● Dans quelles disciplines essentiellement ?

Ce sont essentiellement physique et chimie qui font problème. Les maths indi-

rectement car elles ne figurent pas au concours — du moins à Paris. Mais la physique utilise tellement de notions de maths qu'il faut en fait de bonnes bases mathématiques. Il s'agit surtout de savoir les utiliser et non pas tant d'avoir des connaissances théoriques. Il faut savoir dériver une fonction, par exemple, il faut savoir faire des choses simples comme ça, mais il faut savoir le faire vite et bien.

Aujourd'hui les demandes émanent essentiellement de gens qui ont le bac D, et même, et de plus en plus, le bac C. Mais nous nous refusons à prendre ces derniers. Il s'agit seulement d'être honnête car quelqu'un qui a eu 12 en maths, 12 en physique en passant un bac C n'a aucune raison de se recycler. En principe il doit avoir des bases solides, et tout au plus un travail personnel de révision durant l'été devrait-il suffire. Nous n'avons aucune raison de lui faire perdre et son temps et son argent.

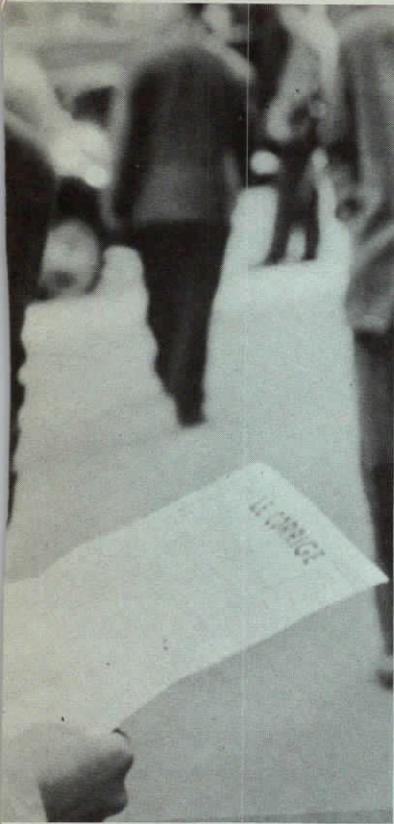
● En quoi consiste ce « recyclage » ?

Il s'agit de stages que nous organisons avant la rentrée universitaire, avant même que les étudiants aient suivi des cours. Il s'agit, en gros, de revoir le programme de terminale en ne s'occupant que de ce qui va servir pour la première année de médecine. En fait, dans le programme de terminale D ou C, il y a très peu de choses qui servent. Tout ce qu'on appelle mathématique moderne, la géométrie analytique, les fonctions, l'arithmétique, tout ça c'est terminé, ça ne sert absolument pas en médecine. En



médecine ne servent, des mathématiques, que les choses qui sont utiles à la physique, c'est-à-dire essentiellement les problèmes de calcul : calcul de dérivées, calcul différentiel, calcul intégral, calcul vectoriel, etc.

Et puis, bien sûr, nous recrutons beaucoup de redoublants de première année. Le cas typique, c'est celui de l'étudiant qui a fait une première année après un bac littéraire et qui s'est rendu compte tout au long de cette année qu'il « pédalait dans le vide » parce qu'il lui manquait les bases indispensables pour suivre. Car il est bien évident qu'à l'université on suppose acquis un niveau équivalent au bac D. Si l'étudiant, en réalité, est en dessous de ce niveau théorique, on ne lui donne jamais l'occasion de se remettre à flot. Pour ces redoublants, la première année est vraiment perdue. Bien sûr, ils ont appris un peu d'anatomie, un peu d'histologie, un peu d'embryologie et ça leur reste, mais dans les disciplines



scientifiques il ne leur reste strictement rien, qu'un certain dégoût de la physique !

● **Je crois que vous ne préparez pas qu'aux études de médecine.**

En effet, nous avons également organisé des stages pour pharmacie où le problème est à peu près le même sauf qu'il n'y a pas de concours et que le programme de première année est probablement plus difficile que celui de médecine — contrairement à ce que pensent et disent beaucoup d'étudiants. Dans l'ordre décroissant de difficulté pour les matières scientifiques fondamentales, c'est probablement vétérinaire qui vient en tête, puis pharmacie, puis médecine.

Mais il existe une autre différence. En médecine, les cours sur les matières scientifiques — essentiellement physique et chimie, parfois statistiques — ne durent qu'un trimestre : ils débutent à la mi-octobre et s'arrêtent au début de

février, au moment du concours. **Une fois le concours passé, c'est terminé, on n'en fera jamais plus.**

En pharmacie, ces cours sont étalés sur les deux premières années ; en seconde année, par exemple, on fait encore de la physique générale, de la chimie organique. En médecine tout est concentré sur un trimestre, et, de surcroît, le programme est assez ambitieux, à peu près autant qu'un programme de Math Sup, en tout cas d'un niveau non négligeable. En pharmacie, on a su assez bien intégrer les matières scientifiques à l'ensemble des études. Les étudiants peuvent assez bien en percevoir l'utilité car, même dans les cours de pharmacie proprement dite, ils réutilisent plus tard ces connaissances. Par exemple, en cinquième année, certains étudiants peuvent opter pour une section « industrie » où ils ont besoin de beaucoup de statistiques et ils éprouvent alors l'intérêt du programme de première année. Dans l'option « laboratoire », on retrouve la chimie organique étudiée en deuxième année : d'une manière ou d'une autre l'étudiant en pharmacie utilise ses connaissances de départ dont l'acquisition était parfaitement justifiée. En médecine, même si l'acquisition de connaissances en physique et en chimie est justifiée — comme je le pense — les étudiants râlent de ne pas en voir l'intérêt, tout simplement parce qu'on n'a pas cherché à réellement les intégrer. Il est bien évident que ce ne sont que des outils de sélection.

Pourtant, la physique et la chimie sont des connais-

sances nécessaires pour un médecin : aujourd'hui on ne peut plus soigner avec les mains ou avec des mots rassurants. Les outils du médecin sont des outils modernes, électroniques, rayon X, ultrasons, etc. : c'est de la physique. Les médicaments, les analyses, c'est de la chimie. Il faut donc que le médecin soit armé. Mais le système actuel est aberrant : on fait faire trop de choses en trop peu de temps, si bien qu'il n'en reste rien ! On a bien senti le besoin d'introduire la physique et la chimie dans les études de médecine, mais comme ces études sont déjà assez longues on n'a pas voulu y consacrer une année entière. Alors on a concentré ça sur trois malheureux mois pendant lesquels on ne fait que ça. On abrute les gens, et il n'en sort rien. Ils balayent toute la physique, toute la chimie — générale et organique — en trois mois : ce n'est pas une solution.

● **Il n'y a pas si longtemps, la sélection n'était pas aussi sévère : un élève « littéraire » pouvait tout de même entreprendre des études de médecine. Et bien souvent, alors, on voyait qu'il y réussissait bien, sans doute, comme on dit, parce qu'il était particulièrement bien « motivé ».**

Il y a là en effet un paradoxe : il est vrai que les étudiants les plus « motivés » sont des littéraires et, en même temps, il leur est pratiquement impossible de franchir le cap du concours : 8 % seulement d'entre eux y parviennent. Mais la solution ne consiste pas à retirer la physique et la chimie

des épreuves de médecine. En fait, il aurait fallu que ces gens-là n'aient pas passé un bac littéraire et, donc, qu'ils aient été mieux orientés auparavant. Le vrai problème c'est l'orientation. Si un garçon ou une fille, en 4^e ou en 3^e, est attiré par une carrière médicale, il faut absolument que ses professeurs et ses parents lui disent de s'orienter dans les sections C ou D. Mais qu'ils ne le laissent jamais aller vers les sections littéraires sous prétexte qu'en A il aura son bac plus facilement. Sinon, c'est fini pour lui : il aura peut-être son bac un an plus tôt, mais il n'aura jamais le concours de médecine ! On en est là, en tout cas, dans le système actuel : des élèves préfèrent redoubler une 1^{re} D plutôt que de passer en terminale A. Les gens savent maintenant que, pour médecine, il faut se présenter avec un bac D, et même, de préférence avec un bac C.

On se demande alors à quoi sert au juste le bac D puisque, a priori, c'est lui qui conduit théoriquement à la médecine ? Mais c'est une fausse question. Le vrai problème est celui du recrutement des différents bacs et de la hiérarchie entre eux. Il est absurde que le bac D soit finalement considéré comme un sous-produit du bac C et qu'on « dérape » de C en D puis en A. D'autant qu'à bien l'analyser, théoriquement, le bac D prépare très bien à la médecine.

Il faut faire remarquer que nous trouvons plus facilement des étudiants qui s'inscrivent aux stages de médecine qu'à ceux de pharmacie. Il est certain que ce qui incite les élèves à s'inscrire

à nos cours, c'est la sélection, ce qui les inquiète ce sont les exercices et non les cours. Les questions de cours ne font pas peur, et c'est normal. Pendant les trois premiers mois les étudiants en médecine suivent des cours théoriques et font très peu d'exercices, ce que pourtant on leur demande le jour du concours.

Et là encore, c'est assez ambigu. Parce qu'il peut sembler facile d'apprendre le cours par cœur et de le régurgiter le jour du concours. Mais c'est une erreur, parce que le plus souvent les étudiants croient savoir le cours à partir du moment où ils l'ont lu trois fois. Mais comme la plupart du temps ils ne l'ont pas vraiment compris, ils le ressortent par cœur à peu près correctement, mais éprouvent toujours le besoin d'ajouter une petite note personnelle, trois petites phrases à la fin d'une copie apparemment impeccable qui montrent qu'à l'évidence ils n'ont rien compris : il arrive toujours un moment où ça déraile, parce que, au fond, ce qui a été acquis est resté très confus dans l'esprit.

Alors, évidemment, certaines matières se prêtent très bien à ce petit jeu, comme la chimie organique, par exemple, mais pas la physique. La physique, il faut la comprendre, et, une fois qu'on l'a comprise, on n'encombre plus son esprit avec le cours, on l'oublie. Le mathématicien, c'est peut-être celui qui a dans son esprit le moins de volume occupé par le cours. Et c'est pourquoi il y a une véritable illusion à s'imaginer qu'il suffit d'apprendre le cours par cœur. Bien souvent un étudiant capable de

régurgiter très correctement un cours s'effondre complètement au moment de l'exercice, même le plus simple.

● **Problème d'adaptation des études secondaires aux études supérieures : vous l'avez rencontré aussi, ailleurs que dans les études scientifiques pures. A l'occasion des stages que vous avez organisés pour préparer l'examen d'entrée à l'année préparatoire de Sciences-Po.**

En effet. Cette année 2 700 élèves se sont présentés à l'AP de Sciences-Po de Paris : 280 ont été reçus, soit environ 10 %. Ce sont donc 100 candidats de moins qui ont été acceptés par rapport à l'année précédente. La direction de l'Institut a estimé que le niveau des candidats en histoire et en géographie — en histoire surtout — était tellement nul qu'elle devait prendre moins de candidats qu'il n'y avait en fait de places disponibles. Jusqu'à présent, également, on pouvait entrer directement en AP sans examen avec une mention « bien » au bac. Il est question de supprimer ce moyen d'accès car on s'est aperçu que, même avec une mention « bien » au bac A, on pouvait avoir des lacunes monumentales notamment en histoire.

Par l'entrée en AP de Sciences-Po, le problème de la transition des études secondaires au supérieur est très nettement posé. En médecine, c'est le problème de la sélection fondé sur des matières scientifiques à propos desquelles on peut discuter sans fin. Avec l'examen d'accès à Sciences-Po, le problème qui se pose

c'est celui de l'utilisation des connaissances acquises dans le secondaire pour passer un examen du supérieur. On pourrait penser qu'un élève qui a obtenu un bon bac A — disons avec 13 de moyenne — devrait être capable de présenter honorablement l'examen de Sciences-Po. La réalité est tout autre : Sciences-Po — qui est un établissement dont le sérieux n'est pas à mettre en doute — a estimé que le niveau des bacs littéraires était de plus en plus bas.

● **Ce problème du passage du secondaire au supérieur ne se pose-t-il pas aussi en dehors des examens et concours d'écoles, mais à l'Université ? Par exemple, dans l'enseignement des statistiques aux étudiants de première année de psychologie ou de sociologie ?**

Il y a là aussi un problème, et d'ailleurs nous ouvrirons probablement des stages dans ce domaine. L'université ne permet pas de rattraper le peloton de tête : celui qui démarre en queue est certain d'être semé en route. Un professeur d'université n'a aucun moyen pour prendre le pouls de ses étudiants. Il suffit que quelques-uns comprennent pour qu'il continue. En fait, il n'y a pas de réel contrôle continu des connaissances à l'université, il n'y a plus de devoirs ou d'interrogations écrites. Même si ça n'est pas très brillant comme système, ça permettrait au moins au professeur, encore en terminale, d'accélérer ou de ralentir pour permettre à sa classe — qui change d'une année sur l'autre — de suivre.

Parce qu'il vaut mieux faire un peu moins du programme que de perdre les gens du début à la fin, comme c'est trop souvent le cas. A l'université — sauf exception — on ne se préoccupe pas de ces questions : on suppose un niveau acquis, et on démarre sans vérifier si cette acquisition est réelle pour tout le monde.

● **Finalement on ne vient chez vous que parce qu'on sent que les études secondaires n'ont pas suffisamment préparé le passage du cap d'une sélection ou, plus simplement, à poursuivre des études supérieures normales ?**

C'est incontestable. Par exemple, en médecine, il est évident que la sélection nous sert. Il est évident que nous exploitons un système dans lequel des gens sont motivés par des études au terme desquelles les débouchés sont assurés. Si les filières d'enseignement étaient parfaites, il est également certain qu'on ne pourrait pas exister. Mais c'est malheureusement absolument impossible. L'enseignement fait ce qu'il peut mais, dans le système actuel, quoi qu'il fasse, il ne pourra jamais empêcher qu'en médecine, par exemple, sur 1 000 étudiants qui se présentent en première année, il y en aura toujours plus ou moins 750 qui se feront étendre. L'Education nationale n'a pas à faire ce qu'on fait. Tout au plus doit-elle essayer d'éviter de créer une situation telle qu'il soit nécessaire qu'un établissement comme le nôtre existe.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélias

du côté du supérieur



Dragoljub Najman
**L'enseignement supérieur
pour quoi faire ?**

Fayard, coll. « Le monde sans frontières »,
1974, 190 p., 29 F

Dans les premières pages de cet essai, Dragoljub Najman, directeur de l'Enseignement supérieur et de la Formation du personnel de l'éducation à l'Unesco, brosse une critique féroce du système universitaire actuel. Les thèmes abordés sont connus mais le grand intérêt qu'on y trouve vient du fait que les critiques proposées réfèrent pour la plupart à des rapports de l'Unesco ou de l'OCDE.

L'Université — celle des pays riches comme celle des pays pauvres — n'est guère adaptée aux besoins d'aujourd'hui ; elle ne l'est pas du tout à ceux de demain. Elitiste, inerte, sclérosée, conservatrice et dogmatique, elle sert de « réserves », de « parkings », de « pourrissoirs »... Son activité principale : couper les jeunes de toute vie sociale ; sa production principale : l'abandon universitaire (fabriquer des *drop-out* qui, après quelques années passées dans des bâtiments universitaires, grâce à la charité publique, sont discrètement réabsorbés comme employés ou cadres subalternes). Sa production secondaire : des « produits », des étudiants sortant, assez peu appréciés sur le marché du travail.

Selon Najman — et ses références sont très crédibles — l'inefficacité du

système « transcende les frontières nationales, politiques et même idéologiques ». Cette inefficacité est double : inefficacité interne (échecs, redoublements, technologie pédagogique inexistante, finalités vagues, objectifs imprécis), inefficacité externe (inadaptation aux besoins de la société, besoins entendus au sens large, mais où prédominent — comme partout chez Najman —, les besoins de la société industrielle plutôt que ceux de l'individu). Ce double échec de l'Université ne saurait être évité par des changements quantitatifs (augmentation du nombre d'enseignants, par exemple). La multiplication (et la multiplicité) des demandes en éducation réclame des changements de nature qualitative.

L'enseignement supérieur doit s'ouvrir aux jeunes et aux adultes (ces derniers en l'an 2000 composeraient 50 % de la population des établissements d'enseignement supérieur), qu'ils aient ou non bénéficié d'une formation secondaire préalable. Devant l'impossibilité de découvrir des systèmes de sélection qui soient justes ou équitables, devant l'impossibilité — pour des raisons matérielles et financières — de satisfaire toutes les demandes dans le système institutionnel actuel, devant la nécessité de transformer en fait le droit à l'éducation, deux « révolutions » seraient opérées. D'une part, la modification totale des programmes et des méthodes de formation permettrait de substituer l'orientation à la sélection. D'autre part, la primauté reconnue de l'action sur la connais-

sance (entendons de la vie active sur les savoirs académiques) permettrait :

- que l'enseignement secondaire prépare à l'accès à la vie active ;
- que l'accès à l'enseignement supérieur soit précédé par un passage de deux ou trois ans dans la vie active ;
- qu'un système d'éducation permanente permette à tout âge d'entrer et de sortir de l'enseignement supérieur.

Substituer l'orientation à la sélection suppose que soient reconnus — et soutenus par certaines technologies éducatives tel l'ordinateur — les processus d'auto-didactisme, d'auto-formation, etc., et l'individualisation de la formation. Alors l'étudiant n'étant plus « l'objet de l'enseignement, mais le vrai sujet d'un processus de formation [...] sera traité en adulte, qu'il ait dix-huit ans ou trente ans d'âge... » ; il sera évalué voire co-évalué — accord des enseignants et des enseignés — non sur les savoirs formels propres aux examens traditionnels mais, par exemple, sur ses méthodes pour traiter des problèmes nouveaux.

Que tous puissent ainsi accéder — à n'importe quel moment de leur vie — à l'enseignement supérieur suppose évidemment la transformation radicale des méthodes de formation. En plus des professeurs, étudiants et adultes engagés dans des activités professionnelles pourraient être appelés à enseigner ; mais c'est à l'ordinateur que reviendrait essentiellement la responsabilité de la transmission des connaissances « qui,

à l'heure actuelle, utilise 80 % du temps de tous les enseignants dans tous les systèmes d'éducation et à tous les niveaux ».

D'autre part Najman envisage une réduction importante de la durée des temps de formation. Les enseignants étant plus « motivés », les technologies de transmission étant parfaites, l'intensification et l'accélération de la formation, l'existence de systèmes d'éducation récurrente, permettraient de réduire considérablement les durées de formation.

Les solutions que proposent Najman se posent toutes sur des postulats technocratiques qui, à aucun moment, ne mettent en doute l'issue de l'évolution scientifique et technique. Se référant tantôt aux comptes rendus des experts en matière d'éducation, tantôt à certaines visées de la prospective, tantôt à des visions futurologiques, il essaie honnêtement de répondre à l'interrogation du monde universitaire devant les contradictions de l'évolution technico-scientifique et de la mise en question des valeurs. S'il est conscient du malaise propre aux sociétés de croissance — il note la simultanéité de la révolution de la jeunesse, de la révolution sexuelle, de la révolution radicale, etc. — et s'il juge qu'au-delà d'un certain degré de développement technique c'est le développement de l'homme même, de « l'homme comme fin en soi », qui revêt le plus d'importance, il est toujours tenté de résoudre le problème de l'adaptation de l'homme à lui-même par celui de l'adaptation de l'homme à une évolution technico-scientifique qu'il ne songe à aucun moment à contester.

Politique de l'enseignement supérieur - Rapport général

OCDE, 1974, 250 p., 26 F

Les transformations d'ordre structurel qu'exigera dans les années à venir le passage à un enseignement supérieur de masse dans les pays membres de l'OCDE étaient le sujet de la conférence sur les structures futures de l'enseignement post-secondaire, qui s'est tenue à Paris au mois de juin 1973 et dont les travaux viennent d'être publiés.

Le rapport général de la conférence comprend un exposé des principaux problèmes que soulèvent les

réformes structurelles de l'enseignement post-secondaire, auquel fait suite une étude plus détaillée des quatre grands thèmes sur lesquels portaient les débats de la conférence, à savoir :

- les possibilités d'accès aux études post-secondaires et à l'emploi ;
- les formes d'études « non-traditionnelles » dans l'enseignement post-secondaire ;
- l'organisation des études et la place de la recherche dans l'enseignement supérieur de masse ;
- la planification et le financement de l'enseignement post-secondaire.

Quelques points de cette conférence semblent particulièrement importants.

L'enseignement supérieur conserve un caractère élitiste et peut se développer sans modifier ses caractéristiques fondamentales tant que les effectifs d'enseignés ne dépassent pas 15 % du groupe d'âge (le pourcentage idéal pour l'élitisme étant 4 à 5 %). Au-delà de ce chiffre, l'accès à l'université n'est plus perçu comme un privilège : il devient un *droit*, puis une *obligation*. L'enseignement supérieur *d'élite* devient enseignement *de masse* ou enseignement *universel*. Il s'adresse alors à quatre catégories de personnes : des jeunes et des adultes, les uns et les autres ayant achevé leurs études secondaires ou possédant une expérience professionnelle.

Seule une *diversification* de l'enseignement supérieur pourrait répondre à l'hétérogénéité de la clientèle étudiante, aux besoins sociaux de compétences et de qualifications variées, à la multiplicité des fonctions que devrait assumer l'enseignement post-secondaire, à l'individualisation de la formation, à la souplesse indispensable au système de formation. Cette diversification s'exprimerait à quatre niveaux :

- les accès à l'enseignement supérieur seraient beaucoup plus nombreux (du cursus normal à l'auto-didactisme) ;
- les programmes de formation — qui ne seraient pas nécessairement plus nombreux — permettraient des combinaisons plus nombreuses (entre matières, entre établissements, entre pays) et plus personnalisées. Les enseignements professionnels seraient incorporés à l'enseignement général et universitaire et réciproquement ;

● la durée des études pourraient être *raccourcie* — enseignement supérieur court ou étalé dans le temps — éducation récurrente ;

● le cadre institutionnel devrait être modifié : adhésion des universités à ces formes nouvelles d'enseignement ou création de nouveaux établissements.

La diversification soulève plusieurs problèmes, en particulier : substituer à la hiérarchie unique de l'université traditionnelle une multiplicité de hiérarchies (*critères d'évaluation multidimensionnels*), permettre aux enseignants et aux enseignés relevant de domaines annexes de passer d'un établissement à un autre (transférabilité), revaloriser la formation pratique par rapport à la formation théorique et universitaire (*diversification des valeurs*).

L'avènement d'un enseignement supérieur universel (Martin Trow) bouleverserait les critères traditionnels de sélection : par exemple, et à l'extrême, la notion de « *valeur ajoutée* » voudrait que l'on admette plutôt des étudiants dont les connaissances sont médiocres car il sera moins difficile de faire progresser ceux qui partent de très bas que ceux ayant déjà obtenu de bons résultats.

Cet élargissement de l'accès aux études supérieures aurait pour double conséquence : un *reclassement intellectuel des emplois* (on recruterait pour certains postes du personnel ayant un niveau de formation plus élevé) et un *déclassement professionnel des personnes*, dans la mesure où elles devraient souvent occuper des emplois de niveau inférieur à celui de leur compétence.

Mais l'objectif essentiel d'un enseignement supérieur ouvert n'est pas d'assurer un droit à des emplois privilégiés — assortis de revenus élevés — mais de permettre à tous et à tout moment, par des systèmes de formation récurrente, de faire coïncider leurs goûts et leurs aptitudes avec les principales disciplines enseignées et de pouvoir modifier leur sort professionnel. Pouvoir sortir du ghetto de l'échec, avoir le sentiment d'être le maître de son existence et de son insertion socio-professionnelle, tel semble être le projet des enseignements ouverts.

Yves Guyot

vos opinions

le pouvoir des mots et les maux du pouvoir

CERTAINES THESES s'imposent avec tant de force et de convergence que l'opinion les fait siennes sans hésitations : ainsi du rôle jugé déterminant du milieu socio-économique dans la réussite scolaire...

Oui, toutes les recherches, toutes les enquêtes concordent à ce propos, qu'il s'agisse : déjà, de l'enseignement préélémentaire (O. Brunet); ensuite, de l'école élémentaire (C. Chiland, S. de Coster et R. Derume; M. Delis et J. Wittwer; M. Gilly...); puis, des enseignements du second degré (Cl. Grignon; S. Honoré; A. Mareuil; M. Reuchlin...); enfin de l'université (B. Bidon, G. Gontier, et autres; M. Bisseret...). Depuis l'étude collective *Ecole et société*, parue chez Rivière en 1959, des travaux de plus large portée encore ont confirmé ce jugement (A. Sauvy, A. Girard, H. Bastide, P. Bourdieu, J.-C. Passeron, de Saint-Martin...). La formulation la plus rigoureuse étant imputable au si riche ouvrage de C. Baudelot et R. Establet sur *L'école capitaliste* : à tel point que semblent coexister, « sans communication », une école disons bourgeoise et une école disons populaire, pour les enfants issus des classes correspondantes (*L'école capitaliste*, p. 19).

A partir de telles affirmations de recherches, deux positions semblent interdites : le rejet de l'insertion de ce type de handicaps dans les explications d'échecs scolaires, mais aussi sa définition comme « déterminant »

de ces échecs. En fait, il s'agit d'un « conditionnant », à l'occasion dominant, mais à confronter avec d'autres facteurs.

Avant de poursuivre cette analyse, il conviendrait d'ailleurs de substituer la notion de milieu *socio-culturel* à celle de milieu *socio-économique* : à égalité de revenus (employés ou ouvriers), ce sont les milieux qui participent le mieux à la culture propagée par l'école qui bénéficieront des chances les meilleures.

Allons plus avant dans l'approfondissement des notions, car le mot « culturel » reste chargé de confusion, d'ambiguïté : ne s'agit-il pas en réalité, d'un facteur *socio-linguistique* ? Les résultats scolaires dépendraient largement de la concordance plus ou moins grande entre « l'état de langue » familiale et le langage des écoles.

Dès lors, c'est la responsabilité de l'école qui serait engagée sur trois plans d'attitudes : l'importance, la priorité qu'elle accorde à « la langue » ; l'importance, la priorité qu'elle accorde à tel type de langue ; l'importance, la priorité qu'elle accorde à telle méthode, à telle technique d'enseignement de la langue.

En premier lieu, pour montrer la place de « la langue » dans l'école, il suffit de comparer le nombre d'heures accordées à la lecture, puis au « français », par rapport au nombre de celles octroyées à la formation artistique ou sociale, par exemple. Le mot « français » est d'ailleurs significatif : les autorités auraient pu privilégier le contenu, invoquer la civilisation, les mœurs, les loisirs, les techniques ; c'est la forme qui est en cause — et tout se passe comme si le principal restait d'accroître le total des termes connus et l'orthodoxie des tournures employées. Le mot « verbalisme » a pu caractériser notre enseignement.

Mais, nous le voyons, ce français n'est pas n'importe lequel. Même quand il s'agit des tests — surtout « verbaux » soulignons-le — c'est, Guy Vincent le constatait, « le français savant » qui est utilisé dans les consignes (au reste fort directives) et apprécié dans les réponses. Ce sont vraiment « les mots de la tribu ». Qui saura le pourcentage des termes du discours magistral qui échappent aux enfants ? D'autant que l'ouïe n'est pas précisément le sens le

plus cultivé à l'école.

Les priorités vont, d'évidence, au langage écrit — et le gendarme lui-même s'y emploie, qui rédige un *procès-verbal*. De surcroît, les méthodes, spécifiquement scolaires, ne sont pas toujours propres à aider les élèves qui le méritent. Écoutons Olga Baudelot et Marianne Hardy, responsables d'une recherche dans une école parisienne sise en milieu ouvrier (Centre de recherche de l'éducation spécialisée et de l'adaptation scolaire, brochure publiée par l'INRDP, n° 11, 1974) : les enfants des milieux les plus modestes se prêtent moins facilement aux exercices de langage ; mais c'est surtout parce que l'institutrice, entourée de trente à trente-cinq enfants, renonce à interroger les enfants en difficultés apparentes devant des « entretiens » trop dirigés ; or, constatent les auteurs, ces enfants parlent plutôt abondamment dans les autres circonstances de la vie de la classe : « tous les enfants parlent quand ils en sentent le besoin ». Les silences seraient moins imputables aux possibilités des enfants qu'à leurs réactions devant les procédés employés par l'école, les situations où elle les place singulièrement à cause du nombre excessif d'enfants.

Ainsi apparaît clairement le rôle de l'école — et bien souvent ce langage des clercs traduit beaucoup plus une civilisation archaïsante du type intellectuel qu'une civilisation industrielle du type technicisé. C'est peut-être pourquoi — c'est le sourire de Minerve — les enfants d'instituteurs réussissent encore mieux que les fils de PDG. Les recherches présentement conduites en esthétique expérimentale prouvent avec quelle force, avec quelle efficacité, s'affirment les valeurs secrétées par l'école elle-même. Et la tendance assez générale reste conservatrice, nous le voyons bien.

Certes, nous ne voudrions pas exagérer cette tendance. Comme l'écrit excellemment Georges Snyders, « l'école n'est pas une... le conservatisme de l'école est certain, mais aussi certainement il est inséparable d'un effort de démocratisation... Il est aussi faux de considérer cette avancée comme suffisante que de la considérer comme inexistante » (revue *Enfance*, n° 1, 1970, p. 21-22).

L'école, qui garde une telle influence, peut-elle accroître son

« effort de démocratisation », disons de simple justice sociale ?

Il y aurait un moyen bien facile de diminuer les différences tenant aux statuts socio-économiques et socio-culturels des familles, ce serait de supprimer tous les travaux scolaires à la maison. L'enseignement n'est pas une arme à répétitions. D'ailleurs n'est-il pas dangereux de faire apprendre par cœur dans des livres — ce qui associe le livre à un souvenir pénible ? Et n'est-il pas inepte d'opérer ainsi sur des récitations par exemple, alors que l'école n'apprend pas à apprendre même une récitation : les parents seraient-ils chargés d'assurer la pédagogie ? Ne serait-il pas plus sage d'insérer dans l'école de telles activités, quitte à diminuer les programmes ?

Il y aurait d'autres moyens d'atténuer le poids du facteur linguistique scolaire. Déjà l'intérêt s'est porté vers les multiples « états de langue ». Un dialogue en style populaire peut parfaitement figurer dans un journal scolaire.

Il sera non moins important de restreindre dans les appréciations la part du « formel ». La rigueur de certaine linguistique est précisément dans une condensation abusive des recherches et réflexions sur la forme car le fond échappe davantage, sinon complètement, à l'analyse et à la quantification. Développons les examens à documentation, autorisons grammaire et dictionnaire... Et nous-mêmes essayons de congédier le jargon. C'est la critique de Stanislav Andreski à propos des « sciences sociales, sorcellerie des temps modernes ? » : pourquoi ceux qui se donnent une mission universelle utilisent-ils à plaisir un langage rebelle à l'intelligence commune ? Voilà qui débouche sur le psittacisme, l'emploi mécanique de mots non compris, autre forme de magie.

Pour la même raison, renonçons aux tests « verbaux » exclusivement crayon-papier. Faute de quoi c'est une image, à antécédents sociaux, fort imparfaite, que nous aurons de ces enfants. Comme l'écrit Jean Fourastié dans *Comment mon cerveau s'informe*, « les questions sont de nature sociale : mais les réponses sont personnelles », par quoi nous chiffons les individus, par ces petits QI qui font les grands chocs, si nous pouvons dire.

Et puisque nous pouvons évoquer l'effet Pygmalion, peut-être pourrions-nous avoir plus de discrétion quand nous énonçons cette vérité relative : que les enfants des classes populaires sont nécessairement sacrifiés dans l'école. Si l'effet Pygmalion est efficace, il n'y aura pas meilleur moyen de maintenir l'injustice sociale que de nous répéter cette affirmation.

Ne vaut-il pas mieux, non supprimer l'école (ce serait bien là la pérennisation de cette injustice), mais la déscolariser, la « déverbaliser » ?

Jean Vial

réflexions sur le projet de réforme

LE PROJET de M. Haby a, d'après moi, entre autres mérites, celui de proposer à nos réflexions de nombreuses idées intéressantes, même si on n'accepte pas l'ensemble du nouveau système. Le ministre invite chacun à lui présenter « observations et suggestions ». La réforme, si elle concerne plus spécialement les jeunes, intéresse tous les Français et notamment les enseignants. Je voudrais donc faire part de mes préoccupations et de mes suggestions sur quelques points qui sont, pour moi du moins, particulièrement importants.

J'ai autrefois proposé moi-même dans des motions syndicales que l'on attache moins d'importance à l'âge légal des élèves, notamment pour le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire, que l'on assouplisse la législation et que l'entrée dans un nouveau cycle soit l'objet d'attentions particulières et de concertations plus ou moins « réglementaires »... Je trouve donc les modifications proposées par M. Haby dans ce domaine judicieuses.

Il faut absolument attacher beaucoup d'importance au critère de « l'âge mental » (dans la pratique,

les enseignants ne pourront sans doute le déterminer qu'avec une certaine approximation). Mais il y a les retards et les lacunes, tous les handicaps divers dus au milieu socio-culturel, qui sont en quelque sorte extérieurs à l'élève (pour ne pas parler des handicaps dus aux défauts physiques dont il faudrait se préoccuper toujours très tôt).

Je voudrais simplement souligner qu'il est bon que chacun progresse à son rythme, mais que, toutefois, il vaudrait mieux qu'au niveau de la 6^e, les différences d'âge soient les moins nombreuses et les moins grandes possible... Autrement dit, on a intérêt à lutter contre les handicaps dont je viens de parler dès le début de la scolarité. Bref, on ne doit pas se contenter d'enregistrer en quelque sorte, entre l'entrée à l'école et la 6^e, les différences entre les enfants en s'adaptant au rythme de chacun, mais il faut absolument qu'on lutte très activement et très tôt par une pédagogie adaptée et des cours de soutien contre retards et lacunes, contre les handicaps divers...

[...] Supposons que la réforme soit appliquée avec toute la compétence et tout le zèle voulus et que les enfants arrivent en 6^e avec un âge réel différent peut-être, mais avec un « âge mental » et un niveau comparables. A cette époque idéale, mélangera-t-on entièrement au hasard les enfants, en suivant l'ordre alphabétique, par exemple ? Croit-on que les enfants vont marcher au même rythme pendant quatre ans ? A partir de la 6^e, le développement peut être plus ou moins rapide, je ne parle pas seulement au point de vue physiologique, mais en ce qui concerne les goûts, le comportement, l'intelligence... Enfin et surtout, qu'on le veuille ou non, chaque enfant a des possibilités différentes au point de vue physique, au point de vue manuel, comme au point de vue intellectuel. Je reviens à ma question : comment fera-t-on marcher au même rythme tous les élèves pendant quatre ans, sans faire piétiner les uns ou sans négliger un peu les autres ? Il est bon d'être optimiste. Mais il y a la réalité... Et tout cela semble promettre de beaux jours pour l'enseignement privé, qui pourra recueillir l'élite notamment, en ayant comme certains établissements actuels tous

les avantages des établissements publics sans en avoir les inconvénients.

En conséquence, je pense sincèrement que, le jour où la réforme sera bien mise sur les rails, il faudra donner, du moins en 6^e, à tous les enfants absolument les mêmes programmes, les mêmes horaires, les mêmes maîtres, mais qu'on ne devra pas les grouper entièrement au hasard : il faudra, d'après moi, tenir compte dans une certaine mesure de l'âge et surtout de la nécessité de fournir aux uns des cours de « soutien » pendant que les autres auront droit à des cours « d'approfondissement ». Il y aura, bien entendu, des modalités très souples à prévoir, des possibilités très grandes de passer d'un groupe à l'autre. Mais, comme j'ai eu déjà l'occasion de le dire, ce qui semble la suprême égalité, c'est-à-dire grouper les enfants au hasard, conduit souvent à l'injustice. J'ajoute que ces classes devraient être beaucoup moins nombreuses qu'actuellement et, pour commencer, ne pas dépasser trente élèves.

Personnellement, puisqu'on parle pour certains de cours d'approfondissement, c'est au début du deuxième trimestre de 6^e que je placerais l'initiation au latin pour tous les élèves. Les volontaires pourraient commencer l'étude de cette langue en 5^e, tandis que le grec pourrait être choisi en option au début de la 4^e. C'est la seule solution si l'on veut sauver ce que l'on appelait il n'y a pas si longtemps la culture classique. Certains risquent de pousser des cris : il n'y aurait aucune obligation pour personne... Et j'ajoute, pour rassurer certains collègues, que je suis en même temps partisan, comme M. Haby, de développer l'enseignement manuel et technologique. Je voudrais pour terminer aborder le problème des maîtres. Je suis d'accord pour qu'ils soient « testés » et soigneusement formés, comme le propose le ministre. Mais je fais remarquer, puisque l'on attache tant d'importance au passage d'un cycle à l'autre, que, pour la plupart des élèves de 6^e, de grosses difficultés naissent du passage du maître unique à l'équipe fort nombreuse de spécialistes. Au temps des classes nouvelles on avait essayé de réduire cette équipe. Actuellement, les PEGC ont indiscutablement pour les élèves, le

grand avantage d'être « bivalents », sinon polyvalents. On nous dit que dans le premier cycle il y aura des professeurs « brevetés » qui assureront en quelque sorte la liaison avec le primaire et des professeurs « certifiés » voire « agrégés » parfois qui feront la transition avec le second cycle. Pour ma part, ne voyant que l'intérêt des élèves et tirant toutes les conséquences des arguments avancés, je préconiserais des professeurs « brevetés » au moins « bivalents » et je ne mettrais en 6^e que de tels maîtres pour assurer une liaison fort souhaitable avec le primaire, tandis que, seuls, des certifiés enseigneraient en 3^e pour préparer les élèves au second cycle. En 5^e et en 4^e enseigneraient indistinctement des professeurs « brevetés » et des professeurs « certifiés ». Voilà jusqu'où je pousserais la logique [...]

Je crois fortement qu'une réforme est nécessaire mais sans démagogie à l'égard de quiconque : on doit tenir compte des réalités et ne songer qu'à l'intérêt des élèves.

A. Denoits
principal de CES

vos réactions

« pour les langues vivantes »

Merci pour votre revue qui m'intéresse et m'aide beaucoup. Je lis généralement les différents articles et études, et j'apprécie aussi « Vous avez la parole », qui me permet de me tenir au courant des problèmes et des recherches des collègues. Dans vos pages, comme dans d'autres journaux et revues, il est question de l'étude des langues vivantes, et de ce qu'on appelle l'« impérialisme de l'anglais ».

Un des arguments les plus forts pour le maintien de la prédominance de cette langue est la constatation d'un état de fait : l'anglais est parlé partout dans le monde. Il est comode de lui reconnaître ce rôle de moyen d'échanges internationaux. C'est l'argument de l'efficacité.

Il s'agit de savoir si nous, enseignants, devons préparer les jeunes uniquement dans ce sens, en propo-

sant comme seul but et critère de réussite la rentabilité, ou si nous devons faire découvrir les autres valeurs de la vie.

Au moment où les régions et pays dits « petits » commencent, avec raison, à prendre conscience de leur personnalité et de l'impérialisme qui les menace, il serait temps d'encourager l'étude des langues minoritaires. Pouvez-vous me dire ce qui est fait dans ce sens, malgré les intentions exprimées officiellement ?

Je pense que, comme le dit votre lectrice Mme Moulin dans le n° 242, la réforme de l'enseignement passe nécessairement par la réforme des mentalités. Les frontières sont franchies par un nombre de plus en plus grand de personnes. Mais par qui ? Par les PDG ou employés des firmes multinationales ; par les émigrants qui, bien souvent, ne se sentent plus « chez eux » nulle part ; par les touristes qui passent, le nez plongé dans un guide, ou l'œil vissé à la caméra. Cela n'améliore guère la compréhension réciproque. Aussi, est-ce que les enseignants ne pourraient pas s'occuper de l'organisation de « Centres d'échanges », où tous les étrangers de passage pourraient faire la connaissance d'habitants du pays traversé ? Cette idée est-elle sotte ou utopique ? Si les professeurs de langue ne sentent pas le désir de ces échanges, comment nos élèves, eux, seraient-ils motivés ?

Autre chose : lorsqu'on annonce, officiellement, qu'on va favoriser des échanges culturels avec tel ou tel pays, comment cela se traduit-il, dans le concret ? Je pense, en particulier, à la Grèce et aux conversations avec M. Karamanlis. Je compte faire un séjour en Grèce l'été prochain. J'ai été amenée à penser qu'il était un peu absurde de continuer à enseigner le grec ancien alors qu'il n'existe pratiquement nulle part de cours de grec moderne. D'autre part j'ai essayé de savoir si des manifestations culturelles gréco-françaises seraient organisées. J'ai écrit au ministère des Affaires étrangères (relations culturelles), puis à l'ambassade de France à Athènes. A ce jour, je n'ai pas reçu de réponse. Ces manifestations seraient-elles « en cours d'organisation », ou seront-elles renvoyées... aux calendes grecques ?

R. Destribats
PEGC

comment ça va

en bas ?

Soixante-quatorze et soixante-quinze ont été et continueront d'être des années d'expansion pour la science-fiction en France : presque tous les éditeurs ont désormais une collection spécialement réservée aux ouvrages de cette nature. Mieux, les collections dites « de poche » qui, auparavant, ne touchaient qu'à peine au genre, s'en emparent.

Ainsi, « J'ai lu » met à la portée du grand public une sélection de ces livres à succès et vient de rééditer le chef-d'œuvre de Philip Dick : **Le maître du Haut-Château**. Au « Livre de poche », Gérard Klein, Jacques Guimard et Demètre Ioakimidis poursuivent leur vaste recension thématique intitulée **La grande anthologie de la science-fiction**. D'autres anthologies voient le jour : **Marginal**, pour ne citer qu'elle, aux éditions Opta.

Parmi les romans significatifs de cette période fertile dont nous avons déjà dressé un premier panorama dans notre n° 222 du 24 octobre dernier, il convient de signaler quelques titres parus ultérieurement non seulement à cause de leurs qualités particulières mais aussi parce qu'au-delà de la variété des thèmes et de la diversité des écritures, ils témoignent d'un réel souci en faveur de l'homme de demain, cet être que l'on avait cru, il y a peu, assez puissant pour se mesurer avec les étoiles, et dont il semble bien aujourd'hui qu'il ait définitivement perdu toute ambition de conquête galactique et ne lutte plus que pour survivre sur une planète étrange et dangereuse : la Terre.

J.G. Ballard
L'île de béton

Calmann-Lévy, coll. « Dimensions », 1974, 192 p., 26 F

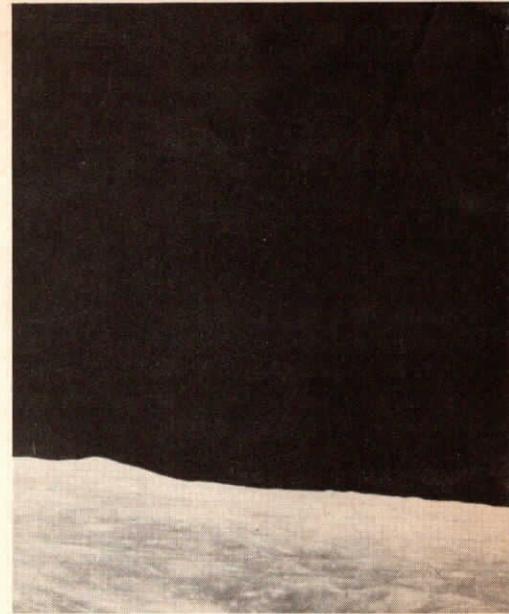
Après l'excellent *Crash*, déjà signalé ici, voici que Ballard nous donne un nouveau roman d'une lecture prenante et au thème original. C'est encore d'automobiles qu'il s'agit. Mais dans *L'île de béton*, Maitland, victime d'un accident sur une autoroute, va atterrir en contrebas, dans un terrain vague servant de soubassement aux arches des voies routières qui le cernent. Prisonnier de son île, parce qu'en dépit de ses efforts il n'arrive pas à attirer sur lui l'attention des automobilistes qui passent, Maitland, nouveau Robinson, va découvrir un univers subsistant en marge d'une des plus grandes villes du globe. Transformé du jour au lendemain en clochard, il comprend peu à peu que c'est son propre passé, sa personnalité, sa place dans la société industrielle qui se trouvent remis en question.

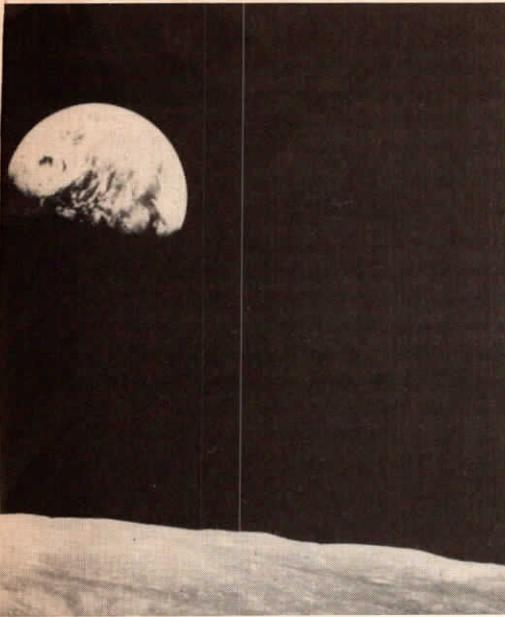
Ce roman — où parfois l'étrange et le fantastique désarmorcent l'histoire proprement dite — n'en constitue pas moins la première exploration d'abîmes insoupçonnés qui s'ouvrent devant nous, dans le paysage de béton des mégapoles de la fin du xx^e siècle.

Norman Spinrad
Le chaos final

Ed. du Champ libre, coll. « Chute libre », 1974, 350 p., 30 F

Par l'auteur du fameux *Rêve de fer* dont nous avons précédemment rendu compte en ces colonnes. Dans *Le chaos final*, Fraden est Président de l'Etat de la Ceinture des Asté-





roïdes. Mais les troupes de la nouvelle Confédération des Etats de la Terre sont sur le point d'investir Cérés et de déloger Fraden. Ce dernier, accompagné de la rousse Sophia O'Hara et du général Vanderling, emportent, convertie en drogues diverses, toute leur fortune. Dans l'esprit de Fraden, le désir de conquérir une autre planète et d'en devenir maître incontesté est comme une idée fixe. Justement les relevés de l'ordinateur de bord signalent que la planète Sangre ferait l'affaire. Surtout qu'elle n'a eu aucun contact avec le monde extérieur depuis plus de deux siècles. Mais « Sangre », en vieil espagnol, ne signifie-t-il pas « sang » ?

On pourra juger que cette terre mérite bien son nom. « Si l'on survit sur Sangre, se dira Fraden bien plus tard, on peut survivre n'importe où. » Ce roman a paru dans une nouvelle collection abondant, sans aucun faux-fuyant, les phantasmes dominants qui habitent l'esprit de tous les hommes : la sexualité, la violence et la mort.

**Philip Dick
Dedalusman**

« Le Masque », n° 16, 1974, 256 p., 6 F

Un univers tarabiscoté et fou. Mais un univers d'êtres humains qui se situe seulement à trois décennies au-devant de nous : c'est-à-dire ridiculement près ! Dans ce décor étrange, devenu extrêmement complexe et artificiel, évolue, entre autres, Lars Powderdry qui s'est fait connaître comme le plus grand dessinateur d'armes de l'Ouest. Mais il s'agit « d'armes qui n'en sont pas » ! comme si les deux grands blocs rivaux reproduisaient leurs différends

à l'échelle individuelle et d'une façon insidieuse pour aboutir à une sorte d'anéantissement psychologique. Que penser, par exemple, d'Orville, ce gadget de la décadence, qui répond aux questions, dont les « purzouvès » (voir le glossaire des termes de l'an 2005 en tête du volume) raffolent, et qui se compose de 14 000 éléments miniaturisés montés à partir de l'arme initiale « Système de guidage 202 » ?

Ce monde où l'on invente des armes afin de les transformer en jouets pernicieux est incontestablement absurde et amer. Avec imagination et brio, Dick nous dépeint ici un XXI^e siècle dont il faut espérer que son avènement n'aura pas lieu.

Bob Ottum

Pardon, vous n'avez pas vu ma planète ?

« J'ai Lu », n° 568, vol. double, 1974, 320 p., 5,50 F

Un très curieux roman de SF plein de fantaisie et d'allant, qui met en scène des extra-terrestres sur le point d'investir la Terre. L'avant-coureur de cette armada est un nommé Bing Walter, transformé en terrien par les Services médicaux, avec un beau faux-corps truffé de gadgets électroniques. Mission de Bing : faire paraître un numéro spécial du *Time* annonçant « leur » arrivée.

Fertile en aventures, ce roman est, le plus souvent, à sa façon mi-souriant mi-grinçante, la caricature d'une société vouée à la crédulité et à l'ignorance, malgré l'information de masse et la technologie avancée. L'extra-terrestre et l'ordinateur Univac, les deux « cerveaux » les plus remarquables sur cette Terre y apparaissent aussi comme les seuls capables d'authenticité, d'émotion, de culture et d'humour : Bing lit Vonnegut Jr qu'il admire. Quant à l'ordinateur, on aurait dû le charger de la traduction. Il n'aurait certainement pas écrit, page 260, « l'encadrure de la porte ».

Roger Zelazny

Les neuf princes d'ambre

Denoël, coll. « Présence du futur », 1975, 208 p., 9 F

Rendu célèbre par des romans au lyrisme étincelant, deux fois lauréat du Nebula et du Prix Hugo, Zelazny est, à moins de quarante ans, un

des auteurs américains de SF parmi les plus brillants.

Prodigieux créateur de mythes, il évoque ici, sous une forme très personnelle et très allusive, à la fois quelque chose qui ressemblerait à la Conquête de la Toison d'Or et à la recherche du Nirvana, c'est-à-dire, en dépit des batailles et des meurtres, le désir de pureté. Le héros, après bien des péripéties, parviendra à faire voile pour « un lieu presque immortel, qui n'existait pas vraiment, qui n'existerait plus... mais dont l'Ombre devait bien avoir survécu quelque part ». Ce monde, ici appelé Ambre, est le seul authentique, celui dont tous les autres ne sont que le reflet, et dont les habitants en ont tous — moins ou plus — des réminiscences, et tous — plus ou moins — l'éternel désir d'y revenir.

Jean-Pierre Andrevon

Retour à la Terre

Denoël, coll. « Présence du futur », 1975, 256 p., 12,50 F

Cet ouvrage possède plusieurs traits assez particuliers : d'abord il est constitué par cinq nouvelles inédites, d'auteurs différents. Ensuite, ces cinq auteurs sont tous français. Il s'agit de J.-P. Andrevon, Francis Carsac, Philippe Curval, Pierre Marlson et Daniel Walther. Enfin, chacun a voulu écrire sa partition personnelle à partir d'un thème initial commun. Bien entendu, comme le souligne Andrevon dans la préface, « une nouveauté, c'est long à écrire ; il y faut de la souplesse dans les doigts, du vent dans les branches pommelées de ce chou-fleur qui nous tient lieu de cervelle ».

On peut affirmer après lecture que, pour chacun d'eux, le chou-fleur a magnifiquement fonctionné et que, d'*Adamève* au *Vallon*, pour les prendre par ordre alphabétique, l'ensemble constitué par ces cinq nouvelles-là est assez remarquable.

John Brunner

Le troupeau aveugle

Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 1975, 424 p., 39 F

Nous avons récemment reproduit le texte d'un entretien que John Brunner, de passage à Paris, avait accepté d'avoir avec nous. Ce représentant célèbre d'une nouvelle tendance de la SF nous donne avec *Le troupeau*

quelques nouveautés

aveugle une confirmation éclatante d'un talent mis à la disposition d'une cause importante au regard de l'humanité. Cette thèse peut être présentée et soutenue de différentes manières : la plus directe aura l'allure d'un reportage, comme vient de le faire Fernand Gigon avec *Les pollués de Minamata* (1). La plus percutante est sans nul doute une prospective qui nous implique. Dans le cas du roman de Brunner, cette prospective est présentée sous une forme romanesque éclatée. Mais cet éparpillement où l'on pénètre d'emblée et dans lequel on erre tout d'abord cache une structure profonde. Et lorsque le lecteur commence à apercevoir les congruences, la vaste entreprise kaléidoscopique se rassemble et, du puzzle qui se reforme, se dégage un sens avec de plus en plus d'évidence et de force.

Là, nous achevons le siècle et la pollution s'est amplifiée au point que le soleil demeure toujours caché, que les hommes portent des masques à l'extérieur, que la Méditerranée n'est plus qu'un géant cloaque. Comment faire machine arrière ? Où retrouver la pureté ? « Vous me faites mourir ! » tel est le slogan, le leitmotiv de la Terre. Mais, avec la prise de conscience, un espoir se dessine en filigrane... Lisez ce livre. Vous serez convaincu que si vous ne vous sentez pas concerné par la SF, la SF, elle, vous concerne. Et peut-être, lorsqu'elle porte, comme ici, l'empreinte d'un grand talent, est-elle même le seul recours qui nous reste ici-bas !

Pierre Ferran

(1) Robert Laffont, coll. « Réponses/Écologie », 1975, 240 p., 28 F.

Bien connues pour leurs publications de science-fiction et de bandes dessinées, les éditions Jacques Glénat (4, rue de la Liberté, 38000 Grenoble) ont désormais une antenne parisienne dans le quartier du Marais, à la Librairie du kiosque (19, rue Ferdinand-Duval). On y trouvera les fameux *Cahiers de la bande dessinée*, mais aussi des nouveautés comme les *Cahiers du dessin d'humour* qui ont déjà consacré un numéro à Sempé et un autre à Chaval (9 F chacun d'eux). Des albums pour enfants figurent désormais au catalogue de cet éditeur : *Aïcha et son tapis volant*, de Paule Jallon, par exemple.

L'École de Vienne

par Karajan

Deutsche-Grammophon 2711-014

Voici l'un des albums les plus importants de l'année, celui que Karajan vient de consacrer à l'École de Vienne : deux disques à Schönberg (*Pelléas et Mélisande*, *La nuit transfigurée* et *Variations pour orchestre op. 31*) ; un troisième à Berg (*Trois pièces pour orchestre op. 6*, et *La suite lyrique*) ; un quatrième à Webern (*Passacaglia op. 1*, *Cinq mouvements pour orchestre op. 5*, *Six pièces pour orchestre op. 6*, *La symphonie op. 21*).

Celui qui a signé quelques-uns des plus grands enregistrements classiques et romantiques d'aujourd'hui vient, à la tête du Philharmonique de Berlin, de donner de ces pages, considérées encore par beaucoup d'accès difficile, une lecture dont l'exactitude minutieuse ne le cède jamais à la splendeur sonore et à l'émotion. Voilà justement la rencontre que l'on souhaite à tous ceux qui se sentent encore intimidés devant cette École qui domine cependant l'art musical contemporain. Le choix de Karajan s'est attaché à nous faire découvrir, pour chacun des trois génies, et même pour Webern, les sources post-romantiques dont ils sont directement issus. L'importance accordée aux opus de jeunesse, passionnés, chaleureux et séduisants, est à cet égard significative. Les cimes admirables mais d'accès difficile viennent en fin, et comme méritées : ainsi, ces *Variations pour orchestre* de Schönberg et cette *Symphonie opus 21* de Webern où, comme dit Claude Rostand « dans cette ambiance de musique atomisée, on pénètre au cœur d'un nouvel univers ».

Le cantique des cantiques

de Palestrina

Oiseau-Lyre SOL 338.39

« J'ai composé un travail qui chante l'amour divin du Christ pour son épouse, l'âme » affirmait Palestrina au pape Grégoire XIII. C'était prudent. Mais dans ces vingt-neuf Motets composés par le grand musi-

rien religieux sur le Cantique attribué au Roi Salomon frémissent une émotion, une tendresse extasiée et certaine fièvre même que la ferveur mystique ne suffit pas toujours à expliquer. C'est sans doute ce qui donne à cette œuvre, admirablement interprétée ici par le chœur Cantores in ecclesia, dirigé par Michael Koward, son mystère et son charme secret.

Schubert

par Pollini

Deutsche-Grammophon 2530-473

Pollini est peut-être, comme l'affirme Boucourechliev, le plus grand pianiste de sa génération. Ses disques sont très rares et chacune de ses interprétations est une découverte : le minéral profond est extrait du secret des œuvres les plus célèbres et mis à jour à l'aide d'une technique d'une stupéfiante efficacité. Le refus de tout effet extérieur, l'exigence de la plus extrême intelligence des textes, débouchent sur une intense poésie.

Écoutez, par ce pianiste si moderne, deux des plus belles œuvres romantiques pour le piano : la virtuose *Wanderer Fantaisie* dont le thème est emprunté au lied bien connu et la *Sonate en la mineur* de Schubert, sans doute l'une des plus riches et des plus sensibles du musicien.

Dick Annegarn

Polydor 2401-128

Écoutez ce disque en lisant le long texte manuscrit qui l'accompagne et vous comprendrez ce qui fait l'originalité de ce très jeune chanteur : une totale liberté, un abandon aux mots, à leur jeu, aux rythmes qui va jusqu'à une certaine griserie. Parfois elle ne franchit pas les limites de la puérilité, parfois elle débouche sur l'étrange avec cette franchise qui permettait à Alice de passer derrière les miroirs. Avec cela, un accent, un vibrato, un sens instinctif des rythmes qui surprennent, amusent et, dans le meilleur des cas, charment.

Georges Rouveyre

Warren Beatty (à gauche) dans « A cause d'un assassinat »



politique-fiction ?

LE TITRE AMERICAIN de ce film — *The Parallax View* — pique la curiosité. Il oriente l'esprit à la fois vers le système de visée des fusils à lunette et vers cette double observation, à partir de points éloignés dans l'espace, qui permet de mesurer les distances astronomiques. Bref : l'assassinat du président Kennedy, et l'enquête qui l'a suivi — enquête officiellement close par le trop fameux rapport Warren.

C'est ce qui apparaît ici en filigrane, dans ce film, où l'on tue, au début, un sénateur (candidat bien placé pour la présidence des Etats-Unis), et où l'on en abat un autre à la fin. Entre les deux, une enquête menée par un journaliste, d'abord sceptique, puis convaincu

par la disparition de tous les témoins du premier meurtre, y compris une jeune femme de ses amies. Une intrigue supérieurement agencée le conduira, à la poursuite des tueurs de la mystérieuse « Parallax Corporation », où il a réussi à s'infiltrer, sur les lieux du second assassinat... qu'on lui mettra sur le dos après l'avoir descendu lui aussi.

Les vertus de la narration sont évidentes : suspense, pittoresque des décors (l'Aiguille de Seattle, cette tour gigantesque ; l'immense sous-sol où se réunissent le banquet et la « convention » du second sénateur ; le torrent au pied du barrage ; les bureaux futuristes de la « Parallax »), humour grinçant (les scènes dans l'avion menacé

de sauter, la répétition des ovations et des mouvements spontanés à la « convention ») ; recours, comme dans *Orange mécanique*, à la suggestion hypnotique de ces images auxquelles on soumet le journaliste, sous prétexte de tests, pour le conditionner avant de l'accepter à la « Parallax ».

Mais à quoi aboutit ce splendide discours ? Qu'est-ce au juste que cette société secrète que l'on semble dénoncer ? On nous suggère qu'il s'agit d'un organisme qui agit en dehors — et sans doute au-dessus — du FBI, de la CIA, bref des suspects ordinaires des films politiques de ce genre. Mais qui alors ? Une entreprise de tueurs à gages à échelle mondiale se vendant au plus offrant ? Qui est, ici, le plus offrant ? S'agirait-il d'une mafia de droite décidée à barrer la route à tous les réformateurs ? Cette imprécision (qui laisse d'ailleurs intacte la dénonciation des méthodes) ajoute au mystère et au suspense, et ne va pas sans quelque roublardise ; mais elle enlève beaucoup à la signification politique du film, surtout si on le compare à certains films italiens ou français, inspirés par l'affaire Mattei ou l'affaire Ben Barka.

Ce que montre admirablement, en revanche, Alan Pakula, c'est l'échec du combattant solitaire, du Zorro (ou du zozo) qui s'imagine qu'à lui tout seul il détruira ou démasquera ces formidables conspirations, qui existent certainement quel que soit leur nom. Polanski avait déjà montré, dans *Chinatown*, l'impuissance du policier à la Chandler en face de ces monstres froids. Le héros social solitaire rejoint, dans le musée des mythes démonétisés, le petit bricoleur qui invente le téléphone ou l'ampoule électrique dans son arrière-cuisine. Désormais, comme les grandes inventions, les grands événements politiques sont des œuvres collectives. C'est, je crois, la leçon que veut nous donner Pakula.

Etienne Fuzellier

ainsi font, font, font....

Théâtre de la Ville — jusqu'au 17 mai

GUIGNOL n'est peut-être pas mort, mais en tout cas, ce qui est bien vivant c'est ce vieil art du castelet. Le Théâtre national de marionnettes de Budapest vient de nous en donner l'éclatant témoignage. On aurait tort de croire en effet que cette technique théâtrale — ces techniques plutôt, car nous en avons encore une fois la preuve ici — sont nécessairement pauvres, infantiles ou inhumaines. La vie, la vérité qui peuvent habiter de petits personnages de bois, même de simples objets, comme une veste d'homme et des vêtements de femme (dans *Aventures* de György Ligeti), ne le cèdent en rien à ce que peuvent apporter sur un plateau des êtres humains.

En plus, et ce n'est pas négligeable l'extraordinaire souplesse des décors et des éclairages, le parfait accord des mouvements et de la musique, la grâce des évolutions de ces figurines libérées de la pesanteur, créent un monde magique où le rêve, toujours présent, la poésie toujours efficace dévoilent la réalité des êtres et des choses avec une rare puissance.

La solitude et le désespoir d'un Pierrot que les objets trahissent — la bouteille qu'il veut atteindre s'envole, le palmier referme les branches où il accrocherait la corde de son suicide — sont exprimés, dans *Acte sans paroles*, de Samuel Becket, avec une stylisation de gestes et d'attitudes particulièrement déchirante. Et que dire de la fête foraine de *Pétrouchka*, d'Igor Stravinsky ? de la métamorphose des cailloux dans *Suite de danse* de Bela Bartok ?

Que c'est, comme tout le spectacle, un enchantement de tous les instants. Ce ne sera, malheureusement qu'un enchantement fugitif, d'une courte quinzaine, qui sera presque achevée quand ces lignes paraîtront. C'est donc au sens plein des mots qu'il faut dire « au revoir » à ces enchanteurs.

P.-B. M.

Johann Heinrich Füssli

musée du Petit Palais — jusqu'au 20 juillet

L'ŒUVRE de Füssli est assez peu connue en France bien qu'un ensemble de ses peintures et dessins, présenté, en 1948, à l'Orangerie des Tuileries, ait révélé au grand public ce peintre d'exception. De même, en 1972, lors de la très belle exposition de la peinture romantique anglaise, ses tableaux l'imposèrent comme un des maîtres de la nouvelle école et un précurseur, au même titre que William Blake, de l'art onirique qui, par intermittence, révéla ses aspects divers au cours du XIX^e siècle et jusqu'à nos jours de surréalisme plus ou moins accompli en passant par Gustave Moreau, Odilon Redon et bien d'autres.

De Zürich, où il naquit en 1741, en Angleterre où il vécut la plus grande partie de sa vie (il fut professeur à la Royal Academy) la démarche de Füssli est dans le courant de cet internationalisme de l'esprit qui caractérise les dernières années du XVIII^e siècle européen et les débuts du XIX^e. L'Europe commence le grand processus industriel et social qui sera cause de ses bouleversements politiques et moraux. Le balancement harmonieux de la phrase classique ne correspond plus au nouveau langage des peuples. Une sensibilité

s'éveille au flambeau de la liberté en même temps que dans le clair-obscur de l'angoisse. Au dedans comme au dehors de la Révolution française et des guerres européennes qui s'ensuivirent, le ton de l'esprit nouveau, qui devint le Romantisme quand la paix s'installa, fut donné très tôt par les voix multiples des poètes et des artistes des diverses patries européennes. Füssli, enfant de la République helvétique, fut de ceux-là.

Ce curieux homme était le fils d'un peintre portraitiste d'une certaine notoriété. De caractère autoritaire, il voulut détourner son fils de la carrière artistique, l'obligeant à étudier la théologie pour devenir pasteur malgré une vocation de peintre puisée, à la source, dans l'atelier paternel. La singularité de son talent provient, sans doute, de cette stimulation et de ces entraves. Il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui la psychanalyse pense avoir son mot à dire en pareil cas. Füssli est incontestablement un peintre hanté par des phantasmes sexuels qui se retrouvent sous différents aspects de son œuvre abondante. On notera les étranges parures et, particulièrement, les sublimes phalliques des coiffures dont il affuble ses



portraits féminins. Outre les portraits de commande ou d'amitié, nombreux sont ceux des courtisanes et bizarrement nombreux ceux de Madame Füssli, dont on se demande où l'artiste la situe dans l'ensemble de ces images équivoques. Quoi qu'il en soit de ses tendances sado-masochistes, Füssli est un remarquable dessinateur.

Comme il arrive souvent en pareil cas, c'est-à-dire chez les peintres de l'imaginaire qui décrivent et mettent à jour leurs hallucinations, l'œuvre peinte en elle-même est moins originale de facture. La liberté du dessin en dit plus que la coloration du tableau achevé. A part cela, il semble que Füssli ait négligé l'étude de la nature. Cependant, dans une conférence, il reprochait à Michel-Ange d'avoir négligé « la simplicité et la variété de la nature ».

La présente exposition met moins en valeur, à juste raison, le style de Füssli que les thèmes qu'il traite : scènes autobiographiques, Antiquité classique (à l'époque, le séjour à Rome était de toute nécessité pour un peintre. Füssli y séjourna et visita l'Italie de 1770 à

1778), Dante, Shakespeare, légendes anglaises et germaniques, Milton et la Bible, figures féminines.

On voit par là que Füssli n'échappe pas aux contradictions et impulsions d'une époque bouillonnante d'idées nouvelles mais encore incertaine entre la tradition et l'invention. Il semble que cet artiste, profondément cultivé comme en témoignent ses conférences à la Royal Academy, est en dérivation constante. Il admire les Grecs qui « élevèrent l'art si haut qu'aucune époque, ni aucune race, n'ont pu l'égaliser ni même s'en rapprocher » mais il s'écarte du canon classique quand il oppose la vision intérieure à la vision rationnelle. « La forme, dit-il, relève de l'invention, découvre, choisit, rapproche le possible, le vraisemblable et le connu d'une façon inattendue tout à fait vraie et surprenante. » Füssli est, sans doute, le premier peintre de la *surprise*, cette surprise que, plus tard, Giorgio de Chirico proclamera comme son instigatrice et dont Apollinaire dira qu'elle est le ressort de l'art moderne.

Tandis que David peignait *Le serment des Horaces*, Füssli, de l'autre côté de la Manche, plongeait, d'une part dans le légendaire

pré-romantique et, d'autre part, dans la poésie anglaise : Shakespeare, Milton, William Cowper. Il n'est pas douteux que la fiction théâtrale, telle qu'on la trouve à son incomparable niveau dans Shakespeare, correspondait à l'émotion particulière du peintre qui est secrètement théâtrale et d'une nature mystérieuse et morale. Un de ses commentateurs, Giulio Carlo Argan dit que Füssli « trouve dans Shakespeare les thèmes les mieux appropriés à son propre moralisme marqué au sceau de la rébellion et de l'échec ». Quelles sont ces mondanités à la mode du temps qui apparaissent comme des fées équivoques dans la série des tableaux consacrés au *Songe d'une nuit d'été* (en particulier *Le réveil de Titania*) ? Füssli ne se moquait-il point des femmes de la haute société qui se livraient à l'occultisme des snobs ? Ce visionnaire refusait les fausses sciences, les miracles et la croyance au surnaturel...

Ce visionnaire semble toujours en discussion avec lui-même, en contradiction souvent. Ses études théologiques mal acceptées le portent à dénoncer l'orthodoxie biblique mais son esprit profondément religieux, est à l'écart de toute idée reçue. Illustrant le *Paradis perdu* de Milton, il figure Satan comme le héros du poème. Plusieurs toiles, ici présentées, sont remarquables : *Le rêve du berger*, *Satan s'élance et quitte le Chaos*, *Ulysse entre Charybde et Scylla* ; ce dernier tableau baigne dans une lumière qui annonce l'impressionnisme de Turner.

Je n'ai cité que quelques exemples. Il faudrait s'arrêter longuement devant les toiles et les dessins de Füssli pour saisir toutes les ressources de son art majeur, et à bien des égards dérangeant, qui préfigure beaucoup des inquiétudes d'aujourd'hui.

Jacques Baron

Hausse brutale du papier, baisse de la publicité.

Mesures de restriction à **France-Soir**,
conflit au **Parisien libéré**,
vente (difficile) du **Figaro**, etc.

La presse quotidienne française est en crise.

« La gravité de la situation actuelle de la presse est telle que les journalistes doivent se rassembler avec détermination sur l'objectif d'un statut de l'information », déclare en février dans une résolution le Syndicat national des journalistes.

Un mois plus tard, André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, déclare de son côté à l'Assemblée nationale :

« Si certaines firmes de presse sont prospères, une grave menace pèse sur la presse d'opinion.

Dans une société envahie par l'image, nous sommes menacés d'une information construite autour de l'éphémère et du superficiel. »

Dans le même hémicycle, un ancien journaliste, Georges Fillioud, aujourd'hui député socialiste de la Drôme, conclut, plus catégorique encore :

« La presse française fait eau [...] »

Le moment est venu de rompre le silence, d'organiser les secours, de sauver les équipages.

Sinon, il ne restera à Paris que deux quotidiens et la démocratie sera perdante... »

Une amélioration du régime fiscal des entreprises de presse et un crédit exceptionnel d'aide publique actuellement en cours de définition ont été décidés par le gouvernement.

Mais ce ne sont que des palliatifs.

En vérité, les quotidiens français sont malades des media,

malades aussi d'un système industriel qui accélère de façon vertigineuse la concentration alors que le salut de la presse écrite ne peut résider que dans la multiplication de ses titres.

Jacques Sauvageot est gérant et directeur administratif du journal **Le Monde**. C'est aussi l'un des meilleurs experts de la presse française.

Voici son alarmant diagnostic.

pour un

● On parle beaucoup en ce moment de crise de la presse. Mais il semble qu'elle ne date pas d'aujourd'hui...

Oui, la presse est en crise et je crois que c'est une banalité de le dire. On peut, au fait, en dire autant de nombre d'industries : la presse, mais aussi la métallurgie ou encore l'agriculture sont en crise. Cela dit, la crise de la presse présente des traits spécifiques qu'on ne retrouve pas ailleurs.

● La presse passe pour être le baromètre de l'économie.

Elle est le reflet de la crise. Je parle ici de la grande presse d'information (et non de la presse spécialisée ou de la presse technique qui ont d'autres moyens pour retenir l'attention de leurs lecteurs) — laquelle vit des crises de toute nature. C'est bien connu : une bonne nouvelle, ce n'est pas une nouvelle, il n'y a, si j'ose dire, que les mauvaises nouvelles qui sont intéressantes. On ne parle pas des trains qui arrivent à l'heure, on ne signale que ceux qui ont du retard. C'est tout à fait normal : la presse met en relief ce qui ne va pas.

En ce sens je dirais, si j'étais cynique, mais ce n'est pas le cas, qu'elle aurait plutôt lieu de se féliciter des crises nationales ou internationales. Du temps qu'il dirigeait **Le Monde**, M. Beuve-Méry avait coutume de dire : « Nous vivons des malheurs publics... »

Certes la presse est aussi un produit industriel. Naturellement soumise aux mêmes soubresauts que les autres industries. Avec cependant un certain nombre d'éléments ou de caractéristiques qui lui sont propres. C'est en fait un produit de l'activité intellectuelle qui n'est qu'accessoirement une activité industrielle — et c'est ce qui fait toute sa dif-

e pluralité de titres

férence avec les autres industries. Certains ont coutume de dire que la fabrication d'un journal est le fruit d'une alliance étroite entre la technique, l'industrie, la finance et le contenu. Comme on dit aussi, par exemple, qu'une voiture est la résultante de la technique, des capitaux et de la matière grise (puisqu'il a fallu des ingénieurs pour faire des études de marché, concevoir, dessiner le modèle). En fait, il ne s'agit pas du tout de la même démarche : la finalité de l'usine d'automobiles, c'est la construction de modèles en série, la production d'objets finis, alors que la finalité d'une entreprise de presse ce n'est pas la simple impression d'un journal, mais le choix de son contenu. Et c'est sans doute ce qui fait toute l'ambiguïté de la presse en tant qu'industrie. Il est nécessaire qu'elle en soit une, mais il ne faut pas qu'elle oublie qu'elle est avant tout destinée à l'information et aux commentaires, que c'est là sa mission essentielle et qu'en la négligeant, elle risquerait, pardonnez-moi d'employer une expression si désuète, de perdre son âme, sa raison d'être. Bref, la presse connaît certes des problèmes économiques mais ses problèmes essentiels sont d'abord des problèmes de contenu.

Si la presse écrite est en crise actuellement c'est tout simplement parce qu'elle n'a plus le monopole de l'information, qu'elle ne peut plus rendre compte du fait brut — devancée comme elle l'est par les moyens d'information audiovisuels beaucoup plus rapides qu'elle.

● C'est donc la faute à Mc Luhan ?

Assurément oui pour ce qui est des grands quotidiens parisiens. En province, la situation est pour l'instant meilleure dans la mesure où la presse régionale s'est spécialisée dans la micro-information — je pense

par exemple aux nouvelles locales — qui n'est pas encore du ressort de Mc Luhan. Mais on peut imaginer que la télévision par câble ou d'autres moyens légers de distribution de nouvelles ne manqueront pas prochainement de répercuter cette micro-information au niveau de la petite ville, du village, de la commune ou même du quartier. Ce qui aura bien sûr pour effet de remettre brutalement en cause l'actuelle marge de sécurité de la presse de province.

En fait, face aux media, la presse écrite ne peut et ne pourra trouver son salut qu'en se spécialisant. Et c'est un remède qui vaut pour tous les journaux. Y compris pour un journal comme **Le Monde** qui, sous une apparence parfois compacte et touffue, est, lui aussi, un journal spécialisé : spécialisé dans tout si j'ose dire ! Nous essayons en effet de donner sur chaque sujet d'information le point de vue d'un journaliste spécialisé. Pour ne prendre qu'un exemple, cette spécialisation dans le domaine de la politique étrangère qui est celle du **Monde** nous permet effectivement d'échapper à la crise : on n'imagine pas que la télévision ou la radio, en effet, puissent dans le domaine des précisions rivaliser avec nous. Il est évident d'ailleurs que si la télévision s'amusa à donner, comme le fait **Le Monde**, la liste exhaustive d'un cabinet ministériel ou encore celle des différents ministres du Commerce au Guatemala durant la dernière décennie, cela lasserait les téléspectateurs, cela provoquerait même peut-être leur irritation. Dans **Le Monde**, au contraire, on s'attend à trouver ce type d'information, ça ne choque pas : ce qui choquerait même, c'est que ça n'y soit pas...

Bref, je vous le répète, la crise de la presse est une crise de contenu et seule la spécialisation peut lui permettre d'y échapper.

● Depuis la Libération, plus d'une cinquantaine de quotidiens ont sombré. Que pensez-vous de cette vertigineuse « chute des feuilles » ?

Dans notre système économique et industriel, tout concourt à la concentration. C'est souvent, reconnaissons-le, l'intérêt du consommateur : certains ont dénoncé ces derniers temps une sorte d'économie de gaspillage régissant les produits de grande consommation (la presse, au fait, n'est-elle pas un produit de grande consommation ?) — témoin, par exemple, cette guerre acharnée à coups de centaines de millions de publicité que se font sept ou huit marques de lessive toutes rigoureusement de la même composition. N'est-ce pas vraiment un gaspillage pour l'économie, la production, la consommation ? A mon sens, lorsqu'il y a concentration dans l'automobile ou dans la lessive, ce me semble un bien, un bénéfice pour l'économie du pays, sa cohérence.

Par contre, dans le cas de la presse, c'est tout à fait le contraire. En laissant faire le jeu économique de la concentration, ce ne sont pas seulement des titres qui disparaissent, mais bien le principe de la diversité, donc de la liberté de la presse qui se trouve menacé. Encore une fois, s'il ne s'agissait que de fabriquer un produit fini, mieux vaudrait en effet avoir un seul et magnifique quotidien très prospère plutôt que sept ou huit journaux qui vivent. Mais les journaux ne sont pas des savonnettes. Le pluralisme des titres est précisément le garant de l'indépendance de la presse. Or, c'est un pluralisme aujourd'hui terriblement menacé par le monopole de l'Etat à la radio et à la télévision — monopole de droit pour celle-ci, de fait sur les stations périphériques. Déjà en province, dans la plupart des grandes villes, il n'y a plus place

que pour un seul titre régional. Ce serait très grave si Paris, à son tour, en arrivait là.

Je vous rappelle que, durant la période qui a suivi immédiatement la Libération, on a vu naître quelque soixante-dix quotidiens. Ce fut une floraison magnifique mais qui, hélas, portait techniquement en elle-même les germes de son amenuisement. Et en effet, dès 1947, la presse quotidienne essuya sa première grande crise. Ensuite, il y eut d'autres périodes critiques : 1951, 1958, 1959 ; et plus près de nous la crise de 1971 qui se prolonge en fait jusqu'à aujourd'hui. Oui, comme vous dites, ce fut une sacrée chute de feuilles. Actuellement à Paris, seuls quatre quotidiens ont un tirage qui leur permette de vivre : **France-Soir**, **Le Parisien libéré**, **Le Monde** et **Le Figaro**.

● **Les hebdomadaires semblent moins touchés par la crise que les quotidiens. Pourquoi ?**

La presse hebdomadaire est en effet beaucoup moins menacée. Et ceci pour une raison essentielle : elle a une élasticité de prix que ne possèdent pas les quotidiens. C'est que, voyez-vous, excusez la lapalissade, elle ne paraît qu'une fois pas semaine, au lieu de six jours sur sept !

Tout le monde connaît le rôle important et parfois excessif que la publicité joue dans les comptes d'exploitation des journaux. Au cours de conférences ou d'entretiens que je peux avoir avec les lecteurs, des étudiants, il n'est pas rare qu'on m'objecte : « Mais enfin **Le Canard enchaîné** ne publie pas de publicité et il s'en sort très bien ! » Oui c'est une sorte de leitmotiv qu'on oppose à mes arguments de gestionnaire... Que répondre ? Sinon que **Le Canard enchaîné** offre à ses lecteurs 8, 10 pages maximum, vendues 1,50 F le numéro. Dix pages du **Monde** à 1,50 F, nous les vendrions nous aussi sans difficulté et sans... publicité. Le seul hic c'est que nous sommes un produit quotidien avec précisément une surface rédactionnelle bien plus

importante !

Imaginons cependant un **Monde** totalement débarrassé des contraintes de la publicité (je ne suis pas sûr au fait que le lecteur en serait satisfait : la publicité d'une certaine façon lui rend service — témoin les programmes de spectacles ou les petites annonces), un **Monde** de 20 pages purement rédactionnelles : eh bien, il faudrait le vendre environ 3 F pour équilibrer notre exploitation ! Trouverions-nous 550 000 lecteurs prêts à déboursier chaque jour 3 F pour nous soutenir ? Pour un hebdomadaire, 4 F, 5 F ce n'est pas impensable, 3 F pour un quotidien c'est invraisemblable, impraticable. Qui voudrait d'une presse quotidienne censitaire, de luxe ?

La crise est donc spécifiquement celle de la presse quotidienne qui n'a pas l'élasticité de prix des périodiques.

● **Les recettes publicitaires font vivre les quotidiens. Autant dire tuent ceux qu'elles boudent...**

Le lecteur n'est pas habitué à payer son journal au juste prix. Je l'ai souvent écrit et déploré. Mais cette constatation trouve ses limites dans ce que je viens de vous dire. Un quotidien pour riches serait, à défaut d'être impensable, parfaitement choquant. Les recettes publicitaires ont donc un effet favorable dans la mesure où elles permettent de baisser le prix de vente du journal et de le rendre accessible à la plupart. Mais c'est une arme à double tranchant. Le revers de la publicité, c'est qu'elle a tendance, tout naturellement, à se concentrer sur certains titres et à négliger les autres. D'où, entre eux, une situation de fausse concurrence, un cercle vicieux. Plus le tirage sera faible, moins les annonceurs seront intéressés, alors que, précisément, ce sont les moyens financiers qui permettent seulement de rendre quantitativement (et même qualitativement) compétitives les équipes rédactionnelles ! La concurrence est actuellement impossible... A moins d'imaginer un milliardaire, un vrai

multimilliardaire prêt à investir à perte durant plusieurs années dans un journal d'une telle qualité qu'il finisse à la longue par gagner des lecteurs, donc des annonceurs... Le procédé en lui-même ne me semblerait pas très démocratique.

● **De toute façon, le budget des annonceurs semble aujourd'hui lui aussi en crise, non ?**

Il y a deux tendances actuelles de la publicité — tout à fait opposées selon les pays. Aux Etats-Unis, qui semblent traverser la crise économique la plus grave qu'ils aient connue depuis celle de 1929, la publicité n'a jamais été aussi massive. Cela tient à une sorte de réflexe américain bien connu : lorsqu'on vend mal, il faut faire de la publicité pour tâcher de vendre plus que le concurrent. A l'inverse, chez nous quand ça va mal, les industriels cherchent d'abord à réduire les frais ; en conséquence ils rognent sur leurs budgets d'annonces. Et ces restrictions nuisent naturellement à l'ensemble des supports.

Mais je voudrais surtout insister ici sur une déviation de la publicité qui me semble tout à fait scandaleuse. J'ai nommé la télévision française. Que l'Etat en ait le monopole, cela peut se concevoir. Mais qu'il vienne faire concurrence aux organes d'information indépendants de lui dans un domaine qui est précisément celui qui leur permet de fixer leur prix de vente à un tarif convenable, cela me semble abusif. Il y a vraiment là quelque chose qui fausse le jeu. Le monopole de l'information télévisée par l'Etat devrait entraîner pour lui la charge financière de cette information. Je trouve particulièrement choquant sur le plan des principes qu'il la ponctionne dans le circuit économique en l'enlevant aux autres supports de publicité.

Ceci dit, oui en effet, deux secteurs principaux des petites annonces — l'emploi et l'immobilier — marquent actuellement dans les quotidiens un net fléchissement. Rien d'étonnant à cela, le travail et le

Un seul quotidien très prospère
ou sept ou huit journaux qui vivent ?

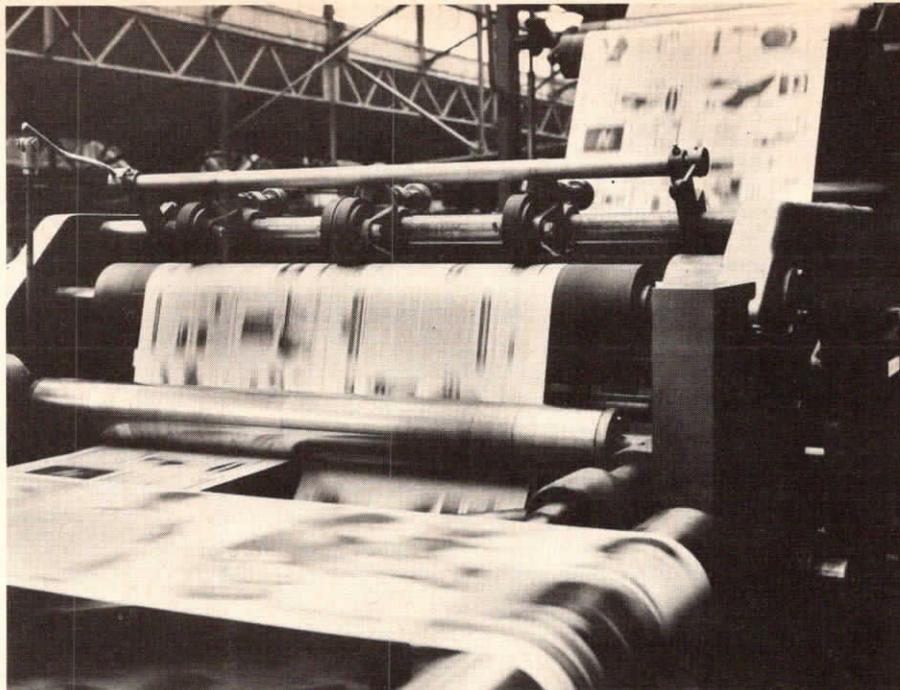
logement sont naturellement les premiers touchés par la conjoncture. Par contre, il est intéressant de relever que les journaux qui subissent le plus gravement la crise sont ceux qui ont le plus fort tirage. C'est pourquoi on a pu parler à leur sujet de l'ère des mastodontes et des dinosaures. Vous savez que les dinosaures sont morts parce qu'ils ne trouvaient plus suffisamment d'herbe à brouter : ils dévastaient des étendues entières mais ils ont fini par mourir de faim — ils étaient trop gros, trop difficiles à nourrir, il leur fallait un hectare de prairie par jour... C'est un peu ce qui risque de se produire pour la « grande presse »...

Il suffit d'ailleurs d'examiner ce qui s'est produit aux Etats-Unis — je pense, par exemple, à la disparition de *Life* — pour se persuader du péril qui guette les trop grands journaux, les mastodontes. A cet égard, chez nous, *France-Soir* et *Le Parisien libéré* seraient les premiers menacés.

● Pour vous, le début de la crise actuelle remonte, vous nous l'avez dit, à 1971. Que s'est-il passé cette année-là ?

Cette année-là mobilisa en effet l'attention du public sur les difficultés des quotidiens : elle vit la suppression de *Paris-Jour*, l'augmentation trop longtemps différée du prix de vente au lecteur, la nomination enfin d'une commission chargée de proposer au gouvernement de M. Chaban-Delmas des solutions d'ensemble.

Cette commission Serisé (du nom de son président) siégea pendant de longs mois et une soixantaine de séances très ardues pour tenter d'établir un catalogue du régime fiscal et économique de la presse. La plupart des recommandations qui sortirent de ses travaux furent en définitive très prudentes — piètre résultat dû aux divergences entre les représentants de la presse et les fonctionnaires des Finances chargés de défendre pied à pied leur budget. Enfin, un certain nombre de conclusions très mineures (sur la patente ou le droit de reproduction par exem-



ple) furent adoptées. Une aide ponctuelle du gouvernement de l'époque sur le prix du papier journal fut attribuée à la presse quotidienne. En 1975, les pouvoirs publics s'apprêtent à en octroyer une nouvelle pour permettre de passer l'année et une nouvelle commission va être réunie. Table ronde qui rassemblera les... mêmes plus, toutefois, des parlementaires.

Pour la première fois, le Parlement a l'air, en effet, de s'intéresser d'un peu plus près aux problèmes de la presse. Témoin, le mois dernier, un débat de l'Assemblée nationale sur le sujet, le premier du genre depuis longtemps.

La table ronde ne porte de toute façon que sur les seuls aspects fiscaux et financiers des entreprises de presse. Les journalistes n'y sont pas présents, pas plus que les ouvriers. Je le regrette car la crise me semble si profonde qu'elle concerne désormais l'ensemble de ceux qui concourent à la fabrication du journal : journalistes, ouvriers, employés, cadres et lecteurs (en la personne des parlementaires qui représentent la nation, donc l'opinion publique).

Enfin, dites-vous bien que les rapports de l'Etat et de la presse ne peuvent être — et cela quel que soit l'aboutissement des travaux en cours — que fondamentalement ambigus. La presse en effet souhaite avant tout être libre : donc que

l'Etat ne se mêle pas de ses affaires. Dans un récent éditorial du *Quotidien de Paris*, Philippe Tesson a tout à fait traduit le sentiment de la profession en écrivant qu'on est en droit de « redouter que l'Etat ne mette le nez dans la dernière chose qui le regarde : les journaux ». Pour beaucoup de confrères en effet, en touchant à la presse, l'Etat touche à sa liberté. Très légitimement, les journalistes n'ont pas du tout envie que ce soit le gouvernement qui leur dicte leur économie, donc qui leur dicte finalement leurs conditions d'existence. Nous sommes très méfiants dans la mesure où ce sont toujours ceux qui paient qui commandent : c'est la loi du système.

Mais d'autre part la presse demande, comme je vous l'ai dit au début, à connaître un régime fiscal qui lui permette d'échapper au libre jeu des lois économiques. En effet, si ce libre jeu se poursuit, on va vers la concentration, la disparition du pluralisme. C'est donc un problème très délicat. D'un côté, nous demandons à l'Etat d'intervenir, en redonnant un statut à la presse qui soit tel qu'il permette le développement du pluralisme ; et de l'autre côté nous disons : « Surtout ne vous mêlez pas de nos affaires et si vous commencez à vous mêler de la presse, nous sommes extrêmement méfiants, à juste titre, sur les conséquences que pourraient avoir cette intervention. » On ne tient pas à

retrouver une presse d'Etat, comme on a une radio d'Etat et une télévision d'Etat.

Résoudre ce problème n'est pas simple, il faudrait imaginer un gouvernement bien libéral et bien généreux pour dire : « Nous allons distribuer des fonds publics à la presse en quantité suffisante pour que le pluralisme soit assuré et puis nous n'exercerons aucun contrôle et nous laisserons les journaux dire n'importe quoi... » c'est un peu utopique.

● Quel remède alors ?

Je suis pessimiste. Il y a des moments où la crise me semble si aiguë que je me demande si la solution radicale ne serait pas la disparition brutale de tout ce qui existe : ensuite on verrait bien ce qui se recréerait ! Le remède de cheval en quelque sorte qui consiste à tuer le malade pour lui donner une chance de survivre : je plaisante à peine...

Sérieusement, je me demande si les structures mêmes de la presse ne sont pas devenues aujourd'hui trop lourdes, trop sclérosées, et s'il ne faudrait pas un choc très brutal pour les briser.

Ce choc, au fait, il a eu lieu jadis à la Libération. Il a fallu une guerre et l'Occupation pour permettre une renaissance de la presse ! La presse d'avant-guerre en était arrivée, il est vrai, à un état d'inféodation aux grandes puissances économiques qui était tout à fait inquiétant pour la liberté et la démocratie du pays. Ne risquons-nous pas de retomber aujourd'hui dans le même assujettissement ? J'ai la crainte que la presse ne devienne de plus en plus l'expression d'intérêts privés. Mais hélas, je ne peux tout de même pas souhaiter une nouvelle guerre pour la libérer : le remède serait probablement pire que le mal !

Ce qui me semble très grave actuellement, voyez-vous, c'est que les questions de presse ne sont plus l'affaire des journalistes, mais seulement celle des propriétaires. Tous les quotidiens nés à la Libération

sont devenus — à la seule exception du **Monde**, accordez-le moi — des affaires privées. Les titres accordés à la Libération pour faits de Résistance et au nom de ses mouvements se sont insensiblement mais rapidement transformés en affaires personnelles qui ont enrichi le patrimoine d'un certain nombre de familles devenues les potentats de la presse d'aujourd'hui, et souvent en même temps, des potentats politiques...

● Les journalistes revendiquent, écrivez-vous récemment, le contrôle des moyens d'information, mais n'ont ni juridiquement, ni financièrement la capacité d'imposer des solutions qui sortent du cadre économique actuel...

Je sais bien qu'il y a le récent mouvement des sociétés de rédacteurs, c'est vrai ! Et qu'il n'est pas impossible qu'il y ait prochainement un statut de la presse donnant aux responsables de l'information, c'est-à-dire aux journalistes, des responsabilités spécifiques. Reste à savoir si ces derniers auront envie de les exercer. Ce n'est pas tout à fait certain : les journalistes ont de plus en plus tendance à se conduire en syndicalistes — et donc à se méfier des formules d'association, de participation qui peuvent leur apparaître comme le piège que dénoncent les centrales syndicales. Par ailleurs, ont-ils les moyens d'exercer leur contrôle ? Ce n'est pas non plus évident tant les problèmes de gestion d'entreprises de presse, notamment quotidienne, sont complexes et nécessitent des investissements considérables : par exemple, au **Monde**, il y a 1 200 employés et 250 millions nouveaux de chiffre d'affaires... Autant dire qu'il faut faire face à un véritable maquis technocratique. Les journalistes peuvent-ils sécréter une technocratie ? J'espère que non. Ils risqueraient de perdre de vue la finalité de leur travail et de ne plus faire que du journal pour annonceurs au lieu de faire un journal pour des lecteurs.

● Que pensez-vous de la presse dite

parallèle ? Pensez-vous que son succès est dû à la spécialisation dont vous parliez tout à l'heure ? Ou bien tout simplement est-ce qu'une nouvelle « presse » est apparue avec « Charlie-Hebdo », « Actuel », « Libération », etc. ?

Il y a eu 68. Il ne faut pas en négliger les retombées qui sont encore visibles. Ceci dit, cette nouvelle presse s'est tout de même institutionnalisée (je ne dirai pas embourgeoisée), s'est incarnée et finalement n'a plus cet aspect marginal qu'elle avait au début. C'est maintenant une presse très structurée et ma foi très organisée. Bref, c'est un courant marginaliste qui a finalement acquis droit de cité. C'est très heureux quant au pluralisme des titres.

Dans la presse quotidienne, il y a actuellement deux tentatives nouvelles qu'il faut suivre, à cet égard, avec beaucoup d'attention. Celle du **Quotidien de Paris** de Tesson, que j'ai citée tout à l'heure. Son journal arrivera-t-il à l'équilibre, arrivera-t-il à gagner des lecteurs ? Le prix de vente des quotidiens a fortement augmenté. Cela va peut-être aider **Le Quotidien**. A 50 centimes, ce ne serait pas viable ; à 1,20 F l'aventure est concevable, la concurrence envisageable. Il faut suivre également **Libération**. Initialement ce n'était, ou presque, qu'une feuille underground, aujourd'hui c'est un journal qui est en passe de devenir l'organe structuré du gauchisme et cela grâce à une information véritablement politique au sens classique du terme, et non plus seulement marginale.

● Il y a des mastodontes, mais il y a donc aussi des chevaux de Troie...

Ce sont plus des bourgeons que des chevaux de Troie. Tels qu'ils sont, ils ne peuvent pas vivre au sens fort, mais ils subsistent. Et le fait qu'ils subsistent c'est un signe et probablement un signe encourageant.

Propos recueillis par
Jean-Paul Gibiat

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270 Paris, Cedex 06.

(Suite de la page 6.)

location (offres)

● Aude, ds village, mais. F3 meub., soleil, b. prom., riv., juin, juil. Ecr. Roux, 11200 Tourouzelles.

● Nice, 2 p. nf, cuis., bns, 4 pers., terr., calme, verdure, juil., août 1600 F. Ecr. Dépo, 186, av. H.-Dunant, 06100 Nice.

● 44-Le Pouliguen, prox. plage, villa conf., 4-6 pers., jard., juin, sept. Ecr. Loyer, 2, quai J.-Bart, 44610 Indre.

● Var, s/plage, carav. 2 pers. + 1 enf., frigo, e.g.él., juil., août 800 F mens. TTC, pte tente poss. Ecr. Delmotte, 29, r. Préfecture, 06300 Nice.

● Cavalière, 20 m plage, ds villa, F2 tt conf., 15 au 30 juin, juil., sept. Ecr. Isaïa, 83980 Le Lavandou.

● 22-Plouha, 150 m plage, appt 1 ch. 2 pers., cuis., calme, vue mer, juil. Ecr. Le Corre J., 75, r. Mansart, 22000 St-Brieuc.

● 3 km St-Jean-de-Monts-Vendée, emplac. pr 1 carav. sur terrain 7800 m², e. élec., juil., août. Ecr. C. Guillon, 21, r. fbg St-Denis, 75010 Paris.

● Nice, 50 m plage, 2 p. meub., 2 à 4 pers., vac. 2000 F/ms. Ecr. Sammut, 54, av. Californie, 06200 Nice.

● Pyr. La Mongie, 1800 m, joli studio tt conf., 4 pers., ensol., juil., août, poss. quinz. Ecr. Conti, éc. Cavallès, 64100 Bayonne.

● Annecy, appt 85 m² tt conf., quartier calme, juil. 1500 F. Ecr. Lalliard, av. de Novel, 74000 Annecy, tél. 57-11-42.

● Menton, 100 m mer, 3,6 km Italie, ds bel imm., 2^e ét. asc., appt 2 p., cuis., bns, tt conf., calme, tte l'an., sf Pâques et Noël. Ecr. P.A. n° 412.

● 10 km Nice, villa conf., 3-4 pers., juin à sept. Ecr. Bournardel, 24, r. Gasiglia, 06300 Nice.

● Costa Brava (Rosas) front. 40 km, F1, F2, F3, F4 tt conf., linge, tennis, piscine, jeux, très calme, quinzaine, mois, saison. Ecr. P.A. n° 421.

● Nice, pde des Anglais, 6^e ét., studio tt conf., 2-3 pers., vue/baie, juil. 1 100, août 1 300, sept. 900 F. Ecr. P.A. n° 409.

● 06-Auron, studio conf., 2-4 pers., juin 600, juil., août 800 F. Tél. (93) 86-83-78 ou écr. P.A. n° 410.

● 30-Le Boucanet, Grau-du-Roi, 2 appts tt conf., 5-6 pers., jardin, août 2 000 F. Ecr. P.A. n° 411.

● 06-Juan-les-Pins, 2 p. meub. conf., calme, vue mer, août 1 600 F. Ecr. P.A. n° 413.

● 04-Pra-Loup, alt. 1 500, appt F2 tt conf., 4 à 6 pers., sem. 450, quinz. 700, ms 1 200 F. Ecr. P.A. n° 414.

● 65-Cauterets, 900 m, appt tt conf., pl. centre, 1 cple + 2 enfnts, juin, août, sept. Ecr. P.A. n° 415.

● Périgord, meubl. ind. tt conf. 3 pers., pl. pied, jard., prairie. Ecr. P.A. n° 416.

● Costa Brava, 200 m plage, villa tt conf., 4-6 pers., vue splend., juin, août, sept. Ecr. P.A. n° 417.

● Ile de Ré, Loix, mais. conf., 5 pers., cour, 1^{er} quinz. juil., août. Ecr. P.A. n° 418.

● 83-Cavalaire, prox. mer et calanques, pte villa tt conf., 4-5 pers., jard., calme, juil. Ecr. P.A. n° 419.

● Arcachon, petit appt tt confort, 2 personnes + 1 ou 2 enfants, 1^{er} mai au 30 sept. Ecr. P.A. n° 420.

● A louer, charges comprises : FONTAINEBLEAU, 2, 3, 4 ou 5 p. à part. 500 F mens. Tél. : 076-03-11. LIEVIN, 4 pces : 536 F, 5 pces : 625 F. Tél. : (21) 28-19-05. VALLAURIS, 3 pces : 519 F, 4 pces : 636 F. Tél. : (93) 63-90-70.

● 14-Houlgate, villa 7 pers., t. b. exp., juil. Ecr. Lemoine, Bréville, 14860 Ranville.

● Tanger, appts, enseig., juil., août. Ecr. Cazaubiel, lycée Regnault, Tanger, Maroc.

● Toulon centre, 2,5 km mer, villa ind. 5 pers., jardin, terrasse, gar., juil. 1 800, août 2 000 F. Ecr. Peyroulet, le Socrate A2, r. E.-Vincent, 83100 Toulon.

● Logt. fonction F3, jard., juil. c/mais. tt conf., dehors ville Vosges, Alpes. Ecr. Dr éc., 06370 Mouans-Sartoux.

ventes

● 76470-Le Tréport, face mer plage, appt meub., 2 p., cuis., bns, px 80 000 F à déb. Tél. Paris 775-17-71.

● Lézignan, imm. rapport. 3 appts, 12 U. Ecr. Mazet, 31110 Juzet-de-Luchon, tél. 79-07-57.

● 7 km Narbonne, ds rés., SMI, terr. viab., vue impr., pisc., pinède. Ecr. Carénini, 27830 Neaufles-St-Martin, tél. 4.

● 66-Perpignan, ds résid., appt F5 + cellier, ensoleil., vue Canigou, 95 000 + 20 000 CF. Ecr. P.A. n° 423.

● Construisez dans les Landes... Le GROUPEMENT ARTISANAL DE TARTAS vous propose votre maison en matériaux traditionnels, sur des terrains en lotissement ou isolés. Catalogue contre 5 F en timbres au G.A.T., pl. Gambetta, 40400 Tartas.

● 78-Morainvilliers, mais. neuve 6 pces, cuis. équ., s. d'e., bns, terr. 1 000 m, gar. sous sol, px 340 000 F + 40 000 CF. Tél. Mme Dupayrat, 965-05-32 h. bur.

achats

● Env. Nice, mais. importante à retaper avec terrain max. 1 ha. Tél. repas 86-58-49, bur. 80-98-14 ou écr. Bretin, 58, av. J.-Médecin, 06000 Nice.

hôtels - pensions

● HOTEL DE CLAVEL, 74420 Saxel, pr. Genève, 40 F net, jdre tbre pr rép.

(Suite page 40.)

location (demandes)

● Pays basque, 30 km bd mer max., loc. conf., cple + 1 enf., 4-8 au 18-8. Ecr. Mauloubier, rés. Gravières, 2 K, 94190 Villeneuve-Saint-Georges.

● Instce ch. loc. 4 pers. Sud Mas. Central, préf. Lozère, 2^e quinz. juil. Ecr. P.A. n° 422.

échanges

● La Rochelle banl., pav. 6 p., tt conf. c/sim. village mont., août. Ecr. Miaud, 78, av. des Guiardes, 17000 La Rochelle.

PREPAREZ VOTRE RETRAITE AU SOLEIL AU CŒUR DE LA VRAIE PROVENCE

Nous vous offrons une sélection de terrains à bâtir viabilisés de 500 à 5 000 m² autour des villages protégés du Luberon dans le Sud du Vaucluse.

Prix moyens de 30 000 à 50 000 F

Documentation gratuite. Ecrire à :

LES MAS DE PROVENCE
45, place Mirabeau
84160 CADENET. Tél. : 159

VOTRE TERRAIN EN PROVENCE

A 20 km d'Aix, les côtes Sud du Luberon, nous vous présentons, autour des vieux villages historiques, les derniers terrains à bâtir, de caractère, dans un site préservé par le Parc naturel.

Prix moyens de 35 000 à 70 000 F

Documentation gratuite à :

AGENCE DU CHATEAU

45, boulevard de la République
84240 LA TOUR-D'AIGUES. Tél. : 99
Ouvert tous les jours, dimanches et fêtes.

Les Bons Vins Du Pays D'OC

P. ROUANET ET SES FILS

Maison ancienne fondée en 1897

23, Bd. de Verdun 34500 BÉZIERS
TEL (67)76 23 15 RC.62 B.55.BEZIERS

*Vous proposent
des vins de qualité à des prix très abordables.
Sélectionnés dans
les meilleures caves, élevés avec amour,
présentés avec goût pour votre entière satis-
faction et celle de vos hôtes.*

LE PARDEILLAN Muscat VDN-AOC

St Jean de minervois, pas trop doux
très fruité, merveilleux apéritif la bt **10 f 80**

LE VIN DU ROC V.D.Q.S. StChinian

vin rouge vieux, léger fruité la bt **5 f 30**

LE RUBISDOC V.D.Q.S. Corbières

vin d'une nuit la bt **6 f 60**

LE CORBIÈRES Rouge V.D.Q.S.

vin vieux corsé, la bt **5 f 45**

LOU PICAREL vin de table 12°

rouge vieux spécialement recommande **6 f 00**

LE BLANC DE BLANCS

vin de table blanc 12° sec et fruité **5 f 20**

LE BRAMEFAN vin de table rouge

12°5 extra-vieux, caractère exceptionnel
la bt **6 f 80**

LE RESCLAUSE vin de table

rosé 12° fin et bouqueté la bt **5 f 20**

LE MASSARAL BRUT

vin mousseux "methode champenoise" **11 f 20**

**Ces prix s'entendent franco domici-
cile tout compris, livraison en
carton de 12 bts paiement après
bonne réception.**

BON DE COMMANDE (à découper)

NOM : _____ **DU**

Adresse : _____

Nombre de bts

LE PARDEILLAN _____

LE VIN DU ROC _____

LE RUBISDOC _____

LE CORBIÈRES ROUGE _____

LOU PICAREL _____

LE BLANC DE BLANCS _____

LE BRAMEFAN _____

LE RESCLAUSE _____

LE MASSARAL BRUT _____

Remises sur prix unitaire 0,10 F par
24 bts, 0,20 par 48 bts, 0,40 par 204 bts
et en plus pour les lecteurs de l'éducation
à partir de 24 bts 5% sur facture pour
notre première prise de contact en utili-
sant ce bon jusqu'au 30-6-75.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gra-
tuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement
Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre
chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce.
Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service
des Petites Annonces, 13, rue du Four 75270 Paris Cedex 06.

(Suite de la page 39.)

● HOTEL DE LA POSTE, 74 - Lullin, parc,
promenades, été, hiver, 46-50 F net.

● Bout du LAC D'ANNECY, 74210 Faverges
HOTEL DE L'ARCALOD, GRAND PARC
*NN, calme, b. tble, pêche, 1,5 KM PLAGE,
pens. 48 à 58 F net, tél. (50)44-30-22

automobiles - caravanning

● Vds carav. 5-6 pl., b. ét., 1500 F, pds
1200 kg, dche, frigo, chauff., 2 essieux cent.
Ecr. Galland, éc., 69510 Messimy.

● Vds Break 204 sable, 10 ms, lun. arr.,
7500 km. Ecr. Schom, éc. Champagne,
Exincourt, 25400 Audincourt.

correspondance scolaire

● Rég. paris. 2 cl. CM, 2 cl. CE, 1 cl. CP
dés. corresp. rentrée 75 av. cl. id. rurales
rayon 100 km Paris pr visites. Ecr. éc.
Barbusse, 94250 Gentilly.

centres de vacances

● Importante CV St-Pierre-Quiberon (Mor-
bihan) rech. intendant pr juil. et août. Ecr.
Cité des Jeunes Ardennais, 1, pl. W.-Chur-
chill, 08100 Charleville-Mézières.

● Ass. caract. éduc. recherche directeur
centre vacances JUILLET, AOUT demeurant
300 km Paris max. Ecr. Centres culturels
de Loisirs et de Plein Air, 53, av. Grande-
Armée, 75016 PARIS.

● Instce rech. août monitrice expér. enfts
4-9 ans. Ecr. Craen, éc. Chaumont, 39200
St-Claude, tél. (82) 45-15-40.

FORMATION AUX TECHNIQUES AUDIO-
VISUELLES, stages 4/8 j. Hte-Provence, Pâq-
et été. Réalisation, trav. pratiq. TV-magné-
toscope. Cinéma. Diaporama. Centre audio-
visuel FDAC, 04510 Aiglun (timb. rép. 1,40).

TUNISIE-AUDIOVISUEL stages 1 sem.
ETUDE + TOURISME mai à oct. Cours
photo-ciné-TV. RAIDS prise vues et son
(mer, désert, archéol., folklore). Centre
audiovisuel FDAC, 04510 Aiglun (timbre
pour réponse 1,40).

divers

● Ach. en bon ét. de marche machine à
écrire et duplicateur. Ecr. Chaumontet, 2,
r. Aravis, 74000 Annecy.

● JARDINIÈRE D'ENFANTS
(sans bac) ch. place de préférence dans
école privée (Paris ou banlieue), 12 ans
expérience. Ecr. Mlle Couderc, 31, r. de
Naples, 75008 Paris, tél. 522-92-86.

● Centre intern. d'enseignt à dist. rech.
correspondants pour animation centres
régionaux cours d'été, fonction intéressante.
Réponse Schola-Mundi, 15, rue Linné, 75005
Paris, tél. 707-76-05 - 337-71-16.

● Dce éc. 49 a. Midi ch. correspdts, goûts
litt., théâtre, voile, pr rencontres et voyages.
Ecr. P.A. n° 424.

● Instce ch. collègue femme 40-50 a. pr
voyage Antilles, juil. Ecr. P.A. n° 425.

● Vds collection « Portes de la Vie »
17 vol. reliés, ét. abs. nf. Ecr. P.A. n° 426.

● Le Cellier, viticulteur, épse instce, vente
directe vin rouge 73 11°, cubit. 33 l., 120 F
franco. Ecr. Degrave R., 11700 St-Couat-
d'Aude.

● Vos bordeaux en direct de la propriété,
crus sélectionnés avec prix dégressifs par
quantité. Ecr. Les Vignobles de Bordeaux,
33210 LANGON. Correspondants demandés.

DIRECTEMENT DE L'USINE

Châssis entoilés pour peinture à l'huile

Tarif sur demande

PIERON - Terrain industriel
57206 SARREGUEMINES

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de
Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de
collègues, 21700 Nuits-Saint-Georges. Proprié-
taire en GEVREY-CHAMBERTIN, COTE DE
NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE.
Tarif général sur demande. Conditions parti-
culières aux enseignants.

GRANDS VINS DE BORDEAUX D'APPELLATION DE PROPRIETES ET CHATEAUX

Une sélection de la MAISON PENISSON

Demander tarif expédition
5, rue Cassignard, 33200 Bordeaux

Abonnements

l'éducation,
B.P. 365 11, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Publicité - Petites annonces

13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92

ARCHEOLOGIA

TRESORS DES AGES

REVUE MENSUELLE
**Toute l'actualité
de l'archéologie et
des études spécialisées**

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MAI

Les gravures rupestres
de Fontainebleau



La campagne de sauvegarde
des Antiquités
de l'Euphrate



Découvertes archéologiques
sur les rives
de La Canche (Pas-de-Calais)



Les donjons romans
de l'Ouest de la France



Grandiose Musée
de la Renaissance
au Château d'Ecouen



Une capitale du vandalisme :
Nancy

En vente (10 F le numéro)
chez les marchands
de journaux
ou à défaut
57, avenue d'Iéna
Paris (16^e)

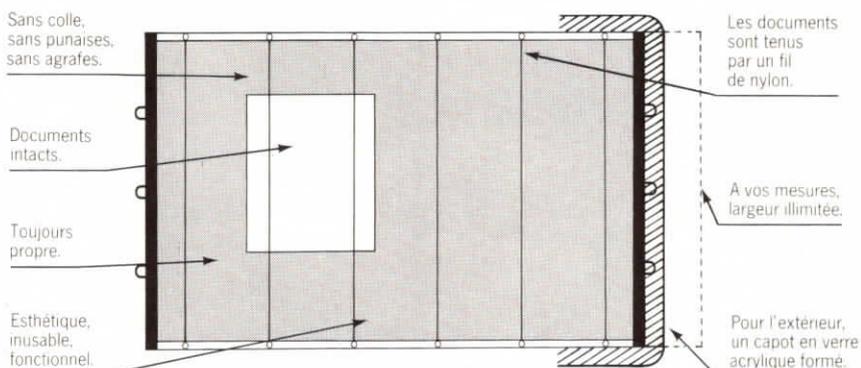
Abonnement : 100 F
(12 numéros)

Spécimen gratuit sur demande
aux lecteurs de « L'ÉDUCATION »

Joindre 3 F en timbres
pour frais d'envoi

Promoplan

Panonet' LE panneau d'affichage.



Pour recevoir une documentation, remplissez ce bon : M.

Adresse

et renvoyez-le à : **Ets BEAULU** B.P. 199 86005 POITIERS CEDEX

ANGLETERRE
ECOSSE
ALLEMAGNE
ESPAGNE
ITALIE
ETATS-UNIS



VACANCES de PAQUES et d'ETE
en SEJOURS LINGUISTIQUES
(Jeunes de 10 à 23 ans)

Hébergement en familles sélectionnées
Cours, activités sportives et touristiques
Encadrement permanent et qualifié
Voyages accompagnés depuis :
CLERMONT-FERRAND - LYON - PARIS - LILLE

Documentation gratuite sur demande au :
CENTRE SEJOURS LINGUISTIQUES ET CULTURELS
1 bis, avenue Marx-Dormoy
63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : (73) 93-58-68

Association de Professeurs (loi 1901) agréée par le
Commissariat général au Tourisme - n° 74 066

Apprenez les langues là où on les parle

L'anglais à Londres, Bournemouth, Torquay, Brighton, Cambridge, Edimbourg, Oxford, Dublin et aux USA. Le français à Lausanne, Paris, Cap d'Ail, Amboise, Neuchâtel. L'italien à Florence. L'espagnol à Madrid, Barcelone. L'allemand à Cologne, Zurich. Centres d'enseignement reconnus. Cours à tous les niveaux. Petites classes. Age minimum 16 ans.

Stages de perfectionnement pour professeurs. Formation continue.

Fondation, sans but lucratif

EUROCENTRES

Tél. 325-81-40 - 75006 Paris - passage Dauphine 13E

pour donner à vos élèves le goût de bien écrire...



Avant-hier, sur les pages des cahiers, s'alignaient, comme à la parade, pleins arrogants et déliés agiles... C'était le temps des plumes, hélas aussi celui de l'encre et de ses taches malencontreuses! Puis, au fur et à mesure de l'évolution technique des instruments, l'écriture se dégradait... Aujourd'hui, avec Visa Micropointe, Baignol et Farjon relance la belle écriture facile.

Comme une plume,
Visa micropointe
écrit fin et net,
mais sans bavure
ni risque de tache.

Il est souple, maniable et reste indéformable jusqu'à sa fin.
Il permet une écriture fine, soignée, expressive...
Regardez cette page écrite avec **Visa** micropointe,
et pour mieux vous convaincre, essayez-le vous-même.

en crayon : 1 F ; ou en stylo : 2.50 F
noir, bleu, rouge, vert et bleu turquoise (ne traverse pas le papier.)

Visa micropointe
LA "PLUME" REINVENTEE PAR
BAIGNOL & FARJON



Bon à découper
et à retourner à :
Havas-Nord
Action-Micropointe
13-15, bd de la Liberté
59020 LILLE Cedex

Monsieur ou Madame

Instituteur (trice) - Ecole _____

Classe _____

Adresse _____

aimerait recevoir gratuitement ce charmant plumier renfermant
un stylo et un crayon MICROPOINTE.
Tirage limité

